

Biblioteka Sejmu Śląskiego

28555



GRAND PROBLÈME
INTERNATIONAL

GRAND PROBLÈME INTERNATIONAL



PUBLICATIONS DE L'AGENCE POLONAISE DE PRESSE
A RAPPERSWIL

GRAND PROBLÈME INTERNATIONAL

PAR

Michel Lempicki

Député à la Douma d'Empire



LAUSANNE
MCMXV

MICHAŁ LITYŃSKI

28555

II

Witkowska Katowice 18.8.33

cena 1.50 zł.



1.50



X-63637
28555 II

PRÉFACE

L'ordre international qui respecte les droits de la nation, uni à l'ordre social qui respecte les droits de l'homme — c'est sans aucun doute le but du progrès, et en même temps la loi de la nature. Toute action, spontanée ou préméditée, individuelle ou collective, qui s'y oppose, ne produit que du désordre ; celui-ci aboutit toujours au conflit. Telle est aussi l'origine du conflit international actuel.

Autrefois les ambitions des dynasties régnaient les relations internationales ; maintenant ce sont les intérêts des états souverains, qui constituent l'unique motif de la politique internationale. La différence n'est pas essentielle, car les droits naturels des nations restent de même méconnus et on en fait chaque fois le sacrifice au profit égoïste et souvent illusoire de l'état, comme on le faisait auparavant, au profit de la dynastie. L'idée de l'état puissant a rejeté dans l'ombre l'idée de la nation libre ; la première, devenue passion dominante, a rendu impossible le développement normal et pacifique des peuples et a amené des conséquences, qui sont également funestes, aussi bien à l'ordre international qu'à l'ordre social. Le principe des droits de la nation étant lié intimement avec celui des droits de l'homme, on ne peut pas violer l'un d'eux sans porter préjudice à l'autre ; on ne peut pas non plus réaliser l'un, sans tenir compte de l'autre. L'esclavage politique des nations sujettes exclut la possibilité de la liberté civique chez les peuples souverains ; c'est une vérité que le raisonnement abstrait et l'expérience historique prouvent suffisamment.

Le conflit sanglant d'aujourd'hui n'est que le résultat logique de l'état de choses qui subsistent depuis longtemps.



Il n'est pas venu à l'improviste ; on le savait s'approcher et on se préparait, par des armements et des alliances, à lui faire face, sans avoir cependant le courage ou la prudence de procéder, en toute sincérité, à la réforme principale des conditions qui, en continuant d'exister, rendaient la crise inévitable. Tout au contraire, uniquement pour ajourner le moment, la diplomatie, poursuivant ses arrière-pensées, s'efforçait de maintenir le *statu quo*, savoir une combinaison tout artificielle, dans laquelle résidaient précisément les causes, latentes et constantes, du conflit. De cette manière on est arrivé à une situation, qui ne présentait aucune autre issue, outre la lutte armée et on a laissé le glaive trancher le nœud compliqué des relations internationales, sans faire un franc appel à la sagesse et à la bonne volonté qui seules pouvaient le dénouer.

S'il fallait chercher des raisons pour condamner l'état de choses, qui précédait le conflit, c'est aujourd'hui le conflit lui même qui en fournirait un grand nombre, et des plus accablantes, mettant en plein soleil tout l'absurde et tout le cruel qui y demeuraient jusqu'alors cachés et voilés. Pour en juger, on devrait dire que le système précédent, qui était « l'égoïsme de l'état » a détourné les sentiments et a produit une confusion complète des idées. Cet égoïsme, devenu école des peuples, prête au conflit actuel le caractère impitoyable d'une vraie guerre des peuples ; il a évoqué aussi des combinaisons politiques étranges, qui donnent au conflit des dimensions effrayantes ; enfin il est la source des cruautés qu'on commet dans l'aveuglement des passions brutales ou avec le sang-froid du calcul qu'on nomme « nécessité d'état ». Regardons seulement de près quelques traits de la situation.

La guerre se fait entre les nations civilisées de race blanche d'Europe ; cependant les représentants des autres races et des autres parties du monde sont appelés à y prendre part ; le Japon, dans son rôle d'allié d'un parti belligérant, profite du moment pour régler en Asie son compte avec toutes les nations blanches ; la France et l'Angleterre envoient sur le

champ de bataille leurs armées coloniales, composées de peuplades sauvages et ce sont elles, qui peuvent décider de la victoire et de l'avenir du monde civilisé de l'Europe ! La France républicaine — grande nation, qui a proclamé la première la noble devise « égalité, fraternité, liberté — fait cause commune avec la Russie, puissance autocrate, dont la structure politique et le caractère national représentent tout le contraire de la devise. L'Angleterre, patrie de la « *magna charta libertatum* », nation de citoyens formés dans le respect de la loi, se range aussi du côté de la Russie, où il n'y a que des sujets, pas de citoyens, où la liberté est un rêve défendu et où la loi ne sert qu'à légaliser la violence. Pour justifier l'alliance, on se dit en France et en Angleterre : il faut à tout prix briser le militarisme allemand, qui est une menace au progrès pacifique de l'Europe ; mais ce progrès sera-t-il possible en présence du militarisme russe, auquel la victoire gagnée donnera un nouvel élan et une nouvelle force ; on prétend servir la cause de la civilisation — on l'ensevelit plutôt. Enfin l'Italie, sans aucune bonne raison, se jette sur ses alliés d'hier, et pour se justifier, elle proclame le principe « d'égoïsme sacré », comme motif de sa politique.

Certes, les cas cités sont funestes, étonnants, parfois contraires au sens commun et au sentiment élémentaire de la justice ; mais la chose vraiment cruelle, dont la réalité surpasse tout ce que l'imagination du poète a inventé pour les supplices de l'enfer — c'est le sort que le système précédent a préparé au moment du conflit à tout un peuple, de plus de 20 millions, au peuple polonais. En effet, tous les peuples, engagés dans la guerre, combattent chacun pour sa cause ; ils croient tous, à tort ou à raison, leurs intérêts menacés, ils les défendent ou veulent les imposer aux autres ; c'est le sens de leurs sacrifices et leur consolation dans leurs souffrances. Quant au peuple polonais, il n'a ni le droit d'avoir sa propre cause, ni sa propre volonté ; démembré en trois parties entre trois puissances belligérantes : Russie, Prusse et Autriche, réduit à l'état d'esclavage poli-

tique, il est obligé de sacrifier sa vie et son bien pour une cause qui n'est aucunement la sienne ; aujourd'hui il est condamné au supplice le plus terrible, celui de la lutte fratricide forcée dans les rangs de ses oppresseurs. Deux millions de Polonais, répartis à peu près par moitié entre les armées russe et austro-allemande et envoyés généralement par leurs maîtres dans les premières lignes de batailles, sont forcés de se massacrer mutuellement. *Ave Europa, morituri te salutant !* Pourtant les luttes des gladiateurs, que nous estimons être la honte et le crime du monde romain aux temps reculés, ne sont que des jeux d'enfants relativement au spectacle sinistre, qui se déjoue dans le monde civilisé de l'Europe au XX^{me} siècle.

La tragédie polonaise n'a pas de pareille dans l'histoire de l'humanité ; elle est un défi téméraire jeté au bon sens et à la justice. Le sort préparé au peuple polonais suffirait seul pour prononcer la sentence contre le système qui a pu l'y amener ; mais comme nous l'avons vu plus haut, il y a encore d'autres conséquences du système, qui le condamnent. Le fait semble être incontestable : les principes et les moyens dont la politique et la diplomatie se servaient jusqu'à présent pour régler les relations internationales, ont manqué leur but ; ils n'ont produit qu'une épouvantable confusion d'idées et d'actions. Le conflit d'aujourd'hui lui-même est plus qu'une guerre de deux coalitions puissantes des états européens ; c'est un effort sanglant pour reconstruire sur de nouvelles bases les relations entre les nations et les états. Ces bases seront-elles trouvées maintenant ? l'ère nouvelle de la vie d'Europe va-t-elle déjà commencer ? Réellement elle ne peut être inaugurée que par la restitution de la Pologne.

* * *

Le grand problème international, dans toute la force du terme, c'est la question polonaise, et la future conférence de la paix aura le devoir sacré de lui donner une solution satisfaisante, conforme aux exigences de la justice et de la

raison ; la tâche est importante, car la paix internationale et l'équilibre politique de l'Europe, ainsi que la sécurité de la civilisation en dépendent.

Le génie clairvoyant de Napoléon I, plus compétent qu'un autre et subtilisé par de longues années de solitude, a formulé le rôle de la Pologne dans la phrase lapidaire : « *La Pologne, c'est la clef de la voûte européenne* ». Les événements du dernier siècle ne firent qu'affirmer cette vérité ; ils l'ont mise en pleine évidence. En effet, pendant tout ce temps, la voûte européenne ne cessait de chanceler, car la pierre de la Pologne y manquait.

L'importance de la question polonaise vient de deux côtés. La paix durable de l'Europe exige que le grand principe des droits de la nation soit reconnu, comme base des relations internationales. Or, la situation du peuple polonais, occupant comme qualité et quantité la première place parmi les nations opprimées, représente une négation monstrueuse du principe ; on ne peut donc pas procéder à le réaliser, sans avoir rétabli les droits nationaux du peuple polonais. Le principe bienfaisant de la liberté nationale, autrement dit la paix durable, n'entrera en Europe que par la porte de la Pologne.

De l'autre côté, la question polonaise constitue le fragment principal du problème de l'organisation de l'Orient de l'Europe, savoir de l'ensemble des peuples qu'on appelle « le monde slave ». La Russie — puissance aux instincts insatiables de conquête — tient à subjuguer à elle seule ce monde tout entier, à en devenir maître absolu et à le transformer sous sa domination en une force redoutable, ennemie de l'occident. C'est la source du danger permanent qui menace la civilisation et ce n'est qu'en reconstituant la Pologne qu'on pourrait l'en écarter. L'empire russe réduit dans ses limites naturelles et historiques, par conséquent rendu inoffensif pour les Slaves et pour l'Europe, l'état polonais rétabli et reprenant son rôle dans le monde slave — telle est la solution du problème de l'organisation de l'Europe orientale, solution, qui apportera aux nations slaves la possibilité du

développement normal et en même temps assurera la sécurité de la civilisation de l'Occident. Autrement, sans la Pologne libre, l'ancien danger continuera à menacer l'Europe, celui de devenir « cosaque ».

* * *

Le volume présent a pour objet la question polonaise dans toute son étendue ; il est divisé en quatre chapitres.

Le premier : Les origines et le caractère du conflit actuel — examine les causes qui ont amené le conflit et le danger qui en découle pour le monde civilisé, ainsi que la place que la question polonaise y occupe.

Le second : Le Monde slave et la Russie — contient le tableau de l'ensemble des nations slaves, de leurs relations mutuelles et du rôle que la Russie y joue.

Le troisième intitulé : « Les thèses principales de la question polonaise », a pour but de mettre en relief le caractère international de la question, les conditions actuelles de l'existence du peuple polonais, ainsi que les ressources morales, intellectuelles et sociales, dont le peuple dispose pour sa vie nationale et indépendante ; enfin comme conclusion, déduite des faits réels, les cadres y sont tracés, dans lesquels une solution satisfaisante de la question polonaise serait possible.

Le dernier chapitre, sous forme de lettre d'un polonais au Grand-Duc Nicolas, donne l'idée de la politique que le gouvernement russe poursuivait jusqu'à présent par rapport au peuple polonais.

Puisse ce modeste recueil d'observations et de réflexions, évoquées par l'importance du moment, attirer l'attention des hommes de bonne volonté ; c'est à eux que je m'adresse, convaincu que la « bonne volonté » est appelée à accomplir l'œuvre de la justice, qui est en même temps l'œuvre de la sagesse.

Juin 1915.

Les origines et le caractère du conflit actuel.

Pendant un siècle, l'Europe tout entière gémissait sous le poids du militarisme qui, en détournant et en épuisant sans pitié ses forces productives, engendrait dans son organisme diverses maladies, sociales et morales, et réveillait des forces destructives — menace perpétuelle pour le progrès de l'humanité. L'état de choses devenait insupportable, mais on se consolait avec une conception sophistiquée vraiment barbare : « *si vis pacem — para bellum* » et on assurait que les armements formidables étaient le seul moyen de maintenir la paix entre les états de l'Europe. Maintenant l'illusion s'est dissipée ; le moment venu, une petite étincelle a suffi pour mettre le feu à toutes les matières explosives qui s'accumulaient depuis longtemps ; injustices internationales, ambitions égoïstes, jalousies réciproques, et les armements précédents ne serviront maintenant qu'à augmenter les désastres du conflit actuel, dont ils ne pouvaient prévenir l'explosion inévitable. Mais ce sera un malheur de plus, si la grande guerre d'aujourd'hui n'aboutit pas à reconstruire des relations entre les états et entre les nations que sur les bases d'une justice, disons-le, relative, car telles sont toutes nos idées dans ce monde ; si, au contraire, elle laisse ouvertes et brûlantes, dans l'organisme politique et social de l'Europe, les plaies profondes qui, sans être guéries, resteront ainsi pour l'avenir la cause continue de maladies graves et de crises terribles.

La guerre peut agir comme un orage foudroyant qui purifie l'air, comme une opération douloureuse et sanglante

mais qui amène la guérison ; mais il est aussi à craindre qu'elle ne reste qu'un horrible massacre, qui va plonger l'Europe dans un gouffre de misère, sous les débris d'une civilisation manquée. Les conditions réelles du présent semblent justifier cette crainte : la grande diversité et le grand nombre d'intérêts qui sont mis en jeu, ont produit sur l'horizon politique de l'Europe des combinaisons artificielles et vraiment étranges, qui à leur tour peuvent donner à la marche des événements actuels une direction inattendue et funeste. On a donc le droit de s'écrier : *caveant consules* ; il s'agit de l'avenir du monde civilisé.

Tâchons d'examiner les origines du conflit qui entraîne maintenant presque tous les états de l'Europe dans une lutte terrible ; nous y verrons les causes de son extension et de sa force effroyable, ainsi que le vrai sens du danger caché dans ses ténèbres sanglantes.

Le progrès surprenant des sciences et de la technique au XIX^{me} siècle a donné un élan extraordinaire à l'activité humaine ; la vie intérieure des états et des nations a reçu un développement imposant dans toutes les directions ; de nouveaux besoins et de nouvelles ambitions qui cherchaient à être satisfaites, surgirent. L'impérialisme, tendant à transformer les états en puissances d'importance universelle et l'expansion coloniale, destinée à leur procurer les moyens économiques nécessaires, devinrent les « mots d'ordre » pour les grands états de l'Europe. Une rivalité acharnée, non seulement entre les états, mais aussi entre les nations, en fut la suite ; rivalité économique et politique, tantôt ouverte, tantôt cachée et d'autant plus dangereuse, qu'elle ne se bornait plus à l'Europe, mais s'étendait sur tous les continents et toutes les mers de l'univers. Les relations internationales, au cours du siècle, ont pénétré dans tous les domaines de la vie, mais en restant empreintes d'une rivalité hostile, et elles portaient toujours des germes de conflit, même quand elles paraissaient être pacifiques et amicales. Ces germes venaient encore d'un autre côté. Les nouvelles idées du XIX^e siècle, telles que le principe des droits de

l'homme et celui des droits des nations, ont donné une nouvelle force aux revendications des classes et des nations opprimées et ont éveillé à la vie des nations auparavant endormies. La grande idée de la liberté des nations, qui a déjà amené la délivrance de la Grèce, de l'Italie et des états slaves des Balkans, attend aujourd'hui sa réalisation complète sur tout le territoire de l'Europe, car il y a encore des nations qui sont privées de leurs droits naturels ; leur délivrance, dépassant parfois les frontières d'un seul état et touchant les intérêts de plusieurs, devient une vraie question internationale, comme par exemple celle de la nation polonaise, partagée entre trois états : Russie, Prusse et Autriche.

Au cours du dernier siècle, la vie internationale s'est extrêmement compliquée ; elle est devenue un vrai jeu de forces de nature politique, économique et nationale qui, parallèles et divergeantes, agissant toutes en même temps, produisirent souvent des combinaisons étranges, qui voilèrent le vrai sens des choses. Les relations internationales s'étaient énormément multipliées de sorte qu'en chaque lieu et à chaque moment un conflit devint possible, mais sans pouvoir être localisé, comme cela avait lieu autrefois. Maintenant il n'y a plus d'états isolés, ni de phénomènes isolés ; ils sont tous liés entre eux. Aucun état ne peut plus vivre, renfermé en lui-même, sans subir l'influence d'autres états et sans les influencer à son tour ; aucun phénomène de sa vie ne peut plus rester sans se refléter dans celle des autres états, étant lui-même résultat de l'action de forces diverses, provenant de sources diverses, souvent bien éloignées. La marche de l'histoire pousse les états vers une vie commune, mais pour le moment c'est encore une lutte générale des rivalités passionnées.

Dans cette lutte, pour augmenter les chances du succès, ou comme on le dit, pour mieux défendre ses intérêts, les états concluent entre eux des traités temporels et des alliances plus durables. Ce sont des raisons politiques nationales et économiques, toutes ensemble ou seulement celles

qui prévalent pour le moment, qui déterminent le choix des alliés et la portée des alliances, de sorte qu'on trouve parmi elles des alliances bien naturelles et d'autres plus ou moins artificielles. Prenons par exemple l'alliance franco-russe ; au point de vue national, elle est contraire à la tradition historique et au caractère des deux peuples ; sa valeur politique pour les deux alliés peut être fortement questionnée ; mais elle a sa raison d'être dans des motifs économiques : la Russie a besoin d'argent pour ses armements et pour son industrie ; la France, en le lui fournissant, trouve une location avantageuse pour ses capitaux exubérants et libres. L'autre alliance, l'Allemagne-Autriche, semble correspondre à presque tous les intérêts des deux empires : politiques, nationaux et économiques ; par conséquent, elle est plus solide. Au début du XX^e siècle, grâce aux alliances conclues, les grandes monarchies de l'Europe, comme on le sait, se sont divisées en deux camps opposés : Triple-Entente, Russie, France et Angleterre, liée avec la France par « l'entente cordiale » et de l'autre côté, la Triple-Alliance, Allemagne, Autriche et Italie, liée avec l'Allemagne par crainte de la France rivale. La combinaison devait maintenir l'équilibre de l'Europe et assurer la paix internationale ; mais comme au XIX^e siècle, la Sainte Alliance des trois empires ne put les défendre contre l'affluence des idées libérales, de même, la combinaison du XX^e siècle se montra impuissante pour arrêter la marche des événements.

Tel est le fond général du drame lugubre qui se dénoue aujourd'hui. Dans le nœud compliqué des causes immédiates, qui ont provoqué la crise sanglante, on peut en distinguer deux, qui semblent être les causes principales, les vraies forces motrices du drame. Ce sont : la rivalité entre l'Angleterre et l'Allemagne, quant à la suprématie maritime, militaire et commerciale, et la rivalité entre la Russie et l'Autriche, quant à la suprématie politique et nationale, à l'orient de l'Europe, dans le monde slave. Quant à l'hostilité franco-allemande, elle n'est en réalité que d'une importance secondaire ; l'idée de « la revanche », pour la France maté-

rialisée et égoïste, est devenue plutôt un geste patriotique, qu'un motif d'action ; on se souvient de l'expression de Gambetta : « à la revanche, il faut y penser toujours, mais il ne faut en parler jamais » ; maintenant, après un demi-siècle écoulé, on n'y pense plus. Restent donc les deux rivalités citées plus haut, qui depuis longtemps minent les bases de l'équilibre européen et l'ont enfin mis en ruines ; néanmoins elles diffèrent essentiellement l'une de l'autre.

La rivalité anglo-allemande, c'est avant tout une concurrence économique et elle ne tient ni au caractère national, ni aux idées sociales et politiques des deux peuples. Les Anglais envisagent comme un grave danger pour l'avenir économique de leur pays, le développement surprenant de l'industrie et du commerce allemands pendant les dernières dizaines d'années ; en même temps ils supposent que la force navale de l'Allemagne peut devenir une menace pour la situation exceptionnelle de leur état, jusqu'à présent inaccessible à l'invasion ennemie. L'Angleterre reste fidèle à sa tradition historique, pour ainsi dire d'égoïsme national, qui la faisait aller, au cours des siècles, tour à tour, contre chaque état, ambitionnant de donner à son commerce et à ses colonies une extension universelle ; à un moment donné, l'Angleterre, jalouse de sa domination sans rivale sur la mer, intervenait pour mettre fin aux ambitions de l'adversaire, sinon pour le ruiner ; c'est le même but qu'elle poursuit maintenant envers l'Allemagne. En tous cas la rivalité entre l'Angleterre et l'Allemagne étant, sans aucun doute, d'une grande importance pour les deux états intéressés, n'est nullement la question de l'avenir du monde civilisé.

La rivalité entre la Russie et l'Autriche possède un tout autre aspect ; elle comprend un vaste domaine d'intérêts politiques, nationaux, religieux, économiques, d'une telle étendue et importance que la rivalité elle-même cesse d'être une affaire privée des deux monarchies mais devient, dans toute la force du terme, la question du monde civilisé de l'Europe. En effet, il s'agit ici de l'organisation future de l'Orient de l'Europe, de l'avenir de différentes nations slaves,

qui l'habitent et représentent toutes ensemble le chiffre imposant de 161 millions ; enfin il s'agit de déterminer le rôle de l'Orient dans la vie de l'Europe, sa situation envers l'Occident, leurs relations réciproques.

La guerre entre la Russie et l'Autriche, c'est la lutte de deux idées : celle de l'état d'autrefois, centraliste et autocrate, faite pour les conquêtes sans fin et pour l'extermination des nations subjuguées et de l'autre côté, l'idée de l'état contemporain, basé sur le principe de la fédération des nations libres et autonomes, assurant le développement pacifique de leurs individualités nationales. Au point de vue religieux, c'est le conflit de deux églises : orthodoxe et catholique ; la première, humble esclave de l'état, instrument docile pour son action purement politique ; la seconde, tendant par son universalité à rendre la vie religieuse indépendante des influences politiques ; d'un côté l'ancien principe : *cujus regio — ejus religio*, avec toutes les restrictions et la contrainte confessionnelles ; de l'autre, le principe d'une église ayant son domaine indépendant et séparé de celui de l'état. En un mot, ce sont deux civilisations qui se trouvent aux prises : la gréco-byzantine, imprégnée encore d'éléments turco-tartares, représentée par la Russie, et la civilisation latine, représentée par l'Autriche ; d'un côté le dogme et la loi, comme bases de l'ordre moral et social, de l'autre le règne du sophisme, qui se moque de la vérité et démoralise, et de la violence, qui foule la loi et abrutit. Tel est le vrai sens de la guerre qui se déroule sur le territoire de l'ancienne Pologne.

Deux solutions du problème sont possibles. La Russie vaincue, les nations slaves, soumises maintenant à l'empire des Tsars, en seront détachées et vont former avec celles de l'Autriche une ou plusieurs fédérations de nations libres, qui serviront en même temps de barrière entre l'Occident et le vrai Orient de l'Europe ; la Russie, reculée dans ses limites naturelles, restera un état « grand-russe » puissant quand-même par le nombre de ses sujets, plus de 100 millions, dont 75 appartiennent à la nation grande-russe et par

les richesses inépuisables de son vaste empire ; elle ne pèsera plus sur l'Europe et ses forces ne seront plus dirigées vers de nouvelles conquêtes, mais au travail fructueux de son propre développement.

Il peut arriver cependant que la guerre apporte une autre solution. La Russie triomphante de l'Autriche et devenue maîtresse absolue du monde slave, tombant tout entier sous le joug grand-russe, ne trouvera plus en Europe de contre-poids pour sa puissance internationale, de limites pour son ambition, d'obstacles pour son expansion et pour son esprit de conquête ; c'est l'empire des Tsars, fort d'à peu près 200 millions de sujets, plein de mépris et de haine pour « l'Occident pourri », qui dictera alors des lois au monde civilisé, dirigera sa vie, règlera les relations internationales. Voilà où est le danger. Napoléon 1^{er}, dans sa solitude tragique de l'île de Sainte-Hélène, entrevoyait après une centaine d'années, l'Europe toute entière « cosaque » c'est-à-dire soumise à la domination grande-russe moscovite. Cette vision va-t-elle devenir maintenant une réalité, les rêves de tous les panslavistes grand-russes vont-ils s'accomplir ? La marche des événements le laisse craindre.

Dans la guerre universelle d'aujourd'hui la Russie ne rencontra que deux adversaires : l'Allemagne et l'Autriche, tandis que de son côté se rangèrent non seulement les puissances alliées, la France et l'Angleterre, mais encore la Belgique, la Serbie, le Monténégro et même l'ennemi d'hier, le Japon. Tous ces états prétendent défendre leurs propres intérêts contre l'Allemagne ou contre l'Autriche, mais en même temps, on ne peut pas le nier, ils font le jeu de la Russie, d'une manière bien effective. Ce sont eux qui portent et reçoivent les coups sanglants et épuisent leurs ressources ; la Russie reste presque intacte, ses adversaires étant occupés ailleurs, et réserve ses forces pour le moment décisif. L'expression connue : *on travaille pour le roi de Prusse*, doit être changée ; maintenant *on travaille pour le Tsar*, c'est sa cause que la fortune favorise. La Russie semble être sous une protection singulière de la providence,

écrivait dans ses mémoires, à la fin du XVII^{me} siècle, le tout-puissant gouverneur de la Russie, le maréchal Munich, en présence des succès étonnants que l'empire recueillait partout, et qui n'étaient ni mérités, ni même logiques. L'histoire se répète; voyons seulement de près les circonstances d'aujourd'hui.

Ensuite du conflit serbo-autrichien, la Russie, ne pouvant agir autrement sans perdre pour toujours son prestige sur les Balkans, se mit à mobiliser ses armées contre l'Autriche; aux notes de l'Allemagne, devenue inquiète, elle répond par des assurances pacifiques, en niant solennellement le fait de la mobilisation; mais comme celle-ci avançait tout de même, l'Allemagne se vit forcée de déclarer la guerre. Une offensive, planée et énergique, bien dangereuse pour la Russie, allait commencer sur terre et sur mer, mais à ce moment ce sont les alliés qui intervinrent et détournèrent le coup. L'Allemagne fut obligée de diriger toutes ses forces vers l'ouest, en se bornant à sa frontière de l'est à une défensive, qui laissa à la Russie tout le temps de se préparer et toute la liberté d'action. La Belgique s'élança dans la lutte de son propre gré, sans y être obligée, probablement poussée par le désir de défendre ses capitaux, engagés en Russie; en tout cas l'événement fut imprévu et favorable pour la Russie. La Belgique écrasée, la France paie seule tous les frais de l'alliance qui aurait dû la préserver un jour contre l'invasion désastreuse; mais, ironie du sort, c'est tout le contraire qui arrive: l'alliance ne servit qu'au profit de la Russie. Ensuite c'est l'Angleterre, qui vient au secours de la France et de la Belgique, et par conséquent, fait cause commune avec la Russie, sa rivale dangereuse en Asie, son antithèse sociale en Europe. Une partie considérable de l'opinion anglaise prétend que l'Angleterre, en s'engageant dans la guerre, risque beaucoup et met sur la carte son avenir, sans y pouvoir gagner quelque chose; mais si l'on peut avoir des doutes sur les conséquences de la démarche pour l'Angleterre elle-même, il reste hors de doute que son intervention fut un fait extrêmement favora-

ble et d'une grande portée pour la Russie. Les chances de la dernière ne finissent pas encore. L'Italie, alliée de l'Allemagne et de l'Autriche pendant la paix, par sa neutralité au temps de la guerre, rend un énorme service à la Russie ; en refusant à l'Allemagne son concours actif contre la France, elle rendit impossible l'offensive allemande du côté de la Russie et en même temps tient clouée à sa frontière une partie des forces autrichiennes, qui pourraient être autrement dirigées contre la Russie. En un mot, la situation est telle : l'Allemagne obligée de jeter presque toute son armée sur le théâtre de l'Ouest, l'Autriche forcée de faire face à trois adversaires déclarés : Russie, Serbie, Monténégro, et à l'Italie vacillante.

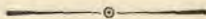
La Russie, grâce à ses alliés, sans faire elle-même de grands efforts, peut remporter sur le théâtre de l'est des succès brillants et décisifs. Plus encore, la marche triomphante de l'Allemagne contre les alliés, les victoires surprenantes et les défaites désastreuses, qui épuisent aussi bien les vainqueurs que les vaincus c'est, proprement dit, le triomphe futur de la Russie sur l'Occident civilisé de l'Europe ¹.

« On travaille pour le Tsar » sur toute la ligne et avec beaucoup de zèle ; on verse des flots de sang et on se ruine. On pourrait dire, les sentiments et les passions ont pris le dessus sur la raison politique. Chez la France et la Belgique, c'est l'avidité matérialiste, chez l'Angleterre, c'est la jalousie envers l'Allemagne, qui en firent les alliées de la Russie et leur ont voilé la conscience du vrai danger. Ce danger, il s'approche.

Ce chapitre a été écrit au mois de septembre 1914 ; depuis ce temps-là, les détails du tableau ont changés, mais l'essentiel resta le même. La Turquie et l'Italie se sont engagées dans la guerre ; la première pour la cause des puissances centrales, la seconde contre ses alliés d'hier, à côté de la Russie, de la France et de l'Angleterre. La Russie a essuyé des défaites et des pertes énormes mais, vu les ressources dont elle dispose, elle a moins souffert que les autres et il est toujours possible, qu'à la fin de la lutte, si une révolution intérieure ne survient pas, la Russie demeurera encore la plus forte et le dernier mot ne manquera pas de lui appartenir.

Le moment venu pour régler et consolider les résultats de la lutte armée, on verra les états de l'Occident de l'Europe affaiblis, sinon exténués, au bout de leurs ressources ; c'est alors que la Russie, disposant de forces militaires encore intactes, fera valoir sa voix décisive et réglera le compte de la guerre bien naturellement à son profit ; la position exceptionnelle que la marche des événements va lui procurer, elle ne la quittera plus. Le triomphe remporté par la Russie sur Napoléon au début au XIX^e siècle, était dû, lui aussi, à l'épuisement de l'Europe par les guerres précédentes. La suprématie que la Russie a conquise alors, apporta au monde civilisé un siècle de militarisme et des troubles continus, qui aboutirent à la guerre universelle d'aujourd'hui. Si cette guerre va finir par un nouveau triomphe de la Russie, triomphe encore plus important et plus décisif, les conséquences en seront beaucoup plus funestes qu'auparavant. Ce ne sera pas seulement la mort des nations slaves, englouties par la grande-Russie, mais encore la fin des petits états indépendants voisins de l'empire russe, comme Suède, Norvège, Roumanie ; ce sera, dans toute l'étendue du mot : *finis Europæ*.

Septembre 1914.



Le monde slave et la Russie.

On a lu dans les journaux, au début de la guerre que la Russie, c'est-à-dire le gouvernement russe, se met à la tête du monde slave, manifeste solennellement son désir de réconciliation avec la Pologne torturée, engage les sujets slaves de l'Autriche à se mettre du côté du Tzar, en un mot, s'efforce de proclamer « une croisade slave » contre les oppresseurs. La démarche a excité l'admiration de la France, qui y a trouvé « un événement d'une énorme importance ». Mais, pour comprendre le vrai sens de cette démarche et ses vrais motifs et pour pouvoir estimer ses conséquences, il faut tout d'abord se rendre compte de ce que c'est le « monde slave », un ensemble de 161 millions, ainsi que du rôle qu'y a joué la Russie, et de la place qu'elle y occupe.

Certes, le problème slave est une des questions qui, s'imposant depuis longtemps au monde civilisé, a enfin amené la guerre universelle et qu'à son tour cette guerre tiendra à résoudre ; puisse seulement la solution être conforme à la justice et servir au profit de l'humanité.

Le problème slave comprend les relations réciproques des peuples qui habitent l'Orient de l'Europe et leur rôle envers ceux de l'Occident. Pour la plupart, ce sont des peuples d'une origine commune slave, mais qui, mélangés avec d'autres éléments ethniques, diffèrent maintenant entre eux, d'une manière tout-à-fait distincte en ce qui concerne l'état de la civilisation, la religion, les mœurs, les idées, politiques et sociales, en somme tout ce qui forme le « caractère national ». En Europe en général, il n'y a plus de races pures ; l'histoire, les relations internationales, ont fait leur œuvre : le sang qui coule dans les veines d'un peuple, est bien mélangé et ne présente aujourd'hui qu'un seul

agent parmi le grand nombre de ceux, qui, au cours des siècles, ont contribué à former ce que nous appelons : « l'individualité nationale ». Chacun connaît l'expression : « monde germanique » ou « monde romain », ce n'est qu'une généralisation, plutôt même une abstraction, rappelant seulement une certaine parenté de sang d'un groupe de peuples, sans viser à leur unité politique ; or, chacun de ces mondes est divisé en nations qui, en retenant du passé quelques traits du caractère commun, sont néanmoins souvent bien opposées l'une à l'autre et toutes, grandes et petites, possèdent leur individualité bien accentuée et tiennent bien fort à la conserver et à la développer. Ce serait donc une erreur d'identifier un groupe entier avec une seule nation, soit la plus puissante, et de la regarder comme porteur d'un idéal, politique et social, commun à tout le groupe.

Cette erreur devient évidente, quand on a en vue les nations de l'Occident de l'Europe, appartenant aux groupes germanique et romain, mais on la commet très souvent, quand on énonce des jugements sur le monde slave, c'est-à-dire, sur le groupe des nations d'origines slave de l'Orient de l'Europe, qu'on connaît moins. On suppose ici un monde slave unifié, homogène, animé des mêmes sentiments et des mêmes aspirations politiques ; en même temps on ne voit dans le monde slave que la Russie. C'est elle, on le croit, qui représente ce monde, et bien naturellement tout ce que la Russie exprime, comme état et comme peuple, toutes les tendances et l'action de sa politique intérieure et extérieure, on le met sur le compte du monde slave. L'hostilité bien prononcée, mêlée de mépris et de jalousie, que la Russie, gouvernement et nation, nourrit envers l'Occident et dont il faut chercher la source au fond de la nature innée aux peuples de l'Orient, est attribuée à tous les Slaves ; on en fait des ennemis de la civilisation européenne et de cette manière on arrive à s'imaginer un danger slave, au lieu de se défendre contre le vrai danger russe.

Mais la réalité c'est tout le contraire. Le monde slave, comme unité de culture et de politique, n'existe pas et n'a ja-

mais existé dans les temps historiques ; cette unité, non plus, ne peut être créée spontanément par un décret, ni par un manifeste, étant toujours le résultat d'un travail long, qui avant tout devrait être sincère. En réalité, ce ne sont que des nations slaves, qui existent, nations nombreuses, bien distinctes, comme quantité et qualité, et aucune d'elles, ni par son mérite historique, ni par les données d'aujourd'hui, n'a acquis le droit incontestable de se proclamer chef de l'ensemble slave, son tuteur et son organisateur. Ce titre désiré et même réclamé dans certains moments historiques par l'empire des Tzars, le monde slave ne pourrait le lui accorder de bon gré. Les différences entre les nations slaves semblent être plus profondes et plus importantes, que celles qu'on voit dans les autres groupes des nations européennes. Déjà au début de la civilisation, à l'époque, où sous l'influence des idées religieuses se produisit la formation du caractère national, le monde slave s'est divisé en deux parties ; l'une reçut la lumière religieuse de Rome et par conséquent développa son individualité sur les bases de la civilisation latine ; ce sont les slaves catholiques de l'Occident.

Pour l'autre partie du monde slave, le Bas-Empire grec de Constantinople fut la source de la religion et de la civilisation ; ce sont les slaves orthodoxes de l'Orient. La différence s'est accrue encore avec le temps, car les slaves orthodoxes succombèrent à la domination des Tartares et des Turcs, qui dura plusieurs siècles et leur caractère subit à cette époque de nouvelles modifications, en s'éloignant de plus en plus du type slave occidental. De sorte qu'on doit distinguer aujourd'hui, à côté des types intermédiaires, deux organisations psychiques principales, bien opposées : l'une qu'on pourrait nommer type slave, formée par la civilisation latine, et l'autre, où sont confondus les éléments de la civilisation gréco-byzantine est plutôt turco-tartare.

On pourrait bien dire, que ce n'est que la ressemblance des langues et des idiomes slaves, qui démontre une communauté d'origine et une parenté lointaine de ces nations.

Seule, la ressemblance de langue ne fait pas encore l'union, mais elle conduit souvent à des conclusions superficielles et fausses, qui cependant à force d'être répétées et propagées dans certains buts, prennent peu à peu, pour beaucoup de monde, l'aspect de vérités incontestables. Hors la langue, en ce qui regarde : le caractère national, la structure de la vie sociale, les idées religieuses et politiques, on voit chez les nations slaves toute une échelle de différences, de variations, de transitions, sans trouver un élément d'importance, qui pourrait être regardé, comme un trait saillant essentiel, appartenant à tout le monde slave. Les nations slaves présentent entre elles des contrastes frappants ; en voici quelques exemples. Chez la nation polonaise, l'individualisme illimité, étant le produit de la grande liberté personnelle, qui fut la source de la faiblesse de l'état polonais d'autrefois, mais qui a créé en même temps le type sublime du *citoyen*-patriote et est opposé à l'obéissance aveugle, touchant à l'esclavage, qui jusqu'à hier était le trait dominant des *sujets* russes et la source de la puissance de l'empire des Tzars ; chez les Bohémiens, l'esprit ferme, imprégné du sentiment du devoir, réglant toute la vie, personnelle et sociale, et de l'autre côté, l'absence de dogme, de règle et de logique dans la vie russe, dominée exclusivement par l'impulsivité et par le hasard, et si l'on va encore plus loin dans cette direction, les instincts parfois sauvages, indomptés des Serbes et des Bulgares, dont nous avons vu le tableau terrifiant pendant la dernière guerre des Balkans.

* * *

Passons maintenant à la revue des principales nations slaves.

1° Russes, qu'on devrait plutôt nommer : *Grands-Russes* ou *Moscovites*, nation souveraine de l'Empire russe, y formant le gros de la population :

75 millions sur le total de 170, si l'on y compte aussi tous les descendants des diverses tribus et peuplades, qui habitaient jadis l'Orient de l'Europe et qui sont maintenant

plus ou moins russifiées. Religion orthodoxe, langue, d'origine slave, sang et caractère, mélange des éléments : slave, finnois et mongol ; esprit personnel et national, flexible et en même temps persévérant, astucieux et sophistique, avec toutes les qualités et les défauts formés par l'influence spirituelle grecque et par l'esclavage séculaire sous le joug des Tartares. La civilisation gréco-byzantine a mis son empreinte ineffaçable sur la vie russe, intellectuelle et sociale, tandis que les grandes monarchies autocratiques d'Asie ont servi de modèle à l'organisation du régime intérieur de l'Empire russe.

2° *Polonais*, liés étroitement à l'Occident par leur religion catholique et par toutes les relations du passé, ils représentent l'avant-poste de la civilisation latine à l'Orient de l'Europe. A la fin du 18^{me} siècle, l'état polonais fut partagé par les trois monarchies voisines : la Russie, la Prusse et l'Autriche, et la nation perdit son indépendance politique. Depuis lors, les Polonais privés de leurs droits nationaux, persécutés, comme nation et religion, en Russie aussi bien qu'en Prusse, ce n'est qu'en Autriche, que les Polonais jouissent, depuis 50 ans, d'une certaine liberté nationale et possèdent une certaine autonomie. Toutes les persécutions et tous les malheurs de plus d'un siècle, n'ont effacé chez eux, ni le souvenir de la Pologne indépendante, occupant jadis une des premières places dans le rang des nations civilisées, ni tué la foi dans l'avenir. Le progrès, qu'a fait malgré tout la nation polonaise pendant le dernier siècle, et qu'elle continue à faire sans relâche sur tous les champs de l'activité humaine, sciences, beaux-arts, industrie, en est la meilleure preuve. L'amour ardent de la liberté et de la patrie est devenu le sentiment dominant toute la vie d'un polonais ; défendre sa nationalité, travailler pour l'avenir de la patrie, voilà sa devise depuis le berceau jusqu'à la tombe. Le nombre total des Polonais peut être évalué au chiffre de 24 millions, dont 12 millions sont sujets russes, 5 appartiennent à l'Autriche, 4 à la Prusse et enfin 3 millions habitent l'Amérique.

3° *Ruthènes ou Petits-Russes*, nation nombreuse, comptant jusqu'à 30 millions, occupe dans le sens géographique et ethnographique la place intermédiaire entre les Grands-Russes et les Polonais. Leur indépendance politique ne dura pas longtemps et leur individualité nationale, demeurant pour la plupart sous une influence étrangère ; au XIII^{me} siècle les principautés ruthènes de Kijow, Halicz, Volhynie et autres, ont subi l'invasion désastreuse des Tartares ; ensuite elles ont été annexées par le Grand-Duché de Lithuanie et depuis la fin du XIV^{me} siècle ont fait partie de l'état polonais. Au XVII^{me} siècle le gros du peuple ruthène tomba sous la domination du Grand-Duché de Moscou et le reste, à l'époque du démembrement de la Pologne, a été partagé entre la Russie et l'Autriche, de sorte qu'aujourd'hui 25 millions de Ruthènes appartiennent à l'empire russe, et 5 millions à l'Autriche-Hongrie. En Russie leur nationalité est opprimée, la langue persécutée et ils sont forcés par tous les moyens possibles à devenir Grands-Russes ; en Autriche au contraire, ils ont tous les droits d'une nation autonome et toute la possibilité de développer leur nationalité. On trouve tout de même chez les Ruthènes d'Autriche un parti Moscovite qui, conquis par la propagande grande-russe, venant de la Russie, a renoncé à sa propre nationalité et prétend n'être qu'une branche du peuple grand-russe. Le parti n'est pas nombreux et en général les Ruthènes tiennent fort à leur nationalité, en sont très jaloux et dans la crainte de n'être pas engloutis par les nations voisines, sont ennemis déclarés de l'empire des Tzars, mais en même temps restent souvent hostiles envers les Polonais. Quant à la religion, les Ruthènes d'Autriche appartiennent presque tous à la confession gréco-catholique (uniate), culte institué en Pologne à la fin du 16^{me} siècle par suite de l'union de deux églises, catholique et orthodoxe ; en Russie le culte uniate étant prohibé, les Ruthènes sont forcés d'être orthodoxes ; il n'y en a qu'une petite partie, qui a réussi à devenir catholique.

4° *Blancs-Russes*, au nombre de 6 millions, forment une nation qui, dans un passé non lointain a commencé, avec

le concours des Polonais, à développer son individualité ; mais jusqu'à présent ce ne sont que des débuts, car le gouvernement russe y met tous les obstacles possibles. Auparavant ils faisaient partie de l'état polonais, maintenant ils appartiennent à l'empire russe, occupant un territoire au nord-est de l'ancienne Pologne, resserrés entre les grands-russes, les polonais et les ruthènes. Auparavant pour la plupart uniates, ils sont aujourd'hui en partie orthodoxes, en partie catholiques. Comme race, peut-être représentent-ils le type slave le plus pur.

5° *Bohémiens ou Tschèques et Moraviens*, deux nations très rapprochées forment à l'Ouest une île slave, entourée de la mer allemande et comptent jusqu'à 7 $\frac{1}{2}$ millions. Après avoir perdu depuis longtemps leur indépendance politique et subi des guerres d'extermination, qui ont porté un coup terrible à leur civilisation, jadis la plus avancée du monde slave, les Bohémiens et les Moraviens ont conservé tout de même leur nationalité et grâce à leur caractère persévérant, laborieux et pratique, ainsi qu'à l'autonomie politique, dont ils jouissent, ils ont atteint dans leur pays un haut degré de prospérité, matérielle et spirituelle. Faisant partie de la monarchie autrichienne, ils défendent ardemment leur individualité nationale contre les agressions de l'élément allemand qui pénètre dans leur territoire ethnographique catholique, et lié étroitement par leur histoire et leur civilisation au monde latin, s'ils manifestent quelques fois certaines sympathies grandes-russes, c'est plutôt une manœuvre politique pour influencer le gouvernement de Vienne et aucunement la preuve d'une vraie gravitation vers l'empire des Tzars.

Une place intermédiaire entre les Tchèques et les Polonais occupent les Slovaques qui, au nombre de 1 $\frac{1}{2}$ million, habitent les versants du sud des Karpathes, et font partie du royaume de Hongrie. Leur développement national rencontre des obstacles presque insurmontables, leur situation politique et sociale est bien précaire, car ils sont soumis par le gouvernement hongrois à un système de magyarisation à outrance.



6° *Serbo-Croates et Slovènes*, au nombre de 7 millions, habitent les provinces du sud de l'Autriche-Hongrie, ainsi que la Bosnie et l'Herzégovine ; aux bords de l'Adriatique, ils sont mêlés aux Italiens. Ce sont des descendants des tribus slaves qui y ont été installées par les empereurs romains pour la défense des frontières de l'Empire contre les invasions barbares et ils n'ont jamais réussi à former des états d'une importance et d'une indépendance durables. Placés entre deux mondes : romain et gréco-byzantin, ils se sont divisés depuis longtemps en deux partis : catholique et orthodoxe, qui diffèrent entre eux, non seulement par la religion, mais encore par le caractère, l'esprit, et par les aspirations politiques. Les catholiques tiennent à la civilisation d'Occident et à l'Autriche, où ils possèdent le droit et la possibilité de développer leur nationalité, tandis que les orthodoxes tournent leurs yeux du côté de l'Orient, vers le rêve de la « Grande Serbie », indépendante et protégée par la Grande Russie.

7° Nations slaves des Balkans : *Bulgarie 7 millions, Serbie 5 millions et Monténégro jusqu'à 1 million* ; elles forment maintenant trois états indépendants, rapprochés certainement par leur religion orthodoxe et par leur caractère national — produit du sang et de l'histoire — de la nation Grande-Russe. De même que cette dernière, elles ont reçu la lumière religieuse et les origines de la civilisation de l'empire grec de Constantinople ; de même les événements historiques ont introduit dans leur sang et dans leur esprit une quantité d'éléments nouveaux, pour la plupart finnois et mongols comme le prouve le nom même de la Bulgarie, venant de « Volga » ; enfin toutes, excepté le Monténégro, qui resta toujours libre, elles succombèrent au joug turc, et subirent l'influence funeste de l'esclavage asiatique.

Avant l'invasion turque, l'histoire de la Bulgarie et de la Serbie, c'est l'histoire de guerres sanglantes, que ces nations, dominées par la soif de nouvelles conquêtes, ne cessaient de se faire la guerre, l'une contre l'autre, ou contre leurs voisins ; redevenues libres au XIX^e siècle, elles continuent

à la faire avec la même passion féroce. Chacune d'elles nourrit le rêve d'une grande expansion territoriale, sans tenir compte des aspirations et des vœux des nations à subjuguer ; pour atteindre leur but, elles se déclarent les alliées politiques tantôt de la Russie, tantôt de l'Autriche, en restant au fond étroitement égoïstes ; d'autre part elles deviennent souvent toutes les deux, sans le savoir, l'instrument passif de la politique des grandes monarchies. Ce double jeu, qui se produisit aux Balkans, y rendit l'indépendance des états slaves bien incertaine et en même temps paralysa leur progrès social, économique et moral.

* * *

La revue précédente conduit aux conclusions suivantes :

De toutes les nations slaves, il n'y en a que quatre, notamment les nations grande-russe, bulgare, serbe et monténégrine qui possèdent aujourd'hui l'indépendance politique, c'est-à-dire la qualité de nations *souveraines* ; toutes les autres, pour le moment, ne sont que des nations assujetties. Les trois principautés slaves des Balkans ne pouvant aucunement exercer une influence directe sur le sort et l'organisation du monde slave, ce n'est que la Russie qui pourrait être envisagée comme un état slave indépendant et puissant, capable de devenir le centre de gravitation pour tout le monde slave. Mais, existe-t-elle vraiment la possibilité d'une pareille gravitation ? La Russie possède-t-elle l'attrait nécessaire pour que toutes les nations slaves cherchassent d'elles-mêmes un abri sous le sceptre des Tzars ? Leurs désirs correspondent-ils aux buts que poursuit la politique russe, aux aspirations des nations slaves ? Voilà des questions d'une grande importance non seulement pour les Slaves, mais aussi pour l'Europe tout entière.

Le passé et le présent donnent pour l'avenir une réponse absolument négative. Le rôle que la Russie a toujours joué dans les relations slaves n'était pas fait pour attirer, mais plutôt pour repousser les Slaves. L'idée slave n'existait point pour le grand-duché de Moscou d'autrefois ; pour

l'empire russe d'aujourd'hui ce n'est qu'une manœuvre politique, qu'un cri de guerre qui... retentit dans le vide. La Russie ne tenait pas à unir les nations slaves libres ; elle voulait s'en emparer et s'efforçait de les subjuguier ; sa politique ne fut jamais slave, elle était tout simplement moscovite ou, si l'on veut, grande-russe. Le grand-duché de Moscou, après s'être délivré du joug tartare, commença sa nouvelle vie en écrasant les libres et anciennes républiques slaves de Novgorode et de Pskov et se mit en marche vers des conquêtes sans fin ; entré au début du XVIII^e siècle en Europe par *la fenêtre de la Baltique*, grâce aux victoires remportées sur la Suède — bataille de Poltava, 1709 — et baptisé par Pierre-le-Grand du nom d'Empire russe, le nouvel état resta fidèle aux anciennes traditions du grand-duché de Moscou, empruntées aux grandes monarchies de l'Asie : l'expansion territoriale resta le but et la nécessité de l'empire russe. Avec son concours énergique, sinon par son initiative, s'accomplit à la fin du XVIII^e siècle le partage de la Pologne et le crime commis sur une nation slave donna à l'empire russe, qui se dit aussi slave, la place désirée parmi les grandes puissances de l'Europe. Le succès obtenu par la Russie dans la guerre universelle de 1812-13 augmente encore son importance internationale et sa puissance s'accroît de nouveau aux dépens de la Pologne qui, reconstituée en partie par Napoléon, tombe à la fin sous le pouvoir absolu des Tzars.

Avec la ténacité consciente qui tend à son but, l'empire russe combat la Turquie pour s'emparer de Constantinople, qu'il regarde comme sa succession légitime, léguée par le bas-empire grec ; la Russie parvint à affaiblir la Grande Porte, aida à délivrer les Slaves des Balkans, sans en profiter elle-même, grâce à l'intervention de l'Europe ; l'œuvre préméditée n'est pas finie, mais sur sa route la Russie rencontre maintenant un nouveau rival, puissant et dangereux, c'est l'Autriche-Hongrie. Repoussée par la Prusse de l'empire allemand, l'Autriche devait tourner ses regards d'un autre côté, pour devenir un jour ce qu'indique son nom :

Oesterreich (empire d'Orient) ; elle était obligée de chercher de nouvelles sources de force. Cette force, ce ne sont que les nations slaves qui pouvaient la lui donner. Et par nécessité historique, la politique autrichienne qui était autrefois allemande et centraliste, devait changer en politique slave ou du moins se laisser gouverner par l'idée fédérative, qui serait l'union de toutes les nations, slaves et autres, faisant partie de la monarchie.

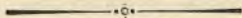
A part les quatre millions de Polonais qui appartiennent au royaume de Prusse, et les petites principautés slaves des Balkans qui sont indépendantes, tout le reste des nations slaves est divisé entre la Russie et l'Autriche. Si on fait l'examen de leur situation relative, on voit qu'en Russie elles sont soumises à un régime purement centraliste qui, en réservant les privilèges exclusivement pour la nation souveraine grande-russe, restreint de plus en plus les droits civiques et politiques de toutes les autres nations slaves, ne se souciant nullement de leurs intérêts, mais au contraire, tend à leur ruine, pour les forcer à renoncer à leur individualité nationale et à se confondre avec la nation grande-russe. En Autriche les nations slaves jouissent d'une autonomie qui leur permet d'arranger elles-mêmes leur vie intérieure, sociale et économique ; leur nationalité n'y est pas non plus persécutée et a le droit légitime de se développer. Si la fédération et l'autonomie ne sont pas encore parfaites, elles sont cependant en train de se perfectionner.

La rivalité entre la Russie et l'Autriche, c'est le drame du monde slave. Le fragment de la guerre universelle d'aujourd'hui, celui qui se déroule sur le territoire de l'ancienne Pologne, ce n'est pas la lutte entre le slavisme et le germanisme, comme le manifeste du grand-duc russe veut le suggérer, rappelant le grand combat slavo-germanique du XV^e siècle, auquel d'ailleurs les Grands-Russes n'ont pas participé ; c'est tout simplement la lutte entre deux puissances rivales : la Russie et l'Autriche, pour la suprématie dans l'Orient slave de l'Europe. La guerre va décider si les nations slaves seront englouties par *la mer grande-russe* ou

si elles vont former, à part la nation grande-russe, une fédération qui, en assurant l'existence et le développement de leurs individualités nationales, servira en même temps à toute l'Europe de rempart contre les aspirations et les agressions de l'Orient. Pour les slaves d'Occident, c'est la question de vie ; pour l'empire des Tzars c'est la question de conserver en Europe sa place de grande puissance, comme l'a avoué dans son discours à la Douma, le ministre russe des affaires étrangères.

L'issue de la lutte dépend certainement aussi de la force morale qui est mise en jeu. C'est pour la créer que le gouvernement russe fait aujourd'hui appel au sentiment de l'unité slave, « ouvre son cœur » aux Polonais et leur promet le paradis sous le sceptre des Tzars, enfin attire les « frères Ruthènes » sur « le sein de la mère Grande-Russie ». On essaie malgré tout, malgré la réalité palpitante du passé et du présent, malgré tous les faits, grands et petits, qui sont la négation absolue des douces promesses, on cherche tout de même des alliés crédules dans les camps ennemis et l'on s'efforce de rendre la guerre populaire, en flattant l'amour-propre de la nation grande-russe par le mirage d'une grande mission historique slave à remplir. Mais il semble que cette démarche vienne trop tard pour qu'elle puisse réussir ; les nations slaves ont trop souffert de l'égoïsme brutal du gouvernement et de la nation grande-russe pour qu'elles puissent croire maintenant que cet égoïsme a fait place tout d'un coup à l'idée de libertés nationales. Une pareille idée, l'esprit grand-russe n'est pas encore capable de la concevoir, le gouvernement des Tzars de la pratiquer.

Août 1914.



Répartition des peuples Slaves entre les Etats politiques

PEUPLES SLAVES :	Russie millions	Autriche- Hongrie millions	Prusse millions	Prin- cipautés d. Balcan millions	Total millions
1. Russes (Grands-Rus- ses ou Moscovites) .	75				75
2. Polonais.	12	5	4		21
3. Ruthènes (Petits-Rus- ses ou Ukrainiens) .	25	5			30
4. Blancs-Russes . . .	6				6
5. Tchèques (Bohé- miens) et Moraviens.		7 $\frac{1}{2}$			7 $\frac{1}{2}$
6. Slovaques		1 $\frac{1}{2}$			1 $\frac{1}{2}$
7. Slovènes		2			2
8. Serbo-Croates . . .		5			5
9. Bulgares (Royaume de Bulgarie)				7	7
10. Serbes (Royaume de Serbie)				5	5
11. Monténégriens (Royaume de Monté- négro)				1	1
	118 ¹⁾	26 ²⁾	4	13	161

¹⁾ Le total de la population de l'empire russe représente 170 millions, savoir : Slaves 118 mil., Lithuaniens 4 mil., Esthes et Lèthes 3 mil., Juifs 6 mil., Finlandais 5 millions, Allemands 2 mil., Tartares 25 mil., différents peuples de Caucase et d'Asie 7 mil.

²⁾ Le total de la population d'Autriche-Hongrie représente 53 millions, savoir : Slaves 26 mil., Allemands 12 mil., Hongrois 1 mil., Roumains 3 $\frac{1}{4}$ mil., Italiens 3 $\frac{3}{4}$ mil.

Les thèses principales de la question polonaise.

Parmi les problèmes internationaux dont la solution se présente au bon sens politique, comme une nécessité incontestable, la question polonaise occupe une place éminente. L'objet de la question, qui n'est rien moins qu'un peuple tout entier de plus de vingt millions — sa vie, son sort, et sa destinée — ainsi que la situation géographique, entre l'Occident et l'Orient de l'Europe, du terrain sur lequel se déroule le drame historique, prêtent au problème polonais une importance particulière. Son influence sur la marche des événements historiques et sur le groupement des forces, dont dépend l'équilibre international, est suffisamment attestée par le passé ; elle est évidente dans le présent et rien ne laisse supposer qu'elle diminuera dans l'avenir. La politique des « faits accomplis » n'est pas toujours une bonne politique ; la maladie qui dure n'est nullement la santé ; l'habitude ne fait pas encore la guérison. Or, les conditions de vie auxquelles le peuple polonais est soumis depuis plus d'un siècle, contraires, comme elles le sont, à la nature des choses et aux lois qui en dérivent, engendrent un mal permanent non seulement pour la victime, mais aussi pour tous ceux qui ont contribué jadis à créer ces conditions anormales et s'obstinent encore à les maintenir. Les souffrances du peuple polonais constituent un foyer d'inflammation pour toute l'Europe, on pourrait dire une plaie ouverte dans son organisme ; un malaise chronique s'en suit et les crises périodiques, semblables aux convulsions pernicieuses de l'organisme tourmenté par une ma-

ladie, en sont le manifestation visible. Pendant le dernier siècle, dans toutes les crises qui ont bouleversé la vie de l'Europe, on trouvera au fond la question polonaise parmi les causes du conflit survenu. Il est donc grand temps de penser sérieusement à guérir la plaie qui s'appelle question polonaise et de donner à celle-ci une solution satisfaisante, conforme à la logique des faits et aux exigences de la vie réelle. On ne peut pas impunément prolonger un état de choses anormal par lequel un peuple tout entier reste éliminé du rang de ceux qui ont droit à leur vie nationale et au travail commun pour le progrès de l'humanité. Dans l'économie du monde, chaque peuple a son devoir à remplir et on ne peut pas en supprimer un seul par la violence et s'acharner à le faire mourir, sans troubler gravement l'ordre et blesser mortellement l'harmonie internationale qui en est l'idéal. Si aujourd'hui, grâce au développement énorme des relations entre les peuples et les états, un événement quelconque, même relativement insignifiant, trouve son écho dans tout le monde, d'autant plus un tel fait, comme celui de l'action méthodique dirigée contre les droits naturels d'un peuple, ne peut manquer de devenir une source empestée d'influences funestes pour l'ensemble tout entier des relations internationales.

La question polonaise n'est pas nouvelle ; elle date de la fin du XVIII^e siècle, au moment où l'Etat polonais indépendant a cessé d'exister. Depuis ce temps-là, on a bien souvent cherché à la décider sur les champs de bataille, on l'a discutée aux tribunaux de la diplomatie internationale, on l'a remaniée de différentes façons, mais toujours sans lui donner une solution logique et naturelle ; la question reste ouverte jusqu'à présent. Aujourd'hui, après la lutte gigantesque, qui n'a pas de pareille dans l'histoire, quiconque en sortira vainqueur, la question polonaise s'imposera à lui avec toute sa force vitale ; sera-ce l'alliance ou l'entente qui dictera les conditions de la paix future, la victoire restera-t-elle au contraire indécise et les concessions réciproques auront-elles lieu ? En tout cas la question polonaise viendra

de nouveau à être discutée. Si elle n'est pas réglée cette fois-ci d'après les principes de la justice, disons même relative, car tout est relatif dans ce monde, si les droits naturels d'un peuple et les exigences de la vie réelle et de la raison sont sacrifiés de nouveau aux ambitions étroitement égoïstes et fantasques des gouvernements, il n'y aura pas pour l'avenir de paix durable en Europe, comme il n'y en avait dans le passé depuis le démembrement de la Pologne. Telles seront les conséquences inévitables, car telle est la logique de l'histoire.

*
*
*

C'est vraiment à regretter que la question polonaise ne soit pas appréciée comme elle le mérite ; la plupart du temps on ne se rend pas un compte exact ni de son étendue, ni de l'influence qu'elle exerce dans différentes directions. Les renseignements qui proviennent de sources plus ou moins officielles, sont d'ordinaire tendancieux et sans se soucier de la vérité, ils ne tiennent qu'à présenter la question sous un aspect conforme à certains buts de la politique. Tantôt on restreint ses limites naturelles et on la traite en bagatelle ; tantôt on la défigure pour en faire une sorte d'épouvantail. Quand on parle de la nation polonaise, une fois on la dit conservatrice, réactionnaire, imbue de tous les préjugés du moyen âge et incapable de progrès ; une autre fois au contraire, on la prétend révolutionnaire par excellence, sinon anarchique, ennemie de tout ordre et portée à constituer, si elle était libre, un danger permanent pour la sécurité internationale. Ces deux jugements si extrêmes et si opposés l'un à l'autre, ne peuvent pas, bien naturellement, ambitionner à être le fruit d'une étude sérieuse, ayant pour but la recherche de la vérité ; leur but unique est celui de défendre la *politique des faits accomplis* et de justifier devant l'opinion publique le maintien de l'esclavage politique d'un peuple. Il en résulte un embrouillement artificiel de la chose qui, par elle-même, est simple et claire. Influencée par la mauvaise volonté des uns, par les juge-

ments superficiels des autres, l'opinion publique s'égare ; elle connaît la question polonaise de nom, quelques détails plus ou moins faussés lui parviennent, mais l'ensemble des faits, qui est la substance de la question, échappe à sa connaissance. Le but de l'exposé qui suit, aussi court que possible, serait d'éclairer le caractère de la question polonaise, sa nature réelle et son vrai sens, ainsi que son histoire et son état actuel par rapport aux autres problèmes de la politique internationale. Sans entrer dans les détails, nous nous bornerons à démontrer les thèses principales de la question polonaise et nous tâcherons, en donnant la synthèse des faits, d'indiquer les cadres d'une solution possible et satisfaisante de la question.

I. Caractère de la question polonaise.

D'après son sens intime la question polonaise est dans toute la force du terme une question internationale et ce caractère ne peut aucunement lui être enlevé. Il s'agit en effet d'un peuple qui existe et possède son individualité prononcée. C'est donc un membre de l'ensemble des nations, un organe de l'organisme compliqué qu'on appelle monde civilisé ; comme tel, il a sa place à lui propre, et sa part prédestinée dans la vie commune. On peut, si l'on veut, abuser de la force, lui ôter sa place légitime, restreindre sa part de droits et de devoirs, mais on ne peut nullement affirmer qu'un pareil acte de violence reste sans influence sur la vie de l'ensemble et sur les relations réciproques de toutes les nations, de même qu'il serait absurde de supposer que l'atrophie forcée d'un organe quelconque puisse être opérée sans déranger le fonctionnement de l'organisme tout entier. Le sort d'une nation touche directement ou indirectement les intérêts de toutes les autres et devient par conséquent question internationale ; la question

polonaise par sa nature en est une et ne peut pas en être une autre.

C'est en vain que la politique et la diplomatie des puissances qui ont démembré l'état polonais s'obstinaient encore à démembrer l'idée polonaise, autrement dit, de faire d'une seule question polonaise internationale, trois questions séparées de la politique intérieure à suivre par chaque gouvernement envers ses « sujets d'origine polonaise », nom qu'on se plaisait à donner aux Polonais. Mais comme il y a, en dépit de frontières politiques et d'arrangements diplomatiques un seul peuple polonais uni, de même il ne peut y avoir qu'une seule question polonaise qui embrasse le peuple polonais tout entier. La nature des choses se défie de tous les efforts humains qui y sont contraires. Pendant plus d'un siècle on s'efforça de mettre l'idée polonaise en lambeaux et de l'ensevelir pour toujours en arrachant au peuple la mémoire du passé et l'espoir de l'avenir ; cependant l'idée ne cessa d'être vivante. Sans trouver son incarnation réelle et naturelle, elle est présente comme question polonaise, masquée et voilée en temps de paix, mais surgissant avec la même force aux yeux de tout le monde chaque fois qu'un conflit va ébranler l'échaffaudage artificiel des relations internationales. L'unité du peuple polonais, c'est le fond de la question polonaise. La conscience de cette unité a survécu à toutes les épreuves et constitue pour le peuple polonais un dogme immuable qui fait la force de sa résistance, pour les adversaires un obstacle dont ils estiment la valeur sans pouvoir le surmonter.

Chose remarquable et en même temps ironie du sort ! Le gouvernement de l'état qui s'acharnait tout le temps peut-être plus que les autres, à déchirer les liens qui unissent les trois parties démembrées de la Pologne, qui poursuivait comme crime de haute trahison la moindre manifestation du sentiment d'unité et d'individualité polonaise, aujourd'hui, au moment de la crise qui le menace, fait appel à ce même sentiment et afin de gagner pour sa cause le peuple polonais tout entier, lui promet non seulement le rétablis-

sement de l'unité mais encore la liberté de la vie nationale. Les déclarations du grand-duc russe, commandant en chef des armées de l'empire, ne restèrent pas seules ; des promesses semblables ont aussi été faites au peuple polonais du côté opposé, de l'Allemagne et de l'Autriche. Sur ce point les partis belligérants se sont montrés d'accord ; tous les deux condamnent dans des termes chaleureux, comme injustes et anormales, les conditions créées pour le peuple polonais et proclament l'intention de les changer. Quels que soient les motifs de cette démarche, ainsi que la sincérité de ces déclarations, néanmoins il faut constater ce fait éloquent : les puissances qui combattaient sans pitié l'élément polonais jusqu'à nier officiellement l'existence de la question polonaise, maintenant, au moment du conflit, la reconnaissent ouvertement et se proposent de la tourner chacune à son profit et de lui donner dans ses vues politiques une solution partielle. Mais, si la marche des événements a fait reconnaître la question polonaise et ce qui s'ensuit, la nécessité urgente de la régler, il y a lieu encore d'insister que la formule de la solution ne soit pas dictée par les intérêts égoïstes et passagers d'une puissance quelconque ; ce sont des raisons permanentes d'un ordre plus élevé et plus général, résidant dans la question elle-même, qui réclament une solution impartielle et complète.

* * *

Regardons maintenant l'essentiel de la question polonaise, dégagé d'embrouillements qui ne servent qu'à la voiler ou à la défigurer. Il y a au centre de l'Europe un peuple de plus de vingt millions, possédant l'histoire d'une vie indépendante d'un millier d'années, avec des pages glorieuses et magnifiques, qui survivent à l'oubli et forment le trésor de sa tradition ; un peuple qui représentait l'avant-poste avancé de la civilisation romaine et défendit pendant des siècles l'occident de l'Europe contre les invasions désastreuses et les influences barbares de l'Orient turco-tartare et gréco-byzantin. Dévoué à cette tâche qui réclamait ses meilleures

forces, mais en même temps privé complètement de l'esprit de conquête, répugnant à toute violence envers les voisins vaincus et à toute contrainte envers ses concitoyens, il a négligé le devoir de donner à son état : à l'extérieur, des frontières naturelles, capables de protéger efficacement son intégrité et à l'intérieur, une organisation nécessaire pour lui assurer sa puissance militaire et financière. Le peuple polonais a commis cette faute envers lui-même et il en a enduré les conséquences funestes ; mais quand à un crime envers les autres, le tribunal impartial de l'histoire ne peut pas le lui reprocher. Pendant la longue période de son indépendance, ce peuple n'a ravi à aucun autre son patrimoine et les autres trésors d'une individualité nationale, comme langue et religion ; le triomphe des armes polonaises n'a jamais servi à subjuguer une nation ou à s'emparer de son pays. L'état polonais se constitua comme une fédération volontaire de trois nations libres : Polonais, Lithuaniens, Ruthènes, où chaque province jouissait d'une large autonomie, et chaque citoyen de grandes libertés civiques. Habitué à respecter dans ses relations extérieures les droits des nations et dans son régime intérieur les droits de l'homme, le peuple polonais n'a connu dans son histoire ni guerres offensives de conquête, ni révolutions sanglantes, d'en bas ou d'en haut, qui toutes deux, guerres et révolutions, couronnées de succès ou manquées, sont toujours accompagnées d'actes de violence déplorables. Tel était le caractère de son passé.

Placée entre trois monarchies centralistes, autocrates et militaires, la république polonaise décentralisée et pacifique, sans gouvernement ferme et affaiblie par l'abus de toutes sortes de libertés, était depuis longtemps, pour les premières, l'objet d'une convoitise passionnée et à la fin elle en est devenue la proie. Au moment même où la constitution polonaise du 3 mai 1791, qui était une vraie révolution sans effusion de sang, ouvrait à l'état la voie des réformes fructueuses, il succomba aux coups de la violence et de la perfidie de ses voisins. L'état polonais et le peuple polonais

furent démembrés d'une façon mécanique en trois parties dont chacune a été incarcérée de force dans l'organisme étranger d'une des trois puissances copartageantes. Le drame polonais y commença ; son premier acte qui était l'anéantissement de l'état indépendant politique, était accompli ; il fut suivi, par la logique des choses, du second qui a duré jusqu'à présent, ayant pour but l'anéantissement du peuple lui-même. Mais comme cette tâche est beaucoup plus difficile que la première, sinon impossible, le second acte est loin d'aboutir à la fin proposée. On pourrait dire, la force a ravi au peuple polonais son indépendance politique, mais elle n'est pas en état de lui arracher sa nationalité ; or, cela paraît être au-dessus des forces humaines de dénationaliser un peuple qui possède une individualité, formée par dix siècles de vie indépendante.

Depuis plus d'un siècle le peuple polonais est privé de son propre état et soumis à un régime de dénationalisation implacable ; on lui refuse non seulement l'indépendance politique, mais encore tout droit à la vie nationale. Si l'on y réfléchit un moment, on ne manquera pas d'y apercevoir une tentative, aussi vaine que honteuse, de méconnaître les lois morales et sociales, qui ne sont cependant pas moins éternelles et moins puissantes que celles qui gouvernent le monde physique. L'inviolabilité des lois physiques et morales est un axiome, malgré les efforts qu'on fait quelquefois pour l'oublier dans l'aveuglement d'une passion ; ce sont ces lois qui déterminent l'ordre naturel et en même temps fixent des limites infranchissables à la volonté humaine. Toute action qui veut dépasser les limites indiquées, devient irrationnelle, ne produit que désordre et d'avance est prédestinée à faire faillite. Tel est le cas du régime appliqué au peuple polonais.

Les conditions qu'on lui a faites pour l'anéantir sont contraires à la loi suprême de la nature et par conséquent ne peuvent atteindre le but proposé ; leur unique résultat, ce sont des souffrances infligées et la démoralisation propagée, signes incontestables de désordre. L'état politique, œuvre

humaine, a pu être brisé ; l'œuvre divine du peuple résistera toujours aux attaques humaines. En effet, le peuple polonais vit et manifeste sa présence sur tous les champs de l'activité humaine ; malgré tous les obstacles, il progresse, comme quantité et comme qualité, en conservant et perfectionnant son individualité. A l'époque du démembrement c'était presque uniquement la classe dominante de la noblesse polonaise qui représentait l'élément conscient national ; cette classe était en Pologne relativement beaucoup plus nombreuse qu'ailleurs, mais en tout cas elle ne constituait qu'une partie du peuple, ne comptant pas plus d'un million de membres. Aujourd'hui ce n'est plus une classe, mais un peuple tout entier de plus de vingt millions, conscient dans toutes ses couches sociales, de son unité et de son individualité, qui réclame à haute voix son droit naturel à la vie nationale.

II. Conditions actuelles de l'existence polonaise.

Le total du peuple polonais est divisé aujourd'hui de sorte que, 12 millions sont sujets russes, 4 millions appartiennent au royaume de Prusse et 5 millions font partie de l'Autriche ; en outre 3 millions sont domiciliés en Amérique du Nord et du Sud. Relativement aux autres nations le nombre des Polonais n'est pas insignifiant ; le niveau de leur civilisation n'est pas inférieur ; mais tout de même, en ce qui concerne leur situation nationale et politique, ils restent les vrais parias du monde civilisé. Hormis en Autriche, ils existent en Europe sans en avoir le droit légal, sans une base légitime pour leur existence. Telle est la formule exprimant le vrai sens des conditions actuelles ; elle est bien dure, presque incroyable dans sa cruauté, cependant elle n'est qu'exacte ; l'examen de la situation des Polonais va le prouver.

Régime de dénationalisation.

Au moment du démembrement de la Pologne, les trois gouvernements copartageants ont promis aux nouveaux sujets par des actes officiels et solennels de maintenir intacts pour l'avenir tous leurs droits : nationaux, religieux et civiques. Le congrès de Vienne de 1815 confirma par son autorité les garanties données ci-devant et les sanctionna par le sceau des obligations internationales ; en reconnaissant lui-même les liens naturels qui unissent les trois parties de la Pologne, il leur a facilité les relations mutuelles par des mesures spéciales de caractère international (p. ex. droits des sujets mixtes, navigation sur la Vistule). Mais comme il était à prévoir, toutes ces garanties ont fini par n'être bientôt rien d'autre qu'un « bout de papier » car, bien naturellement, on n'a pas détruit l'état polonais pour en conserver le peuple et soigner sa nationalité. La marche des événements était conséquente et toujours dans le but d'exterminer l'élément polonais, c'est-à-dire de le dénationaliser. Tout d'abord le but était masqué ; peu à peu on en est venu à le proclamer ouvertement ; on a commencé par restreindre les droits nationaux, on a fini par les annuler complètement. Pour atteindre le résultat proposé tous les moyens étaient envisagés comme bons ; les gouvernements ne s'arrêtaient dans leur marche, ni devant des actes de violence, tout préjudiciables qu'ils pussent être, ni devant les dépenses matérielles, qu'elles fussent onéreuses pour le trésor ou non ; on se répétait : *salus reipublicæ, suprema lex*.

L'opinion est énoncée quelquefois, surtout en Russie, que la politique exterminante par rapport aux Polonais, n'est qu'une conséquence inévitable de leurs révoltes, qui en sont l'unique cause ; autrement les gouvernements auraient tenus leurs promesses solennelles. Mais une pareille opinion est-elle vraiment juste ? on peut en douter, ne trouvant dans l'histoire aucune preuve réelle des bonnes intentions des gouvernements. En effet, immédiatement

après le congrès de Vienne, quand le peuple polonais était encore plein de confiance, on se mit déjà à retirer l'un après l'autre les droits accordés et garantis et on inaugura le régime d'oppression, qu'on ne cessa plus de perfectionner. Ce ne sont nullement les révoltes polonaises qui furent la cause de l'oppression : tout au contraire, c'est le régime introduit par les gouvernements qui ne se souciaient ni des promesses données, ni des obligations prises, qui poussaient aux révoltes désespérées le peuple maltraité et outragé dans ses sentiments les plus intimes et les plus chers. Enfin quand est-ce qu'on a ravi aux Polonais de la Russie les derniers débris de leurs droits nationaux ? quand est-ce qu'on a livré le malheureux pays à une vraie orgie de violence sans bornes ? si ce n'est pendant les derniers cinquante ans de la paix intérieure, quand la résistance du peuple avait été brisée et qu'on n'avait plus à la craindre.

La dénationalisation du peuple polonais constitue jusqu'à présent l'idée dominante de la politique intérieure du royaume de Prusse et de l'empire de toutes les Russies. Les deux gouvernements n'ayant d'autre idéal que celui d'un état national homogène (Nationalstaat), les Polonais y sont un obstacle sérieux ; il faut donc l'écarter de force en transformant les Polonais le plus vite possible et par tous les moyens disponibles, en Prussiens et en Russes. La ligne de conduite est tracée et on la poursuit depuis plus d'un siècle ; s'il y eut pendant ce temps quelques courts répit dans la marche, il n'y a jamais eu de déviation.

Ce n'est qu'en Autriche que le cours polonais a subi une déviation radicale de sa ligne primitive. Après la défaite de Sadowa, l'Autriche rejetée de l'Allemagne, fut obligée de reconstruire son état sur des bases nouvelles et d'appuyer sa puissance, non seulement sur l'élément allemand, mais aussi sur les autres nations faisant partie de la monarchie. Le rôle des Polonais, grâce à leur nombre et à leur caractère, est devenu important pour l'avenir de l'Autriche ; c'était un fait évident. Par conséquent ils ont obtenu en Galicie, sinon une autonomie complète, en tout cas la

jouissance des droits nationaux et ont été reconnus citoyens de l'état. Les Polonais possèdent aujourd'hui en Autriche leur diète provinciale, leur propre administration du pays, leurs écoles nationales, en un mot ils sont maîtres chez eux, appelés, avec les représentants des autres nations de la monarchie, à prendre part à la direction des affaires communes de l'empire. Du régime d'autrefois, il ne resta qu'une certaine méfiance de la bureaucratie autrichienne, d'autant plus étrange, que la couronne ne cesse de donner aux Polonais des preuves constantes d'une pleine confiance.

En Russie et en Prusse, la situation des Polonais est tout autre, mais dans les deux états, elle reste la même dans ses traits principaux, car ce ne sont que par les détails qu'ils diffèrent et qu'ils dépendent du caractère national et de la structure politique de chaque état. Ces conditions modifient aussi le régime appliqué aux Polonais dans chacun des deux états ; le but reste le même, celui d'exterminer à tout prix l'élément polonais, mais la manière de procéder est différente. En Prusse c'est le système de fer, poursuivi consciencieusement et sans pitié, exécuté minutieusement d'après une méthode éprouvée, se parant de formes légales pour accomplir un crime ; en un mot c'est le règne du sang-froid et du calcul implacable. En Russie c'est un chaos de violences, une force brutale, qui dévaste et qui détruit tout sur sa route, de coups féroces, frappés les yeux fermés et à l'improviste, le règne du hasard, où rien ne peut être prévu et où tout est possible.

Dans la lutte acharnée contre les Polonais, les gouvernements ont aussi engagé leurs peuples. En Prusse ce sont les différentes organisations sociales, subsidiées largement par l'état, entre autres le célèbre « Ostmarkenverein » appelé H. K. T., qui ont proclamé la guerre économique aux Polonais. En Russie, les corps législatifs de la nouvelle formation, Douma et Conseil d'état, non seulement sanctionnent tous les actes du gouvernement, dirigés contre les Polonais, mais encore viennent eux-mêmes avec l'initiative de nouveaux projets de cette catégorie ; citons comme

exemple la loi sur le gouvernement de Chelm, détaché du territoire du royaume de Pologne, n'ayant uniquement pour but que sa russification plus violente. Aujourd'hui, il faut le constater, ce sont les peuples prussien et grand-russe qui prêtent leur concours à la politique gouvernementale ; celle-ci s'appuie maintenant : en Prusse, sur le mépris allemand de la race slave soi-disant inférieure, à laquelle appartiennent les Polonais ; en Russie, sur la haine innée dans l'homme d'Orient de la civilisation romaine, dont les Polonais sont les représentants. Ces sentiments, les gouvernements les ont ranimés et cultivés dans les masses populaires, pour s'en faire une arme nouvelle et efficace dans l'extermination d'un peuple.

* *

Restriction des droits civiques. — La Russie et la Prusse ne reconnaissent point les droits nationaux des Polonais ; quand aux droits civiques on les restreint de plus en plus à l'aide de lois exceptionnelles et de différents décrets administratifs, qui sont tenus sous secret et ne parviennent pas d'ordinaire à la connaissance du monde civilisé. Les restrictions portent aux Polonais la menace de la ruine : économique, intellectuelle et morale, pour les forcer par ce moyen à renoncer à leur nationalité et à devenir Prussiens ou Grands-Russes. Officiellement il n'y a plus de Polonais ; en Prusse ce ne sont que des « Prussiens de langue polonaise » (*Preussen polnischer Zunge*), en Russie : « sujets d'origine polonaise ». Cette langue et cette origine suffisent cependant à rendre la vie bien dure, sinon insupportable à celui qui en est coupable et à en faire le « citoyen de second rang » chargé de ses devoirs envers l'état en plein, mais privé des droits qui correspondent à la charge et qui ne sont réservés qu'aux citoyens du premier rang.

En Prusse le Polonais peut être exproprié de son patrimoine (loi exceptionnelle pour les provinces polonaises de 1908) ; le paysan polonais n'a pas le droit de bâtir un nouveau domicile sur son propre terrain (décrets de 1886 et de

1904, concernant la colonisation des provinces polonaises); on se souvient du célèbre chariot du paysan Drzymala, qu'il fut forcé d'habiter avec sa famille pendant l'hiver, la construction d'une chaumière lui étant défendue par les magistrats prussiens. En Russie, les Polonais n'ont pas en général le droit d'acheter la terre dans les provinces de Lithuanie et de Ruthénie, qui faisaient partie de l'état polonais d'autrefois et ceux, qui y sont établis depuis des siècles, sont limités dans la jouissance du droit de propriété. La jeunesse polonaise n'est admise au grand nombre d'écoles supérieures de Russie, qu'en proportion du 6-10 % du nombre total des étudiants. En Russie aussi bien qu'en Prusse, sur le territoire des provinces polonaises, les Polonais sont éliminés complètement de toutes les branches de l'administration du pays, de tous les bureaux de l'état; dans leur patrie ils n'ont le droit d'être ni maîtres d'école, ni professeurs de gymnase ou d'université, ni juges, ni magistrats, ni employés au service des postes, des chemins de fer, des recettes, de l'inspection ouvrière, etc.; on leur refuse aujourd'hui des fonctions très inférieures comme celle de garde forestier ou de conducteur de chemin de fer. On ne tolère les Polonais au service de l'état que loin de leur pays natal; en Prusse dans les provinces d'ouest, en Russie dans l'est de l'empire (Sibérie); mais là aussi leur nombre est restreint et les Polonais ne sont admis qu'aux charges inférieures; un poste relativement plus important n'est en général pas à atteindre pour le Polonais.

Persécution de la langue.— Outre l'élément polonais, c'est encore la langue polonaise qui est bannie de la vie publique, de la magistrature, des tribunaux et des écoles dans les provinces polonaises de la Russie et de la Prusse. Même l'enseignement primaire dans des écoles d'état se fait en russe et en allemand, souvent par un maître, qui ne connaît pas la langue des enfants; il est facile de prévoir quels en sont les résultats pédagogiques. L'usage de la langue maternelle est interdit aux élèves dans les murs de l'école et la

désobéissance est punie sévèrement. Les écoles privées, devenues indispensables dans de pareilles conditions, sont à peine tolérées, quoi qu'elles ne donnent aux élèves aucuns droits ; ceux-là sont le privilège exclusif des écoles d'état.

Pour l'ouverture d'une école privée une autorisation spéciale est exigée ; on ne l'accorde qu'après un examen minutieux du caractère et des idées politiques du pétitionnaire. Une fois ouverte, l'école privée reste sous la surveillance vigilante d'un inspecteur du gouvernement, bien souvent d'un militaire démissionnaire, qui met tout son zèle à la chicaner et possède tout le droit de la faire fermer. Ce qu'on appelle « enseignement secret » et qui consiste à apprendre aux enfants, sans l'autorisation officielle, l'art de lire et d'écrire en polonais, ainsi que les règles du catéchisme catholique dans leur langue maternelle, est poursuivi comme une action criminelle, qu'on punit d'amende, de prison et de déportation. Il y a quelques années, les tortures infligées aux enfants polonais à l'école de Wrzesnia dans le grand-duché de Posen (Prusse) ont bouleversé l'opinion publique. Mais il faut le savoir : le fait n'était nullement exceptionnel ; sous la domination prussienne, aussi bien que sous la domination russe, chaque école d'enfants polonais est une Wrzesnia ; partout ce sont le même régime et les mêmes atrocités que les enfants subissent, seulement leurs cris de douleur ne parviennent pas toujours aux oreilles du monde. La tâche sacrée d'élever et d'instruire les jeunes générations polonaises repose entre les mains de ceux, qui, en général les haïssent ; le sens intime de la vie d'une école de la Pologne russe et prussienne, c'est la lutte quotidienne entre les pédagogues et les élèves ; les premiers attaquent avec furie, les seconds se défendent avec désespoir.

Aux tribunaux il n'y a pas de place pour la langue polonaise ; les partis sont obligés de plaider et les témoins sont questionnés en russe et en allemand ; tous les procès verbaux et toutes les sentences sont rédigés exclusivement dans une de ces langues ; des malentendus funestes arrivent, car les témoins ne comprennent pas bien les questions qu'on

leur pose et les accusés, les détails essentiels du procès ; quant aux interprètes, dont la cour se sert, ils sont pour la plupart au-dessous de leur tâche. La persécution de la langue polonaise dans la pratique judiciaire va plus loin que la loi ne l'exige ; les faits récents sont connus, où le président du tribunal de Varsovie a relégué de leurs fonctions les avocats, qui, comme témoins, ont voulu s'assermenter en polonais, ce qui n'est pas défendu par la loi. Il faut vraiment assister une fois à la séance d'un tribunal quelconque, en Pologne, pour avoir l'idée de la parodie honteuse qu'on y a faite de l'œuvre sacrée de la justice ; celle-ci n'y est plus qu'une humble servante de la politique.

L'usage de la langue polonaise dans la vie publique est limité par des lois spéciales ou plus souvent par des ordonnances arbitraires de l'administration. Les sociétés polonaises de toutes les catégories : industrielles, commerciales, philanthropiques, de secours mutuels, sportives et autres, sont obligées de tenir leurs livres de comptes et leurs procès-verbaux en russe et en allemand. Quant aux réunions publiques, en Prusse, les Polonais n'ont le droit de se servir de leur langue que dans le cas, où la réunion a lieu dans une localité, où la majorité de la population est polonaise (dernière loi sur les réunions). Sous la domination russe, tout dépend de l'autorité locale et quoique la règle générale exclue la langue polonaise de tous les débats publics, on accorde quelquefois la permission de s'en servir dans le cas où la réunion n'a nullement un caractère officiel.

* * *

Persécution religieuse. — L'église catholique, dont les Polonais sont membres ardents, est traitée en ennemie de l'état par les gouvernements, russe et prussien. Ses biens sont confisqués et le clergé mis sous la surveillance de la police ; le gouvernement tend encore à le démoraliser, en protégeant les prêtres dont le caractère est faible et la conduite douteuse, en persécutant ceux, qui ont la conscience du devoir religieux, et qui résistent à devenir l'instrument

docile de la politique anti-catholique et anti-polonaise. Le curé est tenu comme un prisonnier dans les limites de la paroisse ; il n'a pas le droit de les franchir sans une permission spéciale de l'administration civile ; un agent de police est toujours présent à l'église pendant le service divin, pour épier les mots du sermon et les gestes du prêtre, et en même temps pour observer l'attitude des paroissiens. Les deux gouvernements ne se soucient aucunement des besoins religieux de la population catholique polonaise ; tout au contraire, ils s'opposent à les satisfaire ; on refuse aux catholiques la permission de bâtir une nouvelle église, d'installer un nouveau prêtre, même, quand ils ne demandent aucun secours matériel de la part de l'état et se proposent de le faire de leurs propres ressources. Le nombre des églises, ainsi que celui des prêtres ne change pas, quoique la population catholique ait augmenté ; il y a cinquante années en Pologne russe (royaume de Pologne) une église correspondait au chiffre de 1700 catholiques ; aujourd'hui le chiffre est plus du double ; 3500 croyants pour une église ; en Russie, il y a des provinces entières : la Lithuanie et la Ruthénie, où la construction d'une église ou d'une chapelle catholique est complètement interdite. Quand au rite greco-uniite de l'église catholique, auquel appartenaient auparavant en Pologne des millions de Ruthènes, il est maintenant aboli en Russie ; on connaît bien les moyens de violence incroyable, que le gouvernement a employé pour changer les uniites en orthodoxes. Officiellement le rite greco-uniite n'existe plus, mais en réalité ce sont encore les paysans ruthènes, qui y tiennent ardemment, malgré toutes les persécutions dont ils sont l'objet au 20^{me} siècle. Un uniite « opiniâtre », comme la langue du gouvernement l'appelle, celui qui traqué de tous les côtés comme une bête fauve, persévère dans la confession de ses aïeux, ne trouve pour lui nulle part ni défense, ni pitié ; vraiment il vaut mieux être en Russie un criminel monstrueux, qu'un pieux et zélé chrétien du rite greco-uniite. La liberté de conscience et la tolérance religieuse, qui ont été proclamées dans l'empire russe après la

révolution de 1905, n'y possèdent jusqu'à présent que la valeur de sons vains et trompeurs.

* * *

Russification du Royaume de Pologne. — On se souvient que le congrès de Vienne de 1815 a formé d'une partie des terres polonaises un petit état constitutionnel, nommé « Royaume de Pologne », lié par union personnelle avec le grand empire autocrate de la Russie ; l'empereur absolu de toutes les Russies devait être en même temps roi constitutionnel de Pologne. Aussi étrange que puisse paraître une pareille combinaison, elle a été cependant garantie par les puissances réunies au congrès et le maintien du Royaume de Pologne, tel que le congrès l'a créé, devint une obligation internationale. Regardons ce qui est arrivé avec le temps.

Après une courte période, de déclarations vagues et menteuses de l'empereur Alexandre I, le but de la politique russe dans le royaume de Pologne se dessina très clairement ; c'était l'unification complète du royaume avec l'empire et sa russification. L'action planée du gouvernement russe ne rencontra pas d'obstacles sérieux de la part des autres puissances du congrès de Vienne et pouvait par conséquent se développer librement. La constitution a été retirée bien vite ; ensuite on se mit à anéantir l'autonomie administrative et les institutions politiques et sociales, qui assuraient au pays son caractère séparé et polonais. Le travail se faisait par étapes, embrassant l'une après l'autre toutes les branches de l'administration et tous les domaines de la vie, toujours avec une persévérance consciente de son but. Le résultat désiré est atteint ; maintenant après un siècle, il ne reste plus aucune trace, ni de l'autonomie, ni de la structure individuelle du « Royaume de Pologne ». Son territoire est raccourci par le détachement arbitraire du gouvernement de Chelm, récemment formé ; on tâche même de remplacer son nom par un autre, celui de « province de la Vistule ».

Aujourd'hui l'autorité russe ne veut voir dans le Royaume de Pologne que tout simplement quelques « gouvernements » de la Russie, où l'élément russe a tous les privilèges et l'élément polonais tous les devoirs de payer au trésor de l'état les impôts, qui y sont le plus élevés et de fournir aux armées impériales de la chair à canon. Ce qu'on appelle le « self-government » et qui est accordé aux autres parties de l'empire, n'existe point en Pologne ; un projet bien modeste d'administration de villes polonaises a été rejeté l'année passée par le conseil d'état, parce qu'il accordait l'emploi de la langue polonaise à côté de la langue russe dans les débats des conseils municipaux¹⁾. Tous les domaines de la vie sont gouvernés d'une façon absolue par une armée de fonctionnaires, venus de la Russie, ne connaissant ni les mœurs, ni la langue du pays, dont la qualification unique est celle d'être russes et orthodoxes et le seul désir est celui de faire carrière et fortune en sévissant contre les Polonais. Heureusement, si on peut le dire, ils sont plus corrompus que méchants et leur vénalité donne le moyen de se défendre contre leurs attaques brutales. Dans tout le Royaume de Pologne, il n'y a plus de Polonais au service de l'état ; même les conscrits polonais ne restent pas dans leur pays, ils sont envoyés en Sibérie et au Caucase, pour y faire leur service militaire. Ajoutons un fait caractéristique : après le rachat par le gouvernement des chemins de fer sur le territoire du Royaume, les facteurs des gares, Polonais, ont été remplacés par des manœuvres russes, qu'on a fait venir en masse de l'intérieur de l'empire.

Si la russification du Royaume de Pologne est le but final, la dévastation du pays en est estimée, un moyen efficace pour y aboutir, et il faut l'avouer, le gouvernement russe procède systématiquement à la ruine économique de la population. Non seulement il ne fait rien pour protéger et dé-

¹⁾ Par l'oukase impérial du 30 mai 1915, l'administration locale est accordée aux villes polonaises selon la loi du 24 juin 1892, qui est en vigueur en Russie ; mais là aussi cette loi est estimée comme insuffisante aux besoins des villes.

velopper les forces productives du pays, mais encore il paralyse et opprime toute initiative privée de ce genre. Les systèmes d'impôts et de tarifs des chemins de fer sont constitués de manière à ruiner l'agriculture et l'industrie du pays ; les autres mesures du gouvernement y tendent aussi ; citons comme exemple, que les fabriques polonaises ne sont admises aux fournitures de l'état (pour l'armée, pour les chemins de fer, etc.) que dans une proportion bien au-dessous de leur capacité productive. Malgré les contributions importantes de la population, les voies de communication sont maintenues dans un état déplorable ; sous prétexte de raisons stratégiques on ne construit pas de nouvelles lignes ferrées, qui sont nécessaires ; on ne règle pas des fleuves (Vistule) ; on abîme les anciennes chaussées ; soit-disant pour les mêmes raisons, on laisse sans culture dans son état primitif une vaste zone de terrains marécageux sur la frontière du pays et la population de ces contrées est forcée d'émigrer en masse pour gagner son pain à l'étranger.

Telle est la situation dans le « Royaume de Pologne », dans le pays qui d'après la haute décision des puissances réunies au congrès de Vienne devait être pour les Polonais, un état constitutionnel gouverné par eux-mêmes. En réalité il est devenu un vrai pays conquis et une terre promise pour la bureaucratie russe, qui y vient pour travailler avec tout son zèle à la perte des Polonais. C'est aujourd'hui un pays où l'oppression et la persécution s'appellent nécessité d'état et justice, où les formes extérieures légitimes ne servent qu'à couvrir le crime de tous les abus, où l'idée de sécurité personnelle est bannie de la vie, où le sort d'un Polonais dépend de la fantaisie d'un fonctionnaire russe quelconque, sinon d'un misérable délateur.

Avec des faits réels, hélas incontestables, nous avons tracé le tableau lugubre des conditions de la vie actuelle des Polonais sous la domination russe et prussienne. Il serait injuste de reprocher à ces deux gouvernements un manque de zèle à opprimer, persécuter, dénationaliser l'élément polonais ; au contraire, ils se donnent toute la peine possible, ne né-

gligent aucun moyen, aucun effort. Cependant relativement aux forces, qui sont mobilisées pour la lutte, les résultats obtenus ne sont que médiocres et ne peuvent nullement satisfaire les espérances qu'on se faisait ; les gouvernements eux-mêmes et les observateurs intéressés l'avouent. Le peuple polonais persiste dans son caractère national et résiste aux attaques ; ce ne sont que les faibles qui ont déserté le drapeau national ; le gain du gouvernement n'est pas à envier.

La question présente encore un autre côté ; c'est l'influence que le régime appliqué aux Polonais exerce sur les vainqueurs eux-mêmes et sur la vie de l'état et, qu'on ne peut aucunement estimer comme favorable. En Prusse, la théorie et la pratique des lois exceptionnelles contre les Polonais constitue une entrave sérieuse au développement de la vie vraiment constitutionnelle ; en même temps, elle affaiblit dans la magistrature prussienne le sentiment de la justice et le respect des droits, qui étaient auparavant sa force. Le patriotisme spécial prussien, récompensé largement de différents fonds reptiles, souvent secrets (p. ex. fonds de la commission colonisatrice), devient une source de corruption non seulement pour la bureaucratie, mais aussi pour les vastes milieux sociaux et populaires. En Russie, c'est la même chose ; les manifestations en sont encore plus frappantes. Toutes les mesures d'oppression de la liberté : personnelle, sociale, religieuse, politique, sont d'abord introduites et expérimentées dans les provinces polonaises ; ensuite on les transporte en Russie pour les y appliquer au peuple russe. Pour la bureaucratie russe la Pologne est l'école de l'arbitraire et de la violence ; les procédés du gouvernement russe d'un vandalisme aveugle, sa manière d'agir brutale et en même temps perfide se perfectionnent sur le terrain polonais ; tous les représentants de la réaction et de l'absolutisme russe, qui ont porté tant de malheurs à leur propre patrie, ont fait leur apprentissage en Pologne ; citons comme exemple les derniers du rang : Plehve et Stolypine. Il paraît que la Russie et la Prusse elles-mêmes ne pourront pas progresser dans leur vie intérieure et devenir pays vrai-

ment libres aussi longtemps que leurs provinces polonaises restent une forge maudite d'armes contre la justice et contre les droits de l'homme et de la nation, une école néfaste de tous les abus de la force. Mais s'il y a de bonnes raisons de douter du profit que l'état peut tirer de sa politique actuelle envers les Polonais, il faut reconnaître comme certain et hors de doute, que le système régnant est sous tous les rapports bien avantageux pour la bureaucratie russe et prussienne ; c'était jusqu'à présent le motif unique mais suffisant, pour que le système n'ait pas été changé.

III. Manifestations actuelles de la vie polonaise.

Si un peuple par la coïncidence fatale de ses propres fautes et de la violence extérieure a une fois perdu son indépendance politique, le fait ne signifie nullement, qu'il soit condamné pour toujours à ne plus pouvoir se reconstituer un jour comme peuple libre et indépendant, grâce à l'action simultanée et favorable de forces innées au peuple lui-même et de combinaisons internationales. L'histoire nous fournit un nombre d'exemples, qu'il suffise de citer : l'Italie, la Grèce, les peuples slaves des Balkans. Après des siècles d'esclavage bien dur, les peuples recouvrent leur indépendance et ce qui est encore plus remarquable, ils se montrent pour la plupart capables de la maintenir et dignes d'en bénéficier. La vitalité d'un peuple est vraiment comme celle d'un grain de blé, qui caché durant des siècles dans la tombe d'une pyramide, conserve le germe de la vie et renaît à l'action, sous les premiers rayons du soleil. On peut affirmer qu'un peuple ne meurt, que quand il se suicide lui-même, autrement dit, quand il oublie son passé, perd la conscience de sa nationalité et ce qui s'en suit, l'espoir de l'avenir libre ; le désespoir, c'est déjà presque la mort.

Un pareil suicide, le peuple polonais ne l'a pas commis. Le désespoir et l'apathie n'ont jamais souillé son âme collective et la flamme vivifiante de l'espoir n'a pu être éteinte, même aux moments des plus grands désastres, quand toutes ses ressources semblaient être complètement épuisées. Sous les coups terribles du sort, sous les cris enragés des vainqueurs : « *Væ victis* » qui lui annonçaient l'anéantissement, le peuple polonais se recueillait et se consolidait ; les malheurs et les souffrances purifiaient son âme et son cœur ; l'amour de la patrie et de la liberté ainsi que le sentiment national n'en sortaient que plus forts ; dominé par ces principes, il ne cessait de travailler pour l'avenir en développant, malgré tous les obstacles, ses forces morales, intellectuelles et économiques. Les raisons de l'esprit et la foi du cœur le soutiennent, car elles lui donnent la certitude que sa juste cause ne manquera pas de triompher, à condition qu'il y contribue lui-même.

Pourtant la question pratique peut être posée : n'est-ce pas une illusion de la part du peuple polonais, tout simplement un désir ardent, un rêve, qui manquent de bases réelles ? possède-t-il vraiment ce peuple les facultés indispensables et les ressources nécessaires pour une vie libre et indépendante ? Quand à la réponse, il faut la demander à la vie elle-même, aux faits concrets et incontestables qu'elle présente ; une autre réponse n'aurait pas de valeur. Tâchons donc de faire un examen impartial des différentes manifestations de la vie polonaise, pour y emprunter la réponse.

* * *

Vitalité du peuple polonais. — La vitalité du peuple polonais est hors de doute ; elle paraît être inépuisable, et commune à toutes les classes sociales. En effet, depuis 150 années, aucun autre peuple n'a supporté tant de saignées abondantes. A commencer par les guerres de Napoléon et finissant par la série ininterrompue de conspirations, révolutions, insurrections, qui étaient d'autant plus sanglantes,

qu'elles restèrent toutes sans succès, des flots de sang polonais ont coulé toujours et partout, dans l'espoir de reconquérir une patrie libre et indépendante. On peut dire sans exagérer que chaque génération polonaise a perdu durant ce temps, tout ce qu'elle avait de meilleur, de plus fort et de plus noble, tombé sur les champs de bataille ou sur les places d'exécution, exilé dans les déserts et les mines de la Sibérie ou interné dans les cachots des forteresses. Cependant malgré tout, le peuple n'a dégénéré ni au physique, ni au spirituel ; sa productivité, son énergie, son expansion pacifique n'ont nullement diminué.

C'est la vitalité du paysan et du petit bourgeois polonais, doublée de ténacité et de persévérance, que les hommes d'état prussiens, comme Bismarck, Bülow estiment être un danger polonais qu'ils se proposent de combattre avec des moyens tels, que les lois exceptionnelles et les différentes restrictions administratives. Reconnaisant ses forces insuffisantes, le gouvernement prussien demande le concours du peuple prussien dans la lutte acharnée, proclamée contre l'élément polonais. Sous la protection de l'état et avec les subventions illimitées du trésor et des fonds reptiles, de nombreuses sociétés se sont formées ayant toutes pour but la ruine matérielle et l'extermination de l'élément polonais. Resserré chez lui, privé de la possibilité d'expansion naturelle sur son propre territoire, ne rencontrant partout qu'obstacles pour le développement de sa vie économique, le paysan polonais émigre en masse dans les districts industriels de la Westphalie et du Rhin et y fait une concurrence à l'ouvrier allemand ; aujourd'hui sans avoir brisé la résistance passive des Polonais dans les provinces de l'est, le gouvernement semble être alarmé par le danger polonais qui surgit dans celles de l'ouest.

Dans la partie de la Pologne soumise à la domination russe, *mutatis mutandis*, l'histoire se répète ; ici c'est la force vitale et attractive des classes supérieures polonaises qui attire l'attention du gouvernement russe et le pousse aux différentes mesures de restriction et d'oppression, pour

combattre ce qu'on appelle « l'intrigue polonaise ». Dans les provinces de Lithuanie et de Ruthénie, l'élément polonais, porteur d'une civilisation supérieure, exerce une influence naturelle et civilisatrice sur la population locale ; on crie donc du côté russe au danger de la polonisation du pays et de la propagande catholique ; on excite par tous les moyens pervers les Lithuaniens et les Ruthènes contre les Polonais, on leur restreint leurs droits civiques ; celui d'acquérir des propriétés foncières et d'en disposer, le droit aux charges publiques, les droits électoraux, etc. Dans ces provinces la position sociale d'un polonais en général, et du prêtre catholique en particulier, rappelle celle d'un malfaiteur surveillé par la police, son crime unique, mais irréparable, étant d'être polonais et catholique. Pour russifier la Pologne le gouvernement russe y envoie des fonctionnaires de tous les grades, jusqu'aux portefaix des gares et l'élément polonais, refoulé par les nouveaux venus, est obligé de chercher les moyens de vivre loin de sa patrie. Ce sont les représentants des libres professions : médecins, avocats, ingénieurs, employés de chemins de fer, aussi bien que les ouvriers qui émigrent et il n'y a pas, aujourd'hui, en Russie, même dans les lointaines régions de l'extrême-Orient, une seule localité sans Polonais, émigrants forcés. Grâce à leur travail honnête et intelligent, à leurs qualités d'esprit, ils parviennent d'ordinaire à s'y faire une position honorable et prenant part à la vie locale, contribuent incontestablement au progrès social et économique de la Russie ; la Sibérie tout entière est civilisée par les Polonais, exilés et émigrants. Mais c'est précisément l'influence que les Polonais exercent en Russie qui agace le gouvernement ; il n'y voit que « l'intrigue » et « l'invasion » polonaise, dangereuses pour la puissance et la sécurité de l'état ; il excite le peuple russe contre les Polonais et introduit lui-même aujourd'hui différents obstacles et différentes restrictions pour enlever aux Polonais la possibilité de gagner leur pain, non seulement dans leur patrie, mais aussi dans les provinces éloignées de l'empire.

Productivité polonaise. — On parle souvent de « l'improductivité slave » : mais ce serait une grave erreur de généraliser une pareille opinion et de l'appliquer à toutes les nations slaves. Quant au peuple polonais, il prouve tout le contraire ; privé des institutions d'état, qui protègent et développent les forces productives de la nation, ne rencontrant de la part des autorités du gouvernement que des entraves, souvent presque insurmontables, ne possédant sous la domination russe et prussienne ni écoles, ni institutions sociales indispensables au progrès, le peuple polonais manifeste tout de même une productivité étonnante dans tous les domaines de la vie humaine : productivité intellectuelle, économique, sociale.

* * *

Productivité intellectuelle. — Le monde des idées est devenu pour les Polonais un refuge, où ils puisent les forces pour résister aux conditions d'avilissement moral, d'abrutissement intellectuel et d'extermination nationale que le monde réel leur prépare. C'est la circonstance qui prête un caractère particulier à toutes les œuvres de l'esprit polonais, savoir : poésie, littérature, beaux-arts, philosophie, science ; elle influence aussi toute action pratique de sorte que celle-ci ne se borne jamais chez un Polonais à l'intérêt égoïste et matériel, mais poursuit toujours un but plus noble et plus général. Pour déterminer le caractère de la productivité polonaise intellectuelle, économique et sociale, il faudrait dire qu'elle reste essentiellement idéaliste, c'est-à-dire porte toujours l'empreinte d'une idée d'ordre moral, qu'elle cherche à réaliser dans la vie.

La poésie polonaise a atteint les hauteurs sublimes de la pensée et de l'intuition, ainsi que la force majestueuse et créatrice, que seule l'inspiration divine peut donner aux paroles humaines. Ce sont les grands poètes : Mickiewicz, Slowacki, Krasinski, qui ont sauvé, on peut le dire, la barque polonaise du naufrage après les désastres politiques ;

au moment où le passé de la nation semblait anéanti, où le présent n'était pour elle qu'une torture et l'avenir ne semblait réserver que la mort, leur voix puissante retentit dans les ténèbres comme celle des prophètes du vieux testament, pour chasser le spectre hideux du désespoir qui s'approchait, et pour ranimer dans les cœurs meurtris le feu sacré de la foi et de l'espérance, garantie de la vie et de l'avenir. Leurs œuvres de sagesse et de beauté éternelles sont devenues pour les Polonais une sorte d'évangile ; elles soutiennent, raniment et développent chez des générations qui se succèdent l'amour de la justice, de la liberté, de la patrie et le dévouement à l'idée, aux sentiments qui s'élèvent jusqu'au sacrifice et qu'aucune épreuve n'a pu arracher du cœur polonais. A côté de la poésie, la littérature et les beaux-arts, même la presse, parlent aux Polonais le même langage de l'idéal, tenant à éclairer l'esprit en anoblissant le cœur par la lumière des grands principes immuables d'amour et d'équité.

Les artistes polonais, les grands écrivains et les peintres de la Pologne ne se bornent pas à cultiver uniquement « l'art pour l'art », à étudier la nature et la vie pour n'en faire que des tableaux fidèles et minutieux ; c'est encore et toujours une idée, morale et profonde, qui les guide dans leur travail et rayonne dans leurs œuvres ; ce n'est pas seulement l'idéal du beau, mais encore celui du vrai et du bien qu'ils poursuivent. Prenez comme exemple l'illustre écrivain polonais contemporain Sienkiewicz, qui est traduit dans toutes les langues ; quels sont les sujets qu'il traite ? Ce sont les luttes héroïques des Polonais pour la défense de leur patrie, la vie des innocents opprimés, les tableaux émouvants de l'injustice des forts envers les faibles, enfin les premiers siècles du christianisme où l'esprit du sacrifice a atteint son point culminant dans le combat entre l'idée morale et la force matérielle. Quel est le but de ses œuvres ? C'est celui de mettre en évidence la valeur de l'idée morale, comme condition indispensable du progrès et du bonheur, d'inspirer le courage aux malheureux qui souffrent, d'éveiller

chez les autres le sentiment du respect pour les droits de l'homme et de la nation, que la force brutale viole souvent au détriment de l'humanité.

Regardez les œuvres des grands peintres polonais : c'est aussi l'idée que chacune d'elles exprime et leur caractère national, pour qu'on ne les oublie pas. Un de nos peintres historiques, Matejko, a représenté dans une série de toiles magnifiques l'histoire toute entière de la Pologne indépendante, avec ses pages non seulement glorieuses par ses exploits d'armes, mais plus encore par son action pacifique et civilisatrice ; par exemple le grand tableau de la diète de Lublin de 1569 où a été signé l'acte mémorable de la fédération de trois nations libres : la polonaise, la lithuanienne et la ruthène. Un autre, Grotger, qu'on pourrait nommer le peintre du martyrologe de la Pologne, dans deux cycles de cartons intitulés : « Polonia » et « Lithuania », qui sont aujourd'hui la propriété privée de l'empereur d'Autriche, a donné le tableau saisissant des supplices cruels et des sacrifices surhumains qu'un peuple peut supporter, quand il défend la cause sainte de sa liberté. Les cartons de Grotger sont vivants, ils frémissent d'une douleur effroyable, mais en même temps rayonnent de foi fortifiante ; ils expriment la conviction que l'âme du peuple dévoué à l'idée ne peut pas être brisée par les souffrances qu'on lui fait endurer.

La productivité scientifique de l'esprit polonais n'est pas insignifiante et en réalité, elle est plus grande qu'elle ne le paraît à une observation superficielle. En effet, hors de la Galicie (Autriche), les parties de la Pologne qui appartiennent à la Russie et à la Prusse, ne possèdent ni universités, ni institutions scientifiques : académies, musées, bibliothèques, laboratoires de caractère et de nom polonais ; les savants polonais qui travaillent dans ces institutions sont connus du monde, comme des savants russes ou allemands, d'autant plus qu'ils sont obligés de publier leurs travaux dans les langues officielles : russe ou allemande. Il en est de même des Polonais qui font partie des institutions scientifiques de l'Occident : Ils sont aussi considérés comme

savants de la nation du pays, où le sort les a jetés ; citons par exemple : Madame Curie-Sklodowska, Polonaise, professeur à la Sorbonne, à Paris. Aux congrès scientifiques internationaux, pour la plupart, la section polonaise n'existe pas officiellement et les membres polonais des congrès sont d'ordinaire enregistrés dans les sections des états dont ils sont sujets. Il faut y ajouter que les gouvernements de ces états ne protègent nullement l'activité scientifique des Polonais ; au contraire ils y mettent tous des obstacles ; aujourd'hui sous la domination russe et prussienne, la carrière scientifique est presque fermée aux Polonais, et l'accès aux institutions scientifiques leur est bien difficile. Ce n'est que grâce à des capacités exceptionnelles et à des efforts inouïs qu'un Polonais parvient à y obtenir une chaire à l'université et à se mettre en possession des moyens matériels nécessaires pour son travail scientifique ; mais dans le cas où il réussit, c'est toujours loin de sa patrie, quelque part dans l'intérieur de la Russie ou de l'Allemagne. Dans leur propre pays, les savants polonais sont totalement privés du secours de l'état ; pour avoir la possibilité de poursuivre leurs recherches scientifiques, ils sont souvent obligés de gagner leur vie par un travail n'ayant rien de commun avec leur tâche, et absorbant leur temps précieux et leurs forces ; la vie d'un savant polonais c'est vraiment une vie de sacrifice. Pourtant le feu sacré de l'amour de la science ne s'éteint pas ; le nombre des Polonais qui se vouent à cette vie de sacrifice, ne diminue point.

Partout ailleurs l'état protège les sciences et les savants ; en Pologne les conditions sont différentes : c'est uniquement la société qui remplit ce devoir, sans le soutien du gouvernement et malgré les obstacles qu'il y met. Les institutions scientifiques de la Galicie ne pouvant suffire aux besoins du peuple polonais tout entier, l'initiative privée à l'aide de donations et de contributions volontaires, a créé des institutions analogues dans les deux autres parties de la Pologne. A Varsovie ce sont : la société scientifique, remplaçant l'académie des sciences, la société philosophique, celle des

mathématiciens, le musée d'agriculture et d'industrie, possédant différents laboratoires, enfin la « caisse de Mianowski », disposant de fonds relativement considérables ; A Posen, la société des amis des sciences ; toutes ces institutions ont pour but de faciliter aux Polonais le travail scientifique, de leur procurer les moyens matériels indispensables, de publier en polonais les œuvres de valeur scientifique. Les publications polonaises qui embrassent toutes les catégories des sciences, sont connues ; l'académie des sciences et l'université de Cracovie continuent avec honneur la tradition glorieuse de la science polonaise, qui date depuis longtemps ; l'université des Jaguillons étant la première école de hautes études dans l'Europe orientale, fondée à Cracovie au XIV^e siècle. Les savants polonais ne sont pas les derniers dans le rang de ceux qui déchiffrent les lois régissant le monde physique et moral ; ils ont fait apprécier le mérite du travail scientifique polonais, non seulement en Europe mais aussi dans le Nouveau-Monde ; rappelons ici le nom du vénérable Domeyko, ami de jeunesse du poète Mickiewicz, qui fut pendant de longues années recteur de l'université au Chili, qui a exploré les richesses naturelles de ce pays lointain et y a organisé l'instruction publique, en y semant les premiers germes de la vie scientifique.

À côté des sciences expérimentales, c'est aussi la philosophie et la métaphysique qui attirent la pensée polonaise, et il est à remarquer que la philosophie polonaise se distingue par son caractère profondément chrétien ; elle prêche la nécessité du perfectionnement individuel, et confesse le principe exprimé par le grand poète-philosophe Krasinski : « la suprême sagesse, c'est la vertu ». Les œuvres philosophiques de Liebelt, Cieszkowski, Hæne-Wronski et autres, dont une partie est traduite dans des langues étrangères, occupent une place honorable parmi les efforts de la pensée humaine à éclairer l'énigme éternel de l'existence de l'homme et de lui faire comprendre le sens et le but de sa vie.

L'esprit polonais possède incontestablement les facultés

nécessaires pour la production scientifique ; ainsi aujourd'hui, malgré tous les obstacles, la part des Polonais dans le travail commun de l'humanité sur le terrain de la science n'est aucunement une quantité négligeable, elle pourra devenir de beaucoup plus importante au moment où les conditions politiques permettront aux capacités innées à l'intelligence polonaise de se développer d'une manière libre et normale. L'esprit polonais a sa mission à remplir dans l'histoire du monde, en contribuant au progrès général par les qualités particulières qui lui sont propres, et qu'il est capable de perfectionner et de mettre en usage.

* * *

Productivité économique. — La productivité économique du peuple polonais embrasse l'agriculture, l'industrie et le commerce.

Auparavant l'agriculture du pays se bornait uniquement à la production du grain ; aujourd'hui elle est devenue l'ensemble de différentes exploitations, ayant pour but l'utilisation et la transformation du produit primaire obtenu par la culture du sol. L'exploitation agricole a déjà atteint en Pologne un degré élevé de perfectionnement ; d'après la statistique officielle prussienne, les exploitations les plus intensives, celles qui donnent relativement le plus haut revenu, se trouvent dans la province polonaise de Posen ; une mission agricole française qui visita, il y a deux ans, le royaume de Pologne, y a constaté le développement remarquable et rationnel de la culture de la betterave et de l'industrie du sucre, n'étant nullement inférieures à celles de la France. Le progrès est général ; il se manifeste non seulement dans les exploitations agricoles des grandes propriétés foncières, mais aussi chez les paysans, qui en possèdent des parcelles d'une étendue médiocre. Ces résultats favorables ont été atteints en Pologne sans le secours de l'état, plutôt en dépit des mesures du gouvernement qui tiennent à protéger l'agriculture de l'intérieur de l'état, au

détriment des provinces polonaises. Le progrès réalisé est dû exclusivement à l'initiative privée, à l'énergie et au travail des cultivateurs eux-mêmes.

Partout, dans les trois parties de la Pologne, de nombreuses associations agricoles se sont formées, rappelant les « syndicats agricoles » de la France ; les grands propriétaires ainsi que les petits (les paysans) y prennent part. Les associations organisent des cours, théoriques et pratiques, pour les cultivateurs, établissent des champs expérimentaux pour différentes cultures, préparent les cadres des instructeurs spécialistes, enfin organisent l'achat collectif de semences, d'engrais, de machines, ainsi que la vente avantageuse des produits sans le concours coûteux des intermédiaires. En Galicie, le nombre de ces associations qui constituent l'élément important du progrès, a atteint le chiffre imposant de 1700 sur 3 $\frac{1}{2}$ millions de la population agricole ; sous la domination russe et prussienne l'action rencontre de graves obstacles de la part du gouvernement ; pourtant il y a aujourd'hui 1,100 associations agricoles qui fonctionnent dans le royaume de Pologne (Russie), et 400 dans le grand-duché de Posen (Prusse). La valeur annuelle de la production agricole s'élève dans le royaume de Pologne à 2 $\frac{1}{2}$ milliards de francs, en Galicie à 1 milliard.

L'agriculture, tout intensive qu'elle soit, ne peut plus seule satisfaire aux besoins économiques de la population, devenue bien dense, car elle se monte à présent à plus de cent âmes par kilomètre carré. Aujourd'hui le tour de l'industrie est venu et la Pologne, pays jadis exclusivement agricole, se transforme peu à peu en pays industriel. L'intelligence nécessaire pour l'action industrielle ne fait pas défaut au peuple polonais ; le travail et l'adresse de l'ouvrier polonais, ainsi que les talents de l'ingénieur polonais, sont appréciés partout ; l'épanouissement extraordinaire de l'industrie russe ces derniers temps est produit, dans une grande mesure, par le concours de forces polonaises qui ne cessent d'y jouer un rôle important.

Des trois parties de la Pologne, l'industrie est la plus

développée dans le royaume de Pologne où elle jouit, avec l'empire tout entier, de la protection de la politique douanière du gouvernement russe et trouve un débouché presque illimité sur les vastes marchés de la Russie. Ces deux circonstances prêtent à l'industrie du pays un caractère particulier, qu'on ne peut envisager ni comme normal, ni comme désirable. En même temps, hormis la protection douanière, toutes les autres mesures du gouvernement tiennent à déclasser l'industrie polonaise au profit de l'industrie russe, et ce n'est que grâce à une organisation technique supérieure, administrative et commerciale, que les entreprises industrielles du royaume peuvent jusqu'à présent soutenir la concurrence avec celles de l'empire, que le gouvernement protège par tous les moyens possibles. L'industrie du royaume de Pologne, au contraire, ne peut compter que sur elle-même, que sur ses propres ressources ; elle doit surmonter des obstacles considérables, mais tout de même elle progresse ; la valeur de sa production annuelle s'élève aujourd'hui à plus de deux milliards de francs, et elle occupe jusqu'à 400,000 ouvriers, au sud du royaume, c'est le district important de l'industrie minière et métallurgique ; Lodz représente un des plus grands centres du monde de l'industrie textile ; Varsovie, celui de la production de différentes machines ; en outre tout le pays est parsemé de fabriques de ciment, de grandes briqueteries, d'usines chimiques et d'autres.

La grande industrie du royaume de Pologne porte encore une empreinte étrangère, car les capitaux qui y sont engagés proviennent pour la plupart de l'Allemagne et de la France. Quand aux entreprises industrielles moins considérables, elles sont fondées par les capitaux polonais et sont dirigées exclusivement par des Polonais ; il en est de même des nombreuses installations et ateliers d'artisans de différents métiers, dont la production est bien importante, comme quantité et qualité et qui embrasse tous les besoins de la vie, en finissant par les objets d'art et de luxe.

En Galicie et dans le grand-duché de Posen, l'industrie se trouve dans des conditions difficiles, ayant pour rival l'industrie ancienne et consolidée des autres provinces de l'Autriche et de l'Allemagne. Dans les provinces polonaises elle doit donc se borner à quelques branches spéciales, favorisées par des conditions locales ; en Galicie c'est principalement l'industrie du pétrole, du zinc et de produits alimentaires, comme la farine, le sucre, la bière et d'autres ; dans le grand-duché de Posen, à côté de la petite industrie des artisans, c'est encore la production en masse de différentes machines agricoles ; la plus grande et la plus ancienne fabrique polonaise de ce genre se trouve dans la ville de Posen.

Pendant des siècles, le commerce en Pologne était exclusivement entre les mains des juifs ; persécutés dans tous les autres pays, ils se réfugièrent depuis le XIII^e siècle sous la protection de l'état libre polonais, où ils jouissaient des droits civiques et religieux, qui leur étaient refusés partout ailleurs. Solidaires entre eux, souples et persévérants, expérimentés par une longue pratique dans le métier de marchand, ils ont refoulé complètement l'élément polonais et sont devenus maîtres absolus du commerce intérieur et extérieur du pays. Aujourd'hui le nombre des juifs représente 12 % du total de la population des terres polonaises, mais dans les villes, où ils se concentrent, leur proportion s'élève quelquefois jusqu'à 70 %.

Ce n'est que par de grands efforts et après des débuts coûteux que les Polonais, durant le dernier siècle, sont parvenus à gagner du terrain dans le domaine du commerce ; ils y avaient pour adversaires non seulement l'organisation juive puissante et jalouse de son privilège exclusif, mais encore les gouvernements, ennemis de toute organisation des forces polonaises, ne fussent-elles tout simplement qu'économiques. Le gouvernement russe, en persécutant les juifs dans les provinces de l'empire, les protégea souvent en Pologne, au détriment de l'élément polonais, guidé dans ses actions par le principe politique : « divise et im-

pera » ; en les chassant en masses de la Russie, il les jette en Pologne et les Juifs nouveaux venus, disposant souvent de capitaux considérables et possédant la connaissance exacte des marchés russes, deviennent des concurrents dangereux pour le commerce polonais. En Prusse, pour opprimer le commerce polonais, le gouvernement a recours aux restrictions du crédit aux commerçants polonais dans les institutions financières et au boycottage des affaires polonaises (magasins, boutiques, restaurants), ordonné à la classe nombreuse des employés d'état dans les provinces polonaises.

Cependant malgré tous ces obstacles, le commerce polonais a fait des progrès ; l'énergie des marchands polonais, la solidarité des acheteurs, le concours actif des associations coopératives y ont contribué. Aujourd'hui dans toutes les trois parties de la Pologne nous possédons, non seulement de grandes maisons de commerce polonaises pour les différentes branches, ayant des relations directes avec les producteurs dans tout le monde, mais encore une classe nombreuse de commerçants et de marchands polonais, connaissant leur métier et organisés pour la défense de leurs intérêts. Auparavant la couche sociale, qu'on appelle « tiers-état », composée de bourgeois des villes et de commerçants, manquait à la Pologne, sa place étant occupée par les Juifs qui ont inondé les villes polonaises ; aujourd'hui cette faute est réparée et l'organisme national polonais apparaît complété par l'organe indispensable pour la vie normale de l'ensemble.

* * *

Ressources matérielles du pays. — Le pays polonais (la Pologne) possède des ressources matérielles, autrement dit des richesses naturelles, qui lui assurent le développement et l'indépendance économique. D'un côté ce sont les vastes plaines au sol fertile, qui sont en état de fournir des ressources inépuisables à l'agriculture ; de l'autre, les immenses richesses minérales : houille,

pétrole, fer, zinc, etc., qui sont propres à suffire pendant des siècles aux besoins d'une grande industrie. Quant au commerce, la situation géographique du pays le favorise d'une manière exceptionnelle, non seulement par rapport à l'échange intérieur, mais aussi dans le sens du grand commerce international ; les fleuves navigables qui traversent le pays, étant réglés rationnellement et combinés avec des canaux artificiels, peuvent devenir des voies de communication d'une énorme importance. Selon l'opinion de Lesseps, c'est précisément Varsovie, capitale du pays, qui a toutes les chances de devenir un jour le plus grand centre commercial du vieux monde, comme station principale, intermédiaire entre l'Occident et l'Orient.

* * *

Action sociale. — L'action sociale en Pologne se trouve dans des conditions exceptionnelles. Tandis que partout ailleurs l'état prête son appui matériel et moral à l'œuvre sociale, sous la domination russe et prussienne, le gouvernement non seulement refuse son concours, mais entrave toute action, portée à unir les efforts individuels et dispersés dans le but du bien social du peuple Polonais ; une pareille action est toujours envisagée comme manifestation dangereuse de « l'intrigue polonaise » en Russie, de « l'agitation grande-polonaise » en Prusse. Cependant le sentiment de la solidarité sociale et le besoin du progrès sont déjà trop prononcés pour pouvoir être étouffés par des mesures d'oppression ; on ne se laisse pas décourager par des obstacles et des chicanes et l'on travaille avec élan et persévérance à élever le niveau intellectuel et économique de la population. Les résultats sont visibles, nous en avons parlé ; il reste encore à dire quelques mots sur le mouvement coopératif, qui a pris en Pologne des dimensions considérables. En faisant l'éloge des Polonais au congrès international de 1906 à Birmingham, W. H. Wolff, président des sociétés coopératives en Angleterre, s'exprima en ces termes : « les Polonais sont coopérateurs de naissance ».

Ce mouvement a embrassé tous les domaines de la vie économique ; ce sont différentes associations de secours mutuel, différentes institutions de crédit mutuel, caisses d'épargne de divers types, coopératives pour l'achat commun des marchandises, pour la vente des produits qui ont couvert tout le pays ; elles se développent et prospèrent restant un témoignage de l'esprit de la solidarité et du talent organisateur du peuple polonais. Les associations coopératives sont le plus répandues en Galicie, grâce à la liberté politique qui y règne ; sur 1000 habitants, il y a en Galicie, 375 associés ; dans les provinces polonaises de Prusse 52, et dans le Royaume de Pologne (Russie) 69 ; tout de même, dans les deux dernières parties de la Pologne, les associations coopératives jouent aujourd'hui un rôle important. Dans le grand duché de Posen, elles sont relativement les plus riches et représentent une organisation admirable, qui donne aux masses de bourgeois et de paysans la force morale et les moyens matériels de résister aux attaques furieuses du gouvernement et des sociétés antipolonaises ; d'après l'opinion du professeur prussien L. Bernhardt, elles forment un vrai « *status in statu* », disposant d'un capital de 445 millions de francs. En Galicie le capital des associés s'élève à 670, dans le royaume de Pologne à 615 millions de francs.

* * *

Action politique. — En dehors de l'Autriche l'action politique des Polonais est bien restreinte. En Russie, après l'introduction du régime constitutionnel, les Polonais ont été appelés à prendre part à la vie parlementaire, mais bientôt le nombre de leurs députés qui était primitivement proportionnel à celui de la population, a été réduit à un tiers. Aujourd'hui la représentation polonaise aux chambres législatives russes n'est qu'une parodie ; elle n'a aucune influence politique, forcée de défendre sans espoir de succès les intérêts nationaux polonais, *menacés maintenant de deux côtés : de celui du gouvernement et de celui de la représentation nationale russe*. En Prusse la représentation polo-

naise se trouve dans une situation relativement meilleure ; le nombre de députés polonais y est plus grand, variant cependant chaque fois selon l'issue de la campagne électorale ; ils siègent au parlement allemand et à la diète prussienne. Quoiqu'ils ne réussissent pas d'ordinaire à arrêter les mesures d'oppression proposées contre l'élément polonais, tout de même leur voix se fait entendre et leurs discours, appréciés pour la force d'argumentation et le feu de l'éloquence, produisent une certaine impression ; les députés polonais ne se lassent nullement de combattre la politique exterminative du gouvernement prussien. Quant à la carrière politique au service de l'état, elle est fermée aux Polonais sous la domination prussienne et russe.

En Autriche, les Polonais possèdent leur diète en Galicie (à Lemberg) pour les affaires de l'autonomie locale et envoient leurs députés au parlement de Vienne. Ils y forment un parti parlementaire organisé, qui exerce une influence considérable dans la vie politique de la monarchie. En outre, depuis cinquante années de l'ère constitutionnelle, ils ont fourni à l'Autriche un grand nombre d'hommes d'état éminents aux postes les plus élevés dans des différentes branches d'administration : ministres-présidents, ministres d'intérieur, d'affaires étrangères, de finances, présidents du parlement, etc. Le ministre qui a rendu à l'Autriche un des plus grands services, en réorganisant son système financier sur de nouvelles bases solides, était un Polonais, Dunajewski.

La situation actuelle n'offre pas aux Polonais de conditions favorables pour faire usage de facultés politiques, propres à l'esprit polonais ; pourtant, on ne peut pas le nier, car elles se manifestent visiblement aussitôt que la possibilité d'une action politique se présente. La place, que les Polonais, admis à la vie politique, ont réussi à se faire en Autriche et l'influence qu'ils y exercent, en sont une preuve suffisante ; une autre preuve encore plus évidente est fournie. Au XIX^{me} siècle une partie du peuple polonais a joui récemment, pendant un court délai de temps, d'une indépendance relative ; c'était dans le grand-duché de Varsovie, formé par

Napoléon (1807-1815) et dans le royaume de Pologne constitutionnel, créé par le congrès de Vienne (1815-1831). Les difficultés étaient alors énormes : dévastation du pays par les guerres, épuisement complet de toutes les ressources, pression égoïste de la politique étrangère ; cependant, malgré ces difficultés, le gouvernement polonais et l'administration polonaise du pays sont arrivés à des résultats vraiment surprenants. Une poussée formidable a été donnée à toutes les forces productives de la nation et sa vie a reçu un élan que les désastres futurs ne purent pas briser. *L'histoire du grand-duché de Varsovie et du royaume de Pologne constitutionnel est un certificat indiscutable de la faculté du peuple polonais de se gouverner lui-même et en même temps une réponse éloquente à tous ceux qui la lui refusent.*

* *

L'aperçu que nous venons de présenter, semble prouver que le peuple polonais et le pays polonais possèdent des forces productives et des ressources naturelles, nécessaires et suffisantes pour pourvoir aux besoins d'un état et pour assurer à celui-ci sa vie indépendante. Depuis le moment, où le peuple polonais a perdu son indépendance politique, il ne s'est pas arrêté sous les coups douloureux du sort dans sa marche progressive ; son évolution n'a pas cessé et il a réussi à développer les qualités et les éléments qui lui faisaient défaut et dont le manque était la source de la faiblesse relative de l'état polonais. Aujourd'hui c'est un organisme complet, disposant de tous les organes et de toutes les facultés indispensables pour le plein de la vie ; il a prouvé aussi sa vitalité inépuisable et sa productivité intarissable. Le sentiment de la solidarité sociale et nationale s'est consolidé, ainsi que la conscience du devoir ; le bien-être général et l'intérêt de la cause commune devinrent le but principal de tout travail polonais ; ce sont les gages infaillibles de l'avenir.

Le peuple polonais se montre sous tous les rapports capable de vivre de sa vie nationale, libre et indépendante et il a bien mérité le droit de la reconquérir.

IV.

Importance internationale de la question polonaise.

Dans la question polonaise il y a encore un côté qui ne mérite pas moins d'être examiné et mis en vue ; c'est précisément l'influence du problème polonais sur l'ensemble des relations internationales et sur le groupement des forces matérielles et morales, dont dépend l'évolution de la vie de l'Europe.

Conséquences du partage de la Pologne. — Le partage de la Pologne a changé d'une manière radicale l'aspect de l'Europe en donnant naissance à de nouvelles puissances militaires et en rendant extrêmement compliquées et fâcheuses leurs relations réciproques pour l'avenir.

La Russie est entrée en Europe ; restant fidèle aux traditions du grand duché de Moscou, sans rien changer à son caractère politique, emprunté totalement aux grandes monarchies despotiques de l'Orient ; l'Empire russe s'est emparé de force d'une des premières places dans le rang des puissances européennes et est parvenu à faire valoir sa voix de plus en plus importante dans les destinées du monde civilisé. L'état polonais, vraiment slave, étant anéanti, la Russie devenue maîtresse de la majeure partie de la Pologne, usurpa à son profit, et uniquement dans le but de son expansion, le rôle du représentant du monde slave. L'idée slave était inconnue au grand-duché de Moscou ; le nouvel empire russe l'a inscrite sur son drapeau, comme un cri de guerre contre l'Occident. Un fantôme trompeur apparût qu'on nomma sans bonne raison « panslavisme », tandis qu'il n'est en effet que « panrussisme » ou « panmoscovitisme », c'est-à-dire l'instinct rapace de conquête brutale moscovite, caché sous le masque d'une idée, d'une mission historique à remplir ; s'il constitue un danger pour la paix de l'Europe, c'est avant tout et en première ligne l'existence des peuples slaves qu'il menace.

Par la conquête des terres polonaises, qui ont fourni au trésor un revenu considérable et à l'armée un grand nombre de soldats, la Prusse, jusqu'alors état secondaire, est devenue en Europe une puissance de premier ordre. Dirigé par la politique prudente et persévérante de ses souverains, disposant des ressources nouvellement acquises, l'état prussien a réussi à se mettre à la tête du monde germanique, place qui appartenait auparavant à l'empire autrichien.

Quant à ce dernier le démembrement de la Pologne lui a valu des conséquences qui furent d'une importance décisive ; ce fut, on peut le dire, le point de départ de toutes les transformations successives que la monarchie autrichienne a subies durant le dernier siècle. Son élément slave, ayant été renforcé par les Polonais et les Ruthènes, l'Autriche ne pouvait plus conserver son caractère antérieur d'un état purement allemand et centraliste ; dorénavant elle fut obligée par la force des choses de renoncer à son ancien rôle dans l'occident de l'Europe et de bâtir sur de nouveaux principes son nouvel avenir dans l'orient slave.

La complicité d'un crime forme un lien entre les coupables, lien bien fragile mais toujours miné par la méfiance et des soupçons mutuels ; ce fut aussi le cas pour le partage de la Pologne. Les puissances copartageantes semblaient garder des apparences amicales ; en réalité la suppression de l'état polonais les ayant mises dans un contact immédiat, les causes de ressentiment et de discorde se sont multipliées. Le seul lien qui les rapprochât, c'était leur but commun d'anéantir les dernières traces de la Pologne et de dénationaliser le peuple polonais, mais en même temps, elles ne cessaient de se méfier, car chacune d'elles au fond de sa conscience politique, enviait à l'autre la partie de la Pologne, dont celle-ci s'était emparée et méditait en secret de la lui enlever.

C'est surtout la Russie qui y met l'ardeur d'une passion nationale et le sang-froid de sa politique officielle. L'annexion de toute la Pologne d'autrefois, c'est son rêve permanent et en même temps la première étape importante dans la voie

indiquée par les grands empereurs (testament de Pierre I^{er} et Cathérine II). Occasion manquée à l'époque du démembrement de la Pologne et à celle du congrès de Vienne, la Russie n'a nullement renoncé à son but traditionnel ; aujourd'hui, au moment du conflit universel, elle veut en profiter pour la réalisation de son projet : les manifestes du grand duc, chef des armées russes, le prouvent. L'union proclamée des trois parties de la Pologne sous le sceptre bienfaisant du Tzar serait enfin la soumission rêvée de toute la Pologne à la domination russe !

Au temps de la paix les relations entre la Russie et la Prusse, qu'on se plaisait à nommer officiellement « amitié traditionnelle », se heurtaient toujours à la question polonaise. Tantôt, on concluait des traités amicaux et on s'obligeait mutuellement à poursuivre fidèlement la même politique exterminative envers les Polonais dans les deux états ; tantôt, au contraire, un des états mettait en scène chez lui le régime conciliant, dans le but de s'attirer les sujets polonais de l'autre et d'exercer par cette manœuvre politique une pression désirée sur le voisin. Le partage de la Pologne a créé encore une menace constante pour les relations russo-prussiennes ; c'est la ligne bizarre et arbitraire qu'on a tracée sur le territoire polonais, du nord au sud, pour en faire deux parties : russe et prussienne. Il suffit de jeter un coup d'œil sur la carte pour s'en persuader ; ni la Russie, ni la Prusse ne sont satisfaites et toutes les deux aspirent à rectifier leurs frontières, chacune, bien naturellement à son profit, par la nouvelle annexion de terres polonaises.

Entre la Russie et l'Autriche, le partage de la Pologne a semé les premiers germes de méfiance et de rivalité. Ni les efforts personnels des souverains et des ministres, ni les services réciproques que les deux gouvernements se sont rendus plus d'une fois, pendant la guerre de Hongrie de 1848 et les révolutions polonaises de 1830 et 1863, ne purent adoucir les ressentiments mutuels ; tout au contraire la marche inévitable des événements, conséquence logique

du partage, les a changés dans une lutte à mort que se font aujourd'hui ces deux états.

Enfin les relations entre l'Autriche et la Prusse, quoi- qu'elles aient abouti à l'alliance des deux états, elles aussi ont été influencées d'une manière fâcheuse par les conséquences du partage de la Pologne et par la divergence des vues politiques qui s'en suivit. En effet, la Prusse, pour devenir un état national homogène, tient jusqu'à présent à dénationaliser l'élément polonais ; pour l'Autriche c'est une nécessité de le conserver intact et dévoué à l'état. En vue du régime appliqué aux Polonais par le gouvernement prussien, il est impossible aux Slaves de l'Autriche d'avoir pleine confiance en leur gouvernement de Vienne, allié à celui de Berlin et de soutenir, sans réserve et sans crainte pour l'avenir, la cause commune de deux états, dont l'un s'acharne à exterminer un peuple slave. C'est la source du malaise autrichien, le côté faible de l'union prusso-autrichienne et, peut-être, une des causes de défaites des armées autrichiennes, composées en moitié par les Slaves.

Vraiment, quand on réfléchit à la situation politique créée par l'anéantissement de l'état polonais indépendant, on ne peut que répéter la phrase mémorable de Talleyrand : « le partage de la Pologne était pire qu'un crime, c'était une bêtise ».

* * *

XIX^e siècle. — L'importance du changement survenu dans l'orient de l'Europe à la fin du XVIII^e siècle n'a pas pu échapper au génie clairvoyant de Napoléon. Il en comprenait la portée et on peut croire que la reconstitution de la Pologne lui paraissait nécessaire dans l'intérêt de la France et pour l'équilibre de l'Europe. Sans la proclamer ouvertement, il la laissait entrevoir dans ses discours et dans ses actes ; il attira sous ses drapeaux d'abord les légions, ensuite les armées polonaises, qui combattaient pour sa cause avec un dévouement héroïque dans l'espoir de reconquérir la patrie indépendante. Cependant, aveuglé par la haine de l'Angle-

terre et tenté par l'illusion de partager avec l'empereur de la Russie la domination sur l'Europe, il sacrifia à ce mirage trompeur l'idée féconde de la Pologne indépendante. Après la paix de Tilsit (1807), il se borna à créer des terres polonaises, soumises alors à la Prusse, un nouvel état, soi-disant indépendant, auquel, pour ne pas irriter la Russie par le souvenir de la Pologne d'autrefois, il donna aussi un nouveau nom, celui de « grand-duché de Varsovie ». La demi-mesure lui coûta cher ; sans la base militaire et politique que la Pologne indépendante aurait pu lui offrir, Napoléon succomba dans la lutte engagée contre la Russie ; de tous ses alliés, seule l'armée du grand-duché de Varsovie lui resta fidèle jusqu'à la fin, mais n'étant formée que d'une partie du peuple polonais, elle était insuffisante pour prévenir la catastrophe. Trop tard pour lui, dans la solitude sinistre de Ste-Hélène, Napoléon a avoué franchement la faute qu'il avait commise et a reconnu la vraie valeur de la Pologne, en l'appellant « la clef de la voûte européenne ».

Au congrès de Vienne, la question polonaise fut discutée ardemment et constitua le point le plus grave du désaccord entre les puissances délibérantes. L'influence toute puissante de l'empereur Alexandre I^{er} et ses menaces toutes ouvertes ont prévalu et la question polonaise a obtenu la solution, qui n'était en réalité qu'un quatrième démembrement de la Pologne, favorable pour la Russie, augmentant ses possessions polonaises. Pourtant l'acte de Vienne contenait aussi une autre idée ; on ne peut le nier : après l'anéantissement total de l'état polonais, accompli par le dernier démembrement de 1795, c'était la première tentative, essayée par le concert européen, d'une restitution quoique partielle de la Pologne. On a donné à une partie des terres polonaises le nom de « Royaume de Pologne » ; on en a fait un état constitutionnel, qui ne devait être uni à l'empire autocrate de la Russie que par la personne du souverain et dont l'existence recevait les garanties théoriques de l'Europe tout entière ; en même temps on a créé un autre état polonais, relativement indépendant : « République de Cracovie ». L'empereur

Alexandre I^{er} lui-même se trouvait sous l'impression générale ; pour rassurer les puissances et l'opinion publique, il déclarait solennellement sa ferme décision de demeurer roi constitutionnel du royaume de Pologne ; pour apaiser les justes revendications des Polonais, il leur faisait la promesse séduisante d'unir au royaume, sous le régime constitutionnel, les provinces de Lithuanie et de Ruthénie, qui faisaient jadis partie de la république polonaise. Quand même les deux créations du congrès ont été imparfaites et privées des conditions réelles, indispensables pour leur existence durable ; quand même les déclarations de celui, qui avait alors la voix décisive, manquaient de sincérité, tout de même les décisions du congrès de Vienne restent un témoignage historique incontestable qu'à ce moment-là, l'ensemble européen reconnaissait les droits nationaux et politiques des Polonais et les gouvernements copartageants n'osaient pas les leur refuser ouvertement et à haute voix. Les protocoles du congrès le confirment avec une évidence complète ; en voici un extrait caractéristique concernant la partie de la Pologne qui passait sous la domination prussienne : « La nationalité des habitants doit être respectée. Il faut leur assurer que leur langue maternelle aura plein droit à côté de l'allemand ; qu'ils seront libres de concourir à tous les postes et dignités du pays entier et qu'en cas d'égalité quant aux aptitudes, ils seront préférés pour les emplois publics de leur territoire ».

On pourrait dire : le congrès de Vienne, sans avoir le courage et la force de réparer le « crime » ou la « bêtise » du démembrement, était en tout cas loin de l'approuver comme un acte de justice et de sagesse politique.

Après le congrès se constitua la Sainte Alliance de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse et son règne pesa sur les peuples de l'Europe pendant plus de trente ans. Le but proclamé de la Sainte Alliance était de maintenir l'état des choses, créé par le congrès, mais en réalité elle fut dirigée contre l'esprit de liberté, éveillé chez les peuples par la révolution française et particulièrement contre le peuple polonais, qu'on estimait être l'adversaire le plus dangereux pour le

succès de la réaction. Les gouvernements ainsi que les peuples identifiaient la cause générale de la liberté avec celle du peuple polonais ; l'oppression de ce dernier était donc la tâche principale de la Sainte Alliance et, en même temps, le moyen efficace d'étouffer chez les autres les aspirations qu'on nommait révolutionnaires. Les Polonais, combattant pour leur délivrance, avaient le droit d'inscrire sur leurs drapeaux : « pour notre liberté et la vôtre ».

Le gouvernement russe se mit à la tête de la réaction, mais durant la vie d'Alexandre I^{er}, que Napoléon a surnommé non sans raison « Grec du Bas-Empire », il jouait un double jeu. Défenseur officiel du principe de légitimité, ami et protecteur des gouvernements installés par le congrès de Vienne. Il ne répugnait pas à l'empereur de protéger les carbonaris italiens, les patriotes grecs, les associations de vertu (*Tugendbund*) en Allemagne, en un mot de soutenir en secret le mouvement révolutionnaire partout où il le trouvait utile pour les buts égoïstes de sa politique. Dans le Royaume de Pologne, ce sont les diverses sociétés patriotiques, qui ont été tolérées, sinon encouragées, par le gouvernement russe, premier début du système de provocation qui, désormais, est devenu l'arme perfectionnée et bien aimée de la politique intérieure et de la diplomatie russe.

Ce n'est qu'après la mort d'Alexandre I, sous le règne de son successeur, Nicolas I^{er}, peut-être le plus sincère de tous les autocrates russes, que la réaction est arrivée à son point culminant ; sa première victime fut le royaume de Pologne. Le régime précédent de perfidie y a été remplacé par les mesures d'oppression brutale et de terreur, qui aboutirent à la révolution polonaise de 1830 ; les garanties constitutionnelles, détestées par l'empereur de Russie qui était roi de Pologne, furent enlevées et l'ère de l'unification du royaume avec l'empire fut inaugurée ; en même temps la Prusse et l'Autriche, suivant l'exemple de la Russie, s'acharnaient aussi à persécuter et à dénationaliser chez elles l'élément polonais, en dépit des décisions récentes du congrès de Vienne. Les émigrants et les réfugiés polonais se sont dis-

persés en Europe en portant partout les germes de la révolte contre l'oppression de tout genre ; les peuples les accueillirent avec des manifestations bruyantes de sympathie, comme porteurs de l'idée de la liberté et précurseurs de l'avenir désiré ; à Berlin (1846) la foule enthousiaste a promené en triomphe dans les rues les patriotes polonais, Mieroslawski, Libelt et autres, délivrés du cachot de Moabite. Les gouvernements de la France et de l'Angleterre, trop faibles pour intervenir, armes à la main, contre la Sainte alliance, accordaient aux réfugiés polonais un secours matériel et un soutien moral. Les Polonais se mettaient partout dans les rangs de ceux qui combattaient pour les droits de l'homme et de la nation : en Italie, en Hongrie, en Allemagne ; de même les conspirations et les révolutions polonaises trouvaient non seulement la sympathie, mais aussi le concours actif chez tous les peuples de l'Europe sans exception ; leurs représentants prenaient part à côté des Polonais dans les luttes désespérées contre le triple joug.

Pourtant la Sainte Alliance, unie et cimentée par la cause polonaise, était encore loin d'abdiquer son rôle dominant ; les puissances de l'Alliance continuaient à se soutenir et à se rendre des services mutuels. L'attitude bienveillante de la Prusse et de l'Autriche a aidé la Russie à triompher de la révolution polonaise de 1830 ; à son tour l'empereur Nicolas, payant la dette de reconnaissance, a envoyé, en 1849, son armée pour écraser la révolution hongroise et étouffer les aspirations constitutionnelles qui se sont manifestées dans toute l'Autriche. Enfin la pression de la Sainte Alliance sur l'Europe devint insupportable ; l'année 1853, la coalition de la France, de l'Angleterre, du Piémont et de la Turquie se forma contre la Russie.

Le but de la guerre de Crimée a été indiqué dans la déclaration faite le 27 février 1854 à la Chambre des communes par le ministre anglais des affaires étrangères, Lord Clarendon : « il faut sans arrière-pensée et sans intérêt égoïste réunir les forces de l'Europe pour renfermer la Russie dans ses limites naturelles et historiques » ; l'opinion de Cavour était

la même : « il est nécessaire de refouler la Russie dans ses steppes ». On comprenait aussi que le but proposé ne pouvait pas être atteint sans avoir enlevé à la Russie ses provinces polonaises. Sous les auspices du gouvernement anglais les légions polonaises se formaient. Le grand des projets échoua cette fois se heurtant contre l'intérêt commun trois puissances de la Sainte Alliance par rapport à la question polonaise : les alliées de la Russie, la Prusse et l'Autriche, quoiqu'elles ne lui aient pas porté un secours direct et actif, se montraient cependant prêtes à intervenir au moment où la victoire sur la Russie aurait pu aussi menacer leurs possessions polonaises. L'attitude de ces états sauva la Russie et empêcha la coalition de poursuivre son œuvre jusqu'à la fin désirée.

Au Congrès de Paris (1855) un coup sensible a été infligé au prestige et à la puissance de la Russie, mais elle n'a été aucunement « refoulée dans ses steppes ». Quant à la question polonaise, elle a été discutée de nouveau ; un mémoire sur le rétablissement de la Pologne a été présenté par le ministre français Drouyn de Lhuys ; la Russie s'y opposa et la Prusse l'a soutenue, craignant — telle était alors l'opinion de Bismarck — la possibilité d'une alliance entre l'Autriche et le futur état polonais ; une pareille alliance contrariait les vues de la politique prussienne, qui regardait l'Autriche comme sa rivale dans le monde allemand et se préparait de loin à la combattre. Finalement le congrès se contenta de prendre connaissance de la déclaration faite par l'ambassadeur russe, prince Orloff, que « les intérêts des Polonais sont aussi chers à l'empereur que ceux de ses autres sujets ».

Rassurée par l'issue du congrès, la Russie se mit librement à continuer sa politique dans le royaume de Pologne ; elle lui enleva les restes de l'autonomie d'autrefois et russifia le pays ; l'insurrection polonaise de 1863 devint inévitable. Les représailles appliquées par le gouvernement russe étaient de nature à obliger la France et l'Angleterre d'intervenir et de protester. Les protestations restèrent cependant

sans résultat, car la Russie, s'appuyant sur le secours promis de la Prusse et sur la neutralité assurée de l'Autriche, coupa court aux remontrances diplomatiques et déclara ouvertement, pour la première fois, qu'elle regardait la question polonaise comme appartenant au domaine de la politique intérieure de l'empire et ne pouvait pas tolérer une intervention quelconque. C'est alors que, sur le terrain de la question polonaise, fut conclu, entre la Russie et la Prusse, un traité secret, qui eut pour toute l'Europe des conséquences incommensurables. Le traité était l'œuvre de Bismarck ; pour le moment il garantissait à la Russie la possession des provinces polonaises et la liberté d'action, proprement dite, de persécuter les Polonais, mais pour l'avenir il lui a imposé des obligations graves qui ne tardèrent pas à se manifester contraires à l'intérêt direct de l'empire russe.

La Russie resta neutre quand la Prusse s'empara du Schleswig-Holstein (1864), quand elle écarta l'Autriche de l'Allemagne (1866) et en fit un adversaire dangereux pour l'empire des tzars ; la Russie n'est pas intervenue quand la Prusse écrasait la France (1870) et se faisait maîtresse absolue du monde allemand, sinon de l'Europe tout entière. La marche triomphante de la Prusse n'a pas été interrompue, mais la Sainte Alliance d'auparavant a été brisée définitivement ; d'ailleurs la Prusse n'en avait plus besoin. En poussant l'Autriche vers l'Orient, elle y créa un contre-poids à la Russie et une certaine barrière contre son expansion ; maintenant ce n'est pas la Russie, mais l'Autriche, alliée et puissante, qui est devenue nécessaire pour la Prusse et l'Allemagne. La Prusse a su admirablement tourner à son profit l'aveuglement russe dans la question polonaise et a profité largement de la frayeur que celle-ci inspire au gouvernement russe ; mais en même temps, en laissant la question polonaise sans sa solution, elle a rendu l'alliance avec l'Autriche de beaucoup moins solide qu'elle n'aurait pu l'être ; comme nous l'avons indiqué plus haut, c'est précisément la question polonaise dans son état actuel qui

peut produire des divergences et des désaccords entre la Prusse et l'Autriche.

Abandonnée par les amis d'hier, la Russie se tourna vers le monde slave pour y chercher de nouveaux alliés et la guerre contre la Turquie, soi-disant pour la délivrance des Slaves, fut proclamée en 1877. La démarche n'a pas été couronnée de succès. L'étendard slave que la Russie a déployé, portant tant de traces de sang slave-polonais, ne pouvait pas attirer les autres slaves ; la Bulgarie, délivrée par les armes russes, mais instruite par l'exemple de la Pologne sous la domination russe et par les procédés brutaux des fonctionnaires russes (du prince Tcherkasky, du baron Kaulbars), ne manifesta nullement l'envie de devenir son alliée aveugle ou son instrument docile ; en outre l'Europe tout entière s'opposa aux nouvelles conquêtes russes. Au congrès de Berlin (1878) l'isolation de la Russie était complète ; sa politique essuya une défaite, son amour-propre un affront d'autant plus sensible que le coup avait été porté par la main de « l'ami traditionnel ». Le sang russe a été versé et c'est l'ennemi haï qui en profita : l'Autriche-Hongrie, conformément à la décision du congrès, prit possession de la Bosnie et de l'Herzégovine et s'y installa pour paralyser de près les plans de la politique russe aux Balkans. En même temps le congrès mit en évidence, pour l'avenir le plus prochain, la thèse suivante d'une grande portée internationale : les intérêts de la Russie et de l'Autriche dans l'orient de l'Europe sont radicalement opposés les uns aux autres et ne se laissent pas concilier dans les conditions existantes ; l'antagonisme des deux monarchies est trop profond, ayant sa source dans la différence de la civilisation, de la religion, des mœurs, de la structure d'état et des aspirations politiques ; par conséquent le combat à mort entre la Russie et l'Autriche ne peut plus être qu'une question de temps.

Moment actuel. — Les années qui s'écoulèrent après le congrès de Berlin, sont remplies de préparatifs universels au conflit que tout le monde estimait inévitable, sans pouvoir préciser d'avance sa date et qui éclata aujourd'hui. Cette période sinistre du militarisme passionné, l'histoire l'appellera une fois époque des armements à outrance, surpassant les ressources économiques des pays et des alliances à tout prix, contraires souvent au bon sens et à la nature des choses. La Russie qui se vit isolée, chercha ardemment de nouveaux alliés ; elle attira la France par la location avantageuse offerte aux capitaux français et arriva à constituer l'alliance politique franco-russe ; en Angleterre, elle exploita à son profit la jalousie qui y naquit contre l'épanouissement splendide de l'industrie, du commerce et des forces navales de l'Allemagne. En même temps, pour affaiblir son ennemi, la Russie ne cessait, par tous les moyens d'une propagande plus ou moins secrète, de semer la discorde entre les Slaves de l'Autriche et de les exciter ainsi que les Slaves des Balkans, contre l'état autrichien. C'est précisément cette propagande qui a produit l'étincelle mettant en feu l'Europe tout entière. Quant à l'Allemagne et à l'Autriche, elles continuèrent à développer leurs forces militaires et économiques et elles avaient, dans l'espoir de les renforcer, conclu un traité d'alliance avec l'Italie.

Les coups meurtriers tirés en 1914 à Sarajewo, par les conspirateurs serbes, instruments dociles de la propagande anti-autrichienne, venant de loin — *is fecit, cui prodest* — retentirent en Europe comme un coup de tonnerre formidable, annonçant l'approche immédiat de l'orage. L'Autriche ne pouvait pas laisser sans punition méritée les procédés coupables du gouvernement serbe ; d'autre part, il était impossible pour la Russie, sans perdre son prestige dans le monde slave, sinon sa place de grande puissance en Europe, de demeurer indifférente à l'outrage infligé aux droits souverains de la Serbie ; l'intervention, peu sincère, de l'Angleterre n'a fait qu'embrouiller la situation et la guerre en devint l'unique issue. A côté des deux puissances directe-

ment intéressées, l'Autriche et la Russie, se rangèrent leurs alliés, la France et l'Allemagne ; l'Angleterre est venue aussi pour profiter du moment et régler son compte avec l'Allemagne ; le conflit universel, attendu depuis longtemps, éclata.

Quelle est la place qu'occupe la question polonaise dans la situation du moment ? quelle influence exerce-t-elle et peut-elle avoir sur la marche des événements ?

Le conflit a secoué les bases de l'édifice soigné du « Statu quo » ; beaucoup de mensonges conventionnels s'évanouirent tout à coup, des voiles tombèrent qui, étant tissés avec beaucoup de peine et d'art, cachaient le vrai sens des choses. La question polonaise, étouffée autant que possible pendant la période de paix, cette question que la diplomatie s'efforçait d'éliminer du programme international, le conflit l'a mise en plein jour avec sa valeur morale et son importance internationale. Elle surgit de nouveau, non seulement comme une question de justice, qui impressionne le sentiment humain, mais aussi comme un problème réel et concret, qui s'impose à la raison politique. Aujourd'hui l'opinion publique manifeste partout le plus vif intérêt pour la cause polonaise ; les gouvernements eux-mêmes l'avancent et arrivent à déclarer l'intention de restituer au peuple polonais ses droits nationaux et politiques.

Ce peuple malheureux, hier encore opprimé sans pitié et dépouillé de tout, condamné pendant la guerre au plus grand des malheurs, savoir celui d'une lutte fratricide forcée dans les rangs de ses oppresseurs, ruiné et exténué, dont le pays n'est plus qu'un désert abreuvé de son sang, ce peuple est devenu l'objet des démarches séduisantes de la part des gouvernements, des sympathies sincères de la part de tous les peuples. Les gouvernements s'aperçoivent qu'il représente, malgré sa faiblesse matérielle, une force morale, peut-être décisive dans le conflit actuel et cherchent à le gagner, chacun pour sa cause ; quant aux peuples, leur bon sens leur persuade que c'est précisément la nation polonaise qui est nécessaire pour la paix et l'ordre international

en Europe, que la Pologne libre en est une condition « Sine qua non ». En un mot, ce que le génie de Napoléon a formulé il y a un siècle : « La Pologne est la clef de la voûte européenne ». Tout le monde semble le ressentir aujourd'hui et paraît être d'accord que la question polonaise ne peut plus rester telle qu'elle est jusqu'à présent, sans cette solution, que l'intérêt général et les principes de justice réclament pour elle depuis longtemps : un coup d'œil sur la situation actuelle en confirme la nécessité et l'urgence.

En effet, quelles sont les vraies causes du conflit effrayant, propre à devenir un déluge de sang pour le monde civilisé ? La cause immédiate, c'est la rivalité entre la Russie et l'Autriche, se disputant, l'une à l'autre, la suprématie dans le monde slave. Or, cette rivalité, aussi pernicieuse pour les Slaves que dangereuse pour l'Europe, ne représente à son tour qu'une conséquence logique des conditions funestes créées par l'anéantissement de l'état polonais. On n'a pas tué alors le peuple polonais, mais on a empoisonné la vie du monde slave tout entier ; on lui a enlevé le principe bienfaisant de la liberté nationale et par conséquent on a arrêté et défiguré son développement naturel. Dès lors un groupe considérable des peuples slaves : Polonais, Ruthènes, Blancs-Russes (qu'on peut nommer de même droit : Blancs-Polonais) ont été condamnés à ne rester que la proie de la domination russe ou allemande, sans pouvoir vivre de leur propre vie. Chacune de ces dominations tenant à élargir ses limites, la passion qu'elles y mettent a mené à la crise d'aujourd'hui. Il est vrai que la domination autrichienne garantit maintenant à ses peuples slaves la jouissance de ses droits nationaux, mais peut-on être sûr qu'elle ne changera pas de nouveau, en reprenant le caractère d'oppression implacable qu'elle a porté autrefois et que les dominations russe et prussienne conservent jusqu'à présent.

Le conflit actuel, pourvu qu'il ne demeure pas un carnage sanglant et honteux, doit aboutir à une réorganisation du monde slave ; il faudra donner un nouveau sens et de nouvelles formes aux relations mutuelles des peuples slaves et

à leur rapport à l'occident de l'Europe ; ce sera la tâche importante de la future conférence internationale de paix, appelée à régler le compte de la guerre. Mais une telle réorganisation est impossible sans la restitution de la Pologne ; on ne peut donc pas introduire dans la vie slave le principe de la liberté nationale qui lui manque, en laissant un peuple slave de 24 millions dans des conditions qui en sont la négation extrême. Seule la Pologne, libre et indépendante, assurera à l'ensemble slave un développement normal et pacifique, mettra fin aux rivalités des dominations qui le ravagent et rendra inoffensive l'expansion russe qui menace l'Europe. La liberté de la Pologne signifie aussi la délivrance des Ruthènes et des Blancs-Russes ; c'est l'ordre dans le monde slave et un agent de plus pour la paix de l'Europe.

La question polonaise reste aujourd'hui aussi ce qu'elle a toujours été : un fragment, mais fragment principal, du grand problème de la délivrance des nations opprimées en Europe. Parmi elles la nation polonaise, par son passé historique, sa culture et son importance numérique, occupe la première place. On ne peut donc pas aborder la question générale et rester muets sur la question polonaise. Les peuples belligérants le comprennent. Les hommes d'état de l'Angleterre (Asquith, Churchill et autres) ayant proclamé à haute voix que la délivrance des nations opprimées constitue le but de la guerre pour les puissances de l'entente, une déclaration supplémentaire concernant spécialement la question polonaise devint indispensable, d'autant plus que l'attitude séculaire de la Russie envers les Polonais présentait un contraste frappant à la déclaration qui a été nouvellement faite. Sous la pression de ses alliés, le gouvernement russe n'hésita pas : la proclamation connue du grand-duc Nicolas apparût ; l'Angleterre et la France ont manifesté leur contentement et l'alliance des trois puissances semble être renforcée. Pourtant, il ne faut pas se faire d'illusions ; c'est précisément la question polonaise qui pourra briser l'alliance dans le cas où la Russie, comme il est facile à prévoir, persiste à retenir sa domination d'aujourd'hui sur

la nation polonaise et au moment donné, fasse comprendre que les promesses solennelles n'étaient pour eux qu'une manœuvre politique. Les nations anglaise et française possèdent trop le sentiment de justice et de droit pour que leurs gouvernements puissent alors continuer à soutenir un état qui en est dépourvu.

L'autre parti belligérant dans le conflit d'aujourd'hui, n'a pas remué le principe général de la liberté des nations opprimées ; quant à la question polonaise, les gouvernements de l'Autriche et de la Prusse se bornèrent à proclamer la délivrance de la Pologne du joug russe, sans faire connaître cependant leur point de vue sur la question dans toute son étendue. Était-ce manque d'un programme arrêté, divergence de vue entre les deux états ou la prudence de ne pas annoncer ses intentions avant d'avoir la certitude de pouvoir les réaliser ; un avenir prochain va y donner la réponse. Néanmoins on peut affirmer aujourd'hui qu'une faute a été commise. La politique prusso-autrichienne pouvait faire de la question polonaise une arme efficace pour déjouer le jeu de ses adversaires, gagner pour sa cause le peuple polonais, augmenter son prestige moral et ses forces matérielles ; il ne fallait que rompre avec la routine pernicieuse du passé et agir franchement. L'Autriche et la Prusse ne l'ont pas fait au moment propice qui se présentait ; elles n'ont pas suivi le précepte légué par le génie de Napoléon : « le premier souverain qui, au milieu de la première grande mêlée, embrassera de bonne foi la cause des peuples, se trouvera à la tête de toute l'Europe et pourra tenter tout ce qu'il voudra ».

La « cause des peuples » c'est le principe bienfaisant de la liberté des nations ; l'avenir lui appartient. Malgré tout il se fraie le chemin, mais il ne peut entrer triomphant en Europe que par la porte de Pologne. Ouvrez cette porte, car les peuples étouffent ; si elle demeure fermée les convulsions ne cesseront pas de se succéder dans l'avenir, formidables et sanglantes, comme la crise actuelle.

V. Conclusions.

Nous arrivons aux conclusions de notre exposé, qui sont en même temps les *thèses principales de la question polonaise*. Ce sont les suivantes :

1° Le peuple polonais représente une individualité nationale, dans tout le sens du terme, qui vit ayant pleine conscience de son être. Le sentiment de l'unité nationale relie les trois parties de la Pologne, soumises aux régimes politiques de trois puissances et en fait un seul peuple, avec une seule âme nationale, formée par la communauté des traditions du passé, de la vie intérieure du présent et des aspirations de l'avenir.

2° Le peuple polonais quoique privé d'indépendance politique et mutilé par le régime de dénationalisation, a réussi malgré tout à conserver sa vitalité et son caractère national. Il possède la pleine faculté de vivre une vie indépendante ainsi que tout les éléments nécessaires et les qualités indispensables pour la construction d'un état politique moderne.

3° La solution de la question polonaise, c'est la restitution des droits naturels d'un peuple qui ont été méconnus et violés. Ce ne sont pas seulement des raisons de justice abstraite — force motrice cependant du progrès de l'humanité — qui l'exigent ; une telle solution est encore réclamée par des raisons pratiques d'opportunité, par des intérêts positifs d'ordre international et de paix en Europe. Il semble être aujourd'hui une nécessité évidente, internationale, de cesser l'expérience honteuse qui dure depuis plus d'un siècle, de la vivisection d'un peuple.

Ces thèses mentionnées, reconnues comme base, on peut bien discuter la forme concrète qu'il serait possible de donner à *la solution de la question polonaise* et les moyens qu'on pourrait employer pour en atteindre la réalisation. Le vrai sens du problème polonais tel que nous avons tâché de le démontrer et, de l'autre côté, l'expérience historique de tentatives sans succès qui ont été faites durant un siècle

pour régler la question semblent indiquer clairement les formes et les moyens qu'il faut éviter pour l'avenir, si l'on veut que la solution soit satisfaisante et durable.

Il s'agit donc, aujourd'hui, dans l'intérêt général, de faire cesser l'oppression et la dénationalisation du peuple polonais en reconnaissant sincèrement son droit à la vie normale, par conséquent nationale et de lui donner une place dans le rang des nations libres. Or, pour arriver à ce but, il n'y a guère que deux formes politiques : celle d'un état polonais indépendant souverain, ou celle d'un état polonais autonome, membre d'une fédération d'états libres. Chacune de ces deux formes peut être bonne, mais la réalisation de l'une ou de l'autre dépend des combinaisons internationales qui sont en jeu et des moyens dont on dispose pour le moment. Examinons laquelle des deux formes a aujourd'hui plus de chances d'être réalisée et laquelle paraît être la plus stable dans l'avenir le plus proche.

Depuis un siècle, les relations entre les peuples et les états sont gouvernées par deux principes : principe de nationalité et celui d'impérialisme, qu'on pourrait nommer encore : « nationalisation de l'état ». Le premier pousse chaque peuple, quel qu'il soit, vers l'idéal de son propre état politique indépendant ; guidés par le second, les peuples qui sont plus forts tendent à décomposer ceux qui sont plus faibles, pour les assimiler et les confondre dans un état national homogène. C'est l'idée nationale qui a apporté la liberté politique aux peuples de l'Italie, de la Grèce et aux principautés slaves des Balkans ; d'autre part, c'est le nationalisme d'état, l'exclusivité de la nation souveraine, qui conduisent à l'oppression illimitée des peuples soumis en Russie, en Prusse et même en Hongrie. Le premier principe proclame : chaque nationalité a le droit à sa propre vie dans son propre état ; le second rappelant l'ancienne devise : *cujus regio, ejus religio*, n'accorde ce droit qu'aux nations souveraines et annonce la mort à celles qui sont sujettes, soi-disant au profit de la puissance de l'état dont elles font partie. Jusqu'à présent c'est une lutte constante, et l'intégrité

d'un petit état, bien que garantie par les traités internationaux, est toujours menacée si une position géographique exceptionnelle ne lui sert de défense efficace. La situation serait sans issue, mais heureusement un nouveau principe qui met d'accord les deux principes opposés, se fraie peu à peu son chemin dans le monde ; c'est celui de la fédération des peuples et des états autonomes ; l'union douanière en est la première étape.

Si l'on parvient à reconstruire l'état indépendant de la Pologne en se bornant strictement aux limites ethnographiques de l'élément polonais prédominant, un pareil état relativement faible (21 millions d'habitants), sans frontières naturelles qui le protège, enclavé entre deux grandes puissances de nationalisme militant et expansif, la Russie et la Prusse, sera exposé aux influences et aux agressions permanentes de leur part, surtout du côté de l'est. Seul, sans s'appuyer sur une fédération, il ne pourra pas remplir efficacement son rôle d'état-tampon et son existence même ne sera guère assurée.

Pour l'équilibre et la paix durables de l'Europe, la création d'un tel état polonais n'est pas suffisante ; il y faut, le long de la ligne géographique entre l'Occident et l'Orient, tout un rang d'états-tampons, libres mais en même temps unis entre eux pour représenter une force politique indépendante et non un jouet entre les mains de ses voisins. Autrement dit une fédération de peuples autonomes : Polonais, Lithuaniens, Ruthènes, Blancs-Russes, Esthes, Lethes, Finlandais, est nécessaire, une union politique des diverses nationalités dont l'existence est aujourd'hui menacée, délivrées et liées pour l'avenir, par l'intérêt commun et vital de conserver leur individualité, possédant en même temps les ressources et les forces pour la défendre et la développer ; la fédération des peuples n'est jamais agressive et ne peut pas être redoutable à ses voisins ; tout au contraire un pareil état fédératif, constitué entre l'occident et l'orient de l'Europe, comptant plus de 50 millions, s'appuyant au nord et au sud sur les côtes de la mer Baltique et de la mer Noire, formerait une

barrière protectrice pour l'Occident et deviendrait un agent important de la paix universelle et de la civilisation. Ce serait, pour l'Allemagne, la sécurité de sa frontière d'est et par conséquent de son développement colonial ; pour l'Autriche-Hongrie, la possibilité de constituer une seconde fédération des nations, y compris celles qui habitent la péninsule des Balkans ; pour les états indépendants, mais relativement petits, comme la Roumanie au sud, la Suède et la Norvège au nord, la garantie de leur indépendance, défendue désormais contre l'instinct expansif du voisin d'est.

Le projet, dont nous avons tracé les grandes lignes, comprend, comme on le voit, non seulement la solution de la question polonaise, mais encore celle du problème général de l'organisation de l'orient de l'Europe, la question polonaise en étant le fragment le plus important, sinon même la base. Le projet signifie : reculer la Russie dans les limites naturelles de l'empire moscovite, écarter pour l'Europe le danger russe et donner à un nombre de nations opprimées, qui appartiennent toutes plus ou moins à la civilisation romaine, la possibilité de la vie libre et du développement naturel. Mais quelque attrayante que soit la perspective qui s'ouvre, il est cependant possible qu'on soit forcé d'y renoncer, faute de moyens disponibles pour l'exécution du grand projet, d'autant plus que les aspirations politiques de plusieurs nations qui y entrent, ne sont pas encore prononcées d'une manière suffisamment précise et incontestable. Dans ce cas-ci, pour la question polonaise, qui est absolument mûre, on trouve une autre solution, peut-être plus facile à réaliser dans les conditions d'aujourd'hui ; c'est la formation d'un état polonais, embrassant le peuple polonais tout entier et faisant partie de la fédération autrichienne.

La marche des événements pousse l'Autriche à devenir ce que suppose son nom « Oesterreich » monarchie de l'Orient ; sa mission est évidente : celle de réunir dans un état les peuples épars et relativement faibles qui habitent cette partie de l'Europe. Pour que l'union soit durable et l'état qui en présente la forme concrète, possède la force

vitale et la puissance suffisante, il est indispensable que la structure de l'union et de l'état soit de nature à satisfaire les besoins réels et les aspirations nationales des peuples qui y appartiennent. Or, ce but ne peut être atteint que dans une fédération politique volontaire des unités nationales libres. Comme l'Autriche-Hongrie a cessé déjà d'être une monarchie centraliste et qu'elle est devenue une monarchie dualiste, elle doit aujourd'hui se transformer en une fédération de peuples autonomes, conservant chacun son individualité et restant maître chez lui, mais unis tous dans un état « Nationalitäten-Staat », qui leur garantit à tous la jouissance de leurs droits nationaux et politiques. L'avenir de l'Autriche dépend de la réalisation rationnelle et équitable du principe de fédération ; si elle se reforme sincèrement dans ce sens, elle ne manquera pas de se consolider, ayant acquis une nouvelle force d'attraction intérieure.

La sentence politique est connue : « si l'Autriche n'existait pas, il faudrait la créer » ; pour son équilibre, l'Europe a besoin de l'Autriche puissante et vraiment indépendante ; celle-ci, à son tour, ne peut pas le devenir autrement que par le concours du peuple polonais tout entier et uni. La Pologne partagée, c'est toujours la faiblesse de l'Autriche, source intarissable des rivalités dangereuses entre les puissances copartageantes et cause permanente de trouble en Europe. La Pologne restituée, forte de 20 millions, entrant de bon gré dans la future fédération autrichienne, à condition qu'elle y trouve la liberté nationale et l'autonomie politique — c'est la puissance nécessaire assurée à l'Autriche, l'équilibre international en Europe rétabli et, par conséquent, les chances de la paix durable augmentées.

Une pareille solution de la question polonaise ne semble contrarier ni l'intérêt général de l'Europe, ni les intérêts particuliers des états européens et il n'y a que la Russie, tenant à devenir un jour maîtresse absolue du monde slave, qui peut s'y opposer. D'ailleurs, la Russie a fait déjà connaître la solution qu'elle se propose de donner à la question polonaise et au problème slave ; il ne reste donc qu'à l'examiner.

Au début de la guerre, le grand-duc Nicolas, commandant en chef des armées russes, a lancé trois proclamations : aux Polonais, aux Ruthènes et aux peuples de l'Autriche-Hongrie. Les termes en étaient vagues, il faut l'avouer, mais tout de même, elles promettaient aux Polonais la « réalisation du rêve sacré de leurs pères » (?), savoir « l'union des trois parties de la Pologne sous le sceptre des Tzars » et « la résurrection de la Pologne en ce qui concerne sa religion, sa langue et son indépendance » ; aux autres peuples on annonçait la délivrance du joug autrichien (?) et la félicité future que l'union avec l'empire russe devait leur apporter. C'était donc tout un programme idéal, nouveau de la part du gouvernement russe, séduisant pour les Slaves ; les faits réels ne tardèrent pas à en démontrer le vrai sens. Le système d'oppression dans les provinces polonaises sous la domination russe n'a aucunement perdu de sa force d'aparavant ; la liberté étant promise aux Polonais, on n'a point cessé de l'estimer criminelle et de punir sévèrement toute revendication de cette liberté ; les aspirations nationales des Ruthènes continuèrent à être persécutées tout comme ci-devant ; dans la société russe, elle-même, les couleurs slaves et les sympathies polonaises s'évanouirent bientôt en faisant place aux manifestations générales de l'égoïsme national ; enfin, en Galicie, immédiatement après la conquête, on a appliqué à la population polonaise et ruthène toutes les mesures de russification violente et de persécution religieuse, dont on fait largement usage dans l'empire russe. Telle est l'expérience actuelle, instructive pour les Slaves ; quant aux Polonais, ils sont encore en possession d'une leçon éloquente du passé ; c'est l'histoire du « Royaume de Pologne », qui avait ses droits constitutionnels garantis par l'Europe, mais qui, étant uni à la Russie, ne manqua pas d'en être dépouillé et transformé en « pays conquis » dans toute la force du terme. L'union proclamée des terres polonaises sous le sceptre des Tzars est bien loin de signifier pour l'avenir la liberté du peuple polonais ; plutôt tout le contraire ; le passé et le présent nous l'enseignent. Le nouveau programme

annoncé par le grand-duc se réduit en vérité à la conquête de nouveaux territoires et à la soumission de nouveaux peuples à la domination russe, mais il y a bonne raison de douter que ce soit un événement favorable pour les Polonais, pour les Slaves et pour l'Europe tout entière, y compris les alliés actuels de la Russie : la France et l'Angleterre. En élargissant les domaines de l'empire des Tzars, en augmentant le nombre de ses sujets, on ne contribue ni à la liberté des peuples, ni à la paix du monde civilisé.

* * *

Telles sont les différentes solutions de la question polonaise qui se dessinent dans un avenir prochain. Le fait est incontestable : quelle que soit l'issue immédiate de la lutte armée, quelles que soient les combinaisons politiques et diplomatiques qui s'en suivront — la future conférence de la paix sera obligée, par la force des choses, d'aborder franchement la question polonaise pour la discuter dans toute son étendue et décider dans le sens de la justice, qui est en même temps celui de l'ordre international.

L'expérience historique de plus d'un siècle, l'examen des faits concrets actuels, enfin le raisonnement logique, sentiment et intérêt — tout mène à la conclusion que ce ne serait qu'un nouveau « crime », sinon une nouvelle « bêtise » de s'efforcer de maintenir le « statu quo », artificiel et funeste, ou de se contenter de lui donner seulement une modification extérieure et partielle. Les demi-mesures ne suffiront pas, comme elles n'ont pas suffi jusqu'à présent ; c'est une solution principale et équitable, savoir, pleine restitution des droits de la nation qui est nécessaire à l'Europe, désirable pour le peuple polonais ; le développement naturel de tout un peuple et le progrès pacifique de toute l'Europe en dépendent.

Mai 1915.

* * *

Lettre d'un polonais au Grand-duc de Russie Nicolas Nicolajevitsch ¹

ALTESSE !

Commandant en chef des troupes russes, appelé à combattre, l'arme à la main, les ennemis de l'empire et à faire des conquêtes, vous ne vous bornez pas uniquement à cette tâche purement militaire. En adressant vos trois proclamations : aux Polonais, aux Ruthènes et aux nations de l'Autriche-Hongrie, vous vous êtes engagé sur le terrain de l'histoire et de la politique, où la voix de la vérité, quoique dominée quelquefois par le tonnerre des canons, ne peut être étouffée, ni complètement, ni pour toujours. Vous avez ouvert vous-même la discussion sur le rôle de l'empire russe dans le monde slave et sur les relations réciproques entre celui-ci, représentant la nation grande-russe, et les autres nations slaves. Permettez-moi donc, à moi, qui suis Polonais et Slave, de vous adresser une réponse aussi courte que possible, vu l'immense importance et l'étendue du sujet que vous avez soulevé. Ce sont les souffrances endurées par ma patrie sous la domination russe, les coups douloureux dont elle n'a cessé d'être atteinte, qui m'y autorisent. Nous Polonais, nous avons eu le malheur d'apprendre le sens du régime de l'empire russe, et par notre martyrologe de plus d'un siècle nous avons acquis, plus qu'un autre, le droit de prononcer le jugement sur la portée des déclarations que vous émettez maintenant au nom du Grand Tzar.

Ces déclarations sont vraiment éblouissantes ; à les croire, l'empire russe rompt tout d'un coup avec tout son passé,

1. Cette lettre a été publiée dans le journal suédois *Stockholms Dagblad* N° 292 du 27 octobre 1914 ; elle est citée aussi dans le livre connu du professeur de l'université de Gotenburg, Gustaf F. Steffen, traduction allemande : *Krieg und Kultur*.

avec toute sa politique traditionnelle et pour l'avenir ne veut se soucier que de la félicité du monde slave tout entier. Mais, Altesse, est-ce possible ? une nouvelle ère dans la vie d'un état qui ne serait que le contraire du passé, peut-elle être inaugurée par une déclaration, sans la crise intérieure, qui seule rend inévitable un changement radical des conditions régnautes ? Pouvez-vous aussi exiger qu'on croie aux mots sans les faits, au miracle sans une preuve réelle de bonne volonté ? Vous annoncez aux nations slaves « la liberté et l'indépendance » sous le sceptre des Tzars ; mais ces deux conceptions peuvent-elles être mises d'accord ? ne s'excluent-elles pas mutuellement l'une l'autre ? Vous invitez les nations slaves à se ranger du côté de l'empire russe et à contribuer toutes à sa victoire car, vous l'affirmez, il n'y a de salut et de bonheur pour les Slaves que « dans les bras ouverts et sur le sein maternel de la Grande-Russie » ; mais, Altesse, vous oubliez que, jusqu'à présent ces bras ne faisaient qu'étrangler ; le sein ne donnait qu'une seule nourriture : le poison de la démoralisation. L'exemple des nations soumises aujourd'hui à la mère Grande-Russie donne aux autres, qui n'y sont pas encore, l'idée exacte de la prospérité qui les attend. Vous proclamez le Grand Tzar protecteur bienveillant de tout le monde slave, défenseur de sa liberté ; mais, Altesse, le protecteur qui s'impose lui-même, sans consulter les vœux de ceux qu'il se met à protéger, n'est plus un protecteur qu'on désire mais un conquérant qu'on craint d'autant plus quand, dans le passé, il n'a montré que des sentiments opposés à celui de la bienveillance sincère.

Attribuer à l'empire russe l'idée slave, comme motif de sa politique, c'est se moquer de l'histoire. Daignez seulement, Altesse, jeter un coup d'œil impartial sur le passé et le présent de votre état, et vous verrez que l'idée slave n'y était et n'y est pour rien. Pendant que la parenté de sang et d'aspirations était le sentiment commun aux Slaves de l'Occident et a donné la base à la formation de la république polonaise qui, déjà au XV^e siècle, était une union libre

des trois peuples : polonais, lithuanien, ruthène, l'idée slave était encore une chose inconnue au grand-duché de Moscou. Dans la grande bataille de Grunvald, dont vous évoquez le souvenir et qui a uni les forces slaves pour la défense de la cause commune, l'état moscovite n'y prenait aucunement part. Encore au XVII^e siècle, quand un des propagateurs de l'idée slave, le serbe Kvyzanicz est venu à la cour de Moscou, on l'a envoyé tout simplement en Sibérie. Pour les empereurs de toutes les Russies qui succédèrent aux grands-ducs de Moscou, l'idée slave, conçue comme l'union libre des nations slaves, n'existait pas non plus ; au lieu d'elle, ils avaient leur propre idée très concrète et très égoïste ; c'était la domination absolue sur tous les peuples et tous les pays conquis, qu'ils fussent slaves ou autres ; cette idée, la politique impériale la poursuivait avec une grande persévérance et la réalisait avec un grand succès. L'état polonais était le premier obstacle ; la politique impériale se mit donc à conspirer sa perte avec la Prusse et l'Autriche, en s'introduisant dans sa vie intérieure pour briser l'union slave et en semant les désaccords nationaux et religieux. Elle finit par réussir ; l'état polonais fut partagé ; en payant aux voisins allemands la rançon en une partie de terres et de nations slaves, l'empire russe est parvenu à s'emparer du reste qui, lui aussi, n'était pas insignifiant. L'affaire a pu être avantageuse pour l'empire mais, en tous cas, ce ne sont ni l'idée, ni le sentiment slaves qui ont guidé une pareille transaction.

Ce n'est qu'au XIX^e siècle que l'idée slave apparut entre les armes de la politique russe. On en profitait pour les relations extérieures, comme d'un épouvantail contre l'Occident, comme d'un cri de guerre ; au nom de cette idée, on faisait même de la propagande révolutionnaire dans des états voisins : en Turquie (comte Ignatjeff, ambassadeur) et en Autriche (comte Bobrinskij, franc-tirailleur). Mais, dans les relations intérieures de l'empire, on continuait à se tenir strictement à l'idée traditionnelle de la domination absolue grande-russe ; certes, on la paraît quelquefois de s

couleurs slaves, mais le moment passé, on rejetait ces couleurs sans scrupules et on les foulait aux pieds. Rappelez-vous, Altesse, la dernière guerre turque, où votre auguste père était chef des armées russes ; elle a été proclamée comme une croisade désintéressée, ayant pour but la délivrance des nations slaves des Balkans ; mais à mesure que des succès furent remportés sur la Turquie, les couleurs slaves pâlissaient et le but réel de la politique impériale devenait visible ; ce but était la soumission des nations délivrées à l'influence, sinon à la domination grande-russe, base de la conquête future de Constantinople. Alors, ce fut non seulement l'Europe qui s'y opposa, mais la Bulgarie délivrée elle-même qui, ayant appris les vraies intentions de son libérateur et fait connaissance des méthodes appliquées par les représentants russes (prince Tcherkaskij, général Kaulbars), ne manifesta ni l'envie de devenir une province russe, ni le désir de rester aveuglément son alliée.

L'histoire intérieure de l'empire, durant le dernier siècle, est un travail assidu d'assimilation forcée de tous les peuples qui, après le partage de la Pologne, tombèrent sous la domination grande-russe ; on s'acharnait sans relâche à effacer et à exterminer tous les traits de leurs individualités nationales. Vous savez, Altesse, ou au moins vous devriez le savoir, à l'aide de quels moyens se produisit la russification des Polonais, Ruthènes, Lithuaniens ; pour eux les droits nationaux n'existent point ; quant aux droits civiques et politiques, on les restreint de plus en plus ; leur langue est à peine tolérée, sans être admise dans la vie publique (écoles, tribunaux, etc.) leurs confessions, catholique ou gréco-uniate, sont persécutées, sinon supprimées comme la dernière ; ce sont les vrais parias de l'empire slave et on les force, par menace de ruine morale, intellectuelle et économique, à devenir grands-russes et orthodoxes.

Je n'insiste pas sur les détails ; je donne la conclusion. Sous le sceptre des tzars, jusqu'à présent, il n'y avait place pour aucune nation, hormis la nation grande-russe ; aucune autre n'avait, proprement dit, le droit d'exister. Pour mettre

d'accord la pratique avec la théorie soi-disant slave, on en est venu à affirmer que ce ne sont que les Grands-Russes orthodoxes qui sont de vrais slaves ; tous les autres sont détournés du slavisme par l'influence néfaste de l'Occident ou s'imaginent seulement avoir leur individualité nationale. Par conséquent, dans leur propre intérêt ils doivent d'eux-mêmes tâcher de se transformer en Grands-Russes et la politique qui les y force, même par des moyens de violence, remplit la mission slave, car *l'union slave ne peut être autre chose que l'unité grande-russe* ; telle était, jusqu'à présent, la philosophie et la pratique de la politique russe. Vraiment s'il y avait en Europe un état qui, par sa nature, devait être ennemi de l'incarnation de l'idée slave, autrement dit d'une fédération satisfaisant les aspirations individuelles de différentes nations slaves, ce fut l'empire des Tzars ; son histoire, sa tradition, son esprit, sa structure sociale et sa politique furent en opposition complète à l'idée de fédération. L'animosité instinctive de l'empire russe, gouvernement et nation grande-russe, contre l'Autriche-Hongrie y trouve sa source. On hait et on craint l'Autriche parce qu'elle a donné à ses Slaves (Polonais, Ruthènes, Bohémiens, Croates et autres) tout ce que la Russie refuse aux siens : le respect de leurs droits nationaux, de leur langue, de leur religion et enfin l'autonomie qui assure leur développement national. L'Autriche a commencé à réaliser la fédération slave, dont l'exemple peut devenir un grave obstacle pour les projets d'avenir de l'état grand-russe ; on veut donc aujourd'hui briser cette fédération, comme on l'a fait auparavant de l'union slave dans l'état polonais. Mais vaincre par la force ce n'est pas encore conquérir les cœurs des vaincus !

On ne les acquiert pas non plus par le régime de russification à outrance. Ce régime déplorable qui, jusqu'à présent, était l'idée dominante de la politique intérieure ne faisait, sans atteindre son but, que démoraliser les opprimés aussi bien que les oppresseurs. Peut-être l'a-t-on compris maintenant, au moins vos proclamations semblent l'indiquer ; mais vous vous souviendrez que, hier encore, on avait, à

Petrograde, une oreille dure à tous les conseils français, tenant à persuader le gouvernement impérial de la nécessité de changer le système appliqué aux Polonais ; ce n'est que la guerre une fois éclatée qu'on se mit à les combler de promesses.

Sur ce chemin, Altesse, vous n'êtes pas le premier ; vous avez des prédécesseurs illustres. Cathérine VII, en préparant le partage de la Pologne, se déclarait la puissance garante de l'intégrité de l'état polonais ; après le partage elle promettait solennellement aux nouveaux sujets, en son nom et en celui de ses successeurs, le maintien des droits nationaux et religieux. Les promesses d'Alexandre I^{er} que nous appelions « le reconstruteur de la Pologne » et les sympathies qu'il manifestait, allaient très loin. Mais, en réalité, que sont devenues toutes ses promesses ? qui s'est soucié de les tenir ? Vous croyez, sans doute, que les révolutions et les insurrections polonaises ont empêché les empereurs de tenir leurs promesses, de réaliser leurs déclarations ? N'est-ce pas le contraire qui est vrai ? les révoltes n'ont-elles éclaté que parce qu'on n'a nullement tenu compte des obligations qu'on avait prises ? Le peuple qui vit conscient de ses droits, ne pouvait rester passif, quand on le maltraitait, quand on torturait et son corps et son âme ; il se révoltait même sans espoir de succès, car le sentiment de la douleur est souvent plus fort que la voix de la raison. Enfin, quand est-ce qu'on a détruit les dernières traces de l'autonomie polonaise, quand est-ce que l'effroyable orgie de violence, d'oppression et de vandalisme se déjoua sur ce pays malheureux ? C'est pendant les 50 dernières années de paix, quand la résistance du peuple était complètement brisée et qu'on n'avait plus à la craindre. Et les Ruthènes gréco-uniates, qui habitent les terres de l'ancienne Pologne, se sont-ils révoltés, ne fût-ce qu'une fois ? Non, et cependant ils devinrent l'objet de persécutions religieuses dont les atrocités rappellent les premiers temps du christianisme. Le gouvernement de Chelm, créé et séparé du royaume de Pologne en dépit des traités internationaux, retentit encore des sanglots de son peuple mar-

tyrisé et du crépitement des fusillades, avec l'aide desquels on le baptisait en orthodoxie. La confession gréco-uniate, garantie officiellement par les empereurs, n'existe plus officiellement dans l'empire russe ; il vaut mieux y être un criminel qu'un gréco-uniate. La Pologne, vivant heureuse sous le sceptre des Tzars, vous aurait frayé le chemin du monde slave ; vous avez préféré vous acharner à en faire un cadavre et à l'étendre sur votre route.

Maintenant vous promettez aux Polonais la réalisation de leurs « rêves sacrés » de reconstitution de leur patrie ; mais qui est-ce, si ce n'est l'empire russe, qui nous a ravi la réalité, en ne nous laissant que des rêves ? et ces rêves n'étaient-ils pas, jusqu'au dernier moment, poursuivis comme crimes de haute trahison ? Tout ce qui rappelait le passé polonais et pouvait nourrir les rêves, vous y mettiez toute votre rage à l'exterminer ; même le terme historique, sanctionné par les traités internationaux, « Royaume de Pologne », vous était détestable ; vous le supprimiez par un terme nouveau : « province de la Vistule ». Vous annoncez maintenant l'union de toutes les trois parties de la Pologne, sous le sceptre des Tzars ; mais d'abord vous promettez ce qui ne vous appartient pas encore et, dans la partie qui est aujourd'hui sous la domination des Tzars, ne faisait-on pas, jusqu'à présent, tout le possible pour en effacer le caractère polonais ? Vous venez de nous accorder, pour l'avenir, « la liberté de conscience et de langue », tous les droits nationaux, en un mot l'autonomie ; mais quelles étaient, sur ce point, jusqu'à présent les vues du gouvernement et de la nation grand-russe ? Voici deux exemples du temps dernier qui en donnent l'idée. Le nombre primitif des députés polonais à la Douma était, comme dans tout l'empire, proportionnel au nombre de la population ; après deux années de vie parlementaire, un décret impérial a réduit ce nombre à un tiers ; de même on a diminué le nombre de Polonais à la Chambre supérieure (Conseil d'état), de sorte que maintenant la représentation polonaise aux Chambres législatives est devenue

une misérable comédie. Pendant plusieurs années, on a discuté dans ces Chambres un projet d'administration municipale pour les villes polonaises, projet modeste, bien éloigné du vrai « self-gouvernement » ; cependant il a échoué au printemps de 1914 ; le Conseil d'Etat a trouvé le projet dangereux et contraire à l'unité de l'empire, car il accordait aux membres des futurs conseils municipaux la permission de se servir quelquefois pendant les débats de la langue polonaise, interdite dans la vie publique.

Le contraste entre les mots sonores des promesses et les faits réels de la vie est trop frappant ; ne vous étonnez donc pas, Altesse, que vos déclarations aient trouvé chez les Polonais un accueil réservé, sinon froid. La réconciliation, dont vous parlez, ne dépend que de vous, de votre bonne volonté ; prouvez-la, commencez à réparer le mal infligé à la nation slave, qui est soumise au sceptre du Tzar. Quant à nous, Polonais, nous sommes déjà trop désillusionnés pour nous laisser entraîner par des mots sans faits ; nous avons payé trop cher nos illusions d'auparavant ; maintenant les rudes épreuves de l'histoire nous ont appris à résister aux tentations de belles promesses et à faire face au danger de violentes menaces. Manifester notre reconnaissance pour des mots que nous avons déjà entendus bien des fois, serait du servilisme, et nous n'en sommes pas arrivés à ce point malgré un siècle de persécutions et, avec l'aide de Dieu, nous n'y arriverons jamais.

Après les Polonais ce sont les Ruthènes, que vous voulez gagner à votre cause ; mais ils ont aussi des raisons sérieuses pour réfléchir et pour hésiter. Ni l'histoire des derniers siècles, ni les relations d'aujourd'hui ne peuvent les attirer, et vous étiez obligés, en vous adressant aux Ruthènes de la Galicie, d'évoquer le souvenir de la communauté slave des temps éloignés de plus d'un millier d'années du moment présent. Mais, Altesse, dans ces temps-là, il n'y avait que des principautés ruthènes et l'empire grand-russe des Tzars n'existait pas encore ; or, depuis qu'il s'est constitué, il a toujours été l'ennemi déclaré de l'idée nationale

ruthène, qu'il croyait, à tort ou à raison, capable d'ébranler, grâce au grand nombre de Ruthènes, l'unité politique de l'état, fondée sur la domination exclusive de la nation grande-russe. Tandis qu'en Autriche les Ruthènes sont regardés comme une nation autonome et jouissent par conséquent de tous les droits politiques, en Russie on leur a créé une position bien singulière. On leur a dit tout nettement : vous n'êtes pas une nation, mais seulement une branche de la nation grande-russe ; votre langue n'est qu'un idiome populaire, indigne même d'être admis dans les écoles primaires. D'après cette opinion la destinée des Ruthènes étant de devenir grands-russes le plus tôt possible, il ne pouvait pas même être question, sous le sceptre des Tzars des droits nationaux ruthènes. Jusqu'au dernier moment chaque effort des Ruthènes pour conserver et développer leur nationalité a été, non seulement l'objet de railleries hostiles d'une partie de la société grande-russe, mais un crime politique qui attirait, de la part du gouvernement impérial, de sévères châtimens sur les coupables et de douloureuses représailles à la nation ; encore cette année-ci (1914) on leur a défendu de fêter le jubilé de leur poète national, Schevtchenko, mort depuis des dizaines d'années. Aux Ruthènes, qui veulent rester Ruthènes et revendiquent leurs droits nationaux, on a donné le surnom méprisable de « fils de Mazeppa », damné pour toujours par l'église orthodoxe russe¹⁾. Maintenant votre Altesse a donné le nom de « peuple fraternel » aux Ruthènes de la Galicie, qui sont au plus haut degré jaloux de leur nationalité et la défendent avec une grande passion. Le langage est nouveau pour le présent ; malheureusement il rappelle celui des promesses faites jadis aux Ruthènes de la Pologne pour les en arracher et les Ruthènes d'aujourd'hui ont plein droit de se demander, si ce langage est vraiment le début d'un nouveau cours de la politique impériale, devenue favorable à leur cause nationale, ou si plutôt il n'est

1) Mazeppa était le chef des Cosaques qui ambitionnait, au commencement du XVIII^e siècle, avec le concours de Charles XII de Suède, l'établissement d'un état ruthène indépendant.

qu'une caresse trompeuse au moment où la force militaire *grande-russe* met en ruine le Piémont ruthène en Galicie.

Enfin, dans votre dernière proclamation adressée aux peuples de l'Autriche-Hongrie, vous annoncez au nom du grand Tzar, que les armées russes ne combattent que pour l'accomplissement des « vœux nationaux » et pour la réalisation des « rêves les plus beaux » des nations opprimées. Mais, Altesse, connaissez-vous bien ces rêves et ces vœux ! sont-ils en effet identiques avec les vrais buts de la politique impériale russe ? L'histoire se répète : en 1877, c'était la croisade désintéressée contre la Turquie, maintenant c'est la délivrance désintéressée des peuples de l'Autriche-Hongrie qui est proclamée. Vous leur promettez le maintien de leur « cher héritage », le respect de leurs « droits nationaux », de leur « langue et de leur religion », en un mot tout ce dont ils jouissent ouvertement sous le régime constitutionnel de la double monarchie et tout ce qui est absolument interdit aux nations soumises au sceptre autocrate des Tzars. La question surgit d'elle-même : pouvez-vous donner ce que jusqu'à présent on n'a point possédé, ni connu dans votre empire ? n'est-ce pas plutôt tout simplement une guerre de conquête et la destruction du dernier refuge des libertés slaves au profit de la domination absolue *grande-russe* ? Porter la liberté aux nations subjuguées est une tâche sublime ; mais on sait que du sublime au ridicule, il n'y a qu'un pas, et attribuer aux armées de l'empire russe une mission libératrice en Autriche, est vraiment tourner la chose au ridicule.

Je finis, Altesse, vous avez signé de votre nom trois documents historiques. Vous vous y êtes déclaré défenseur ardent de la justice et des droits nationaux des peuples opprimés. Vous avez annoncé la liberté depuis longtemps désirée aux peuples sous le sceptre bienveillant des Tzars, ce qui ne signifie pas moins que la reconstruction complète de l'empire russe sur de nouvelles bases, pour le bien des Slaves et de tout le monde.

Si l'intention est sincère, la volonté ferme et si les pro-

messes sont réalisées, la postériorité bénira votre nom comme celui de l'homme de la Providence, un de ceux qui, bien rares, sont la vraie gloire de l'humanité.

Mais si, au contraire, les documents signés ne restent que le produit de l'art gréco-byzantin, comme s'exprimait le grand empereur des Français, Napoléon 1^{er}, pour déterminer la politique de son adversaire, l'empereur de toutes les Russies, Alexandre 1^{er} ; si ce n'était qu'une manœuvre pour rendre la guerre populaire par le mirage d'une mission historique à remplir et pour acquérir des alliés par de vaines promesses, dans ce cas-ci l'histoire mettra votre nom au rang des hommes d'état rusés, qui, bien nombreux pour le malheur de l'humanité, semaient le mensonge autour d'eux, s'en servaient sans scrupules, et dans leur mépris de la vérité et des hommes, se disaient à la manière des augures romains : « *Mundus vult decipi, ergo decipiatur* », Altesse, vous avez posé au monde une énigme ; l'avenir la déchiffrera ¹⁾.

Septembre 1914.

¹⁾ La lettre a été écrite au mois de septembre 1914 ; depuis ce temps-là les événements, entre autres les procédés du gouvernement russe en Galicie, ne firent qu'affirmer le contraste entre les promesses et les faits.



TABLE DES MATIÈRES

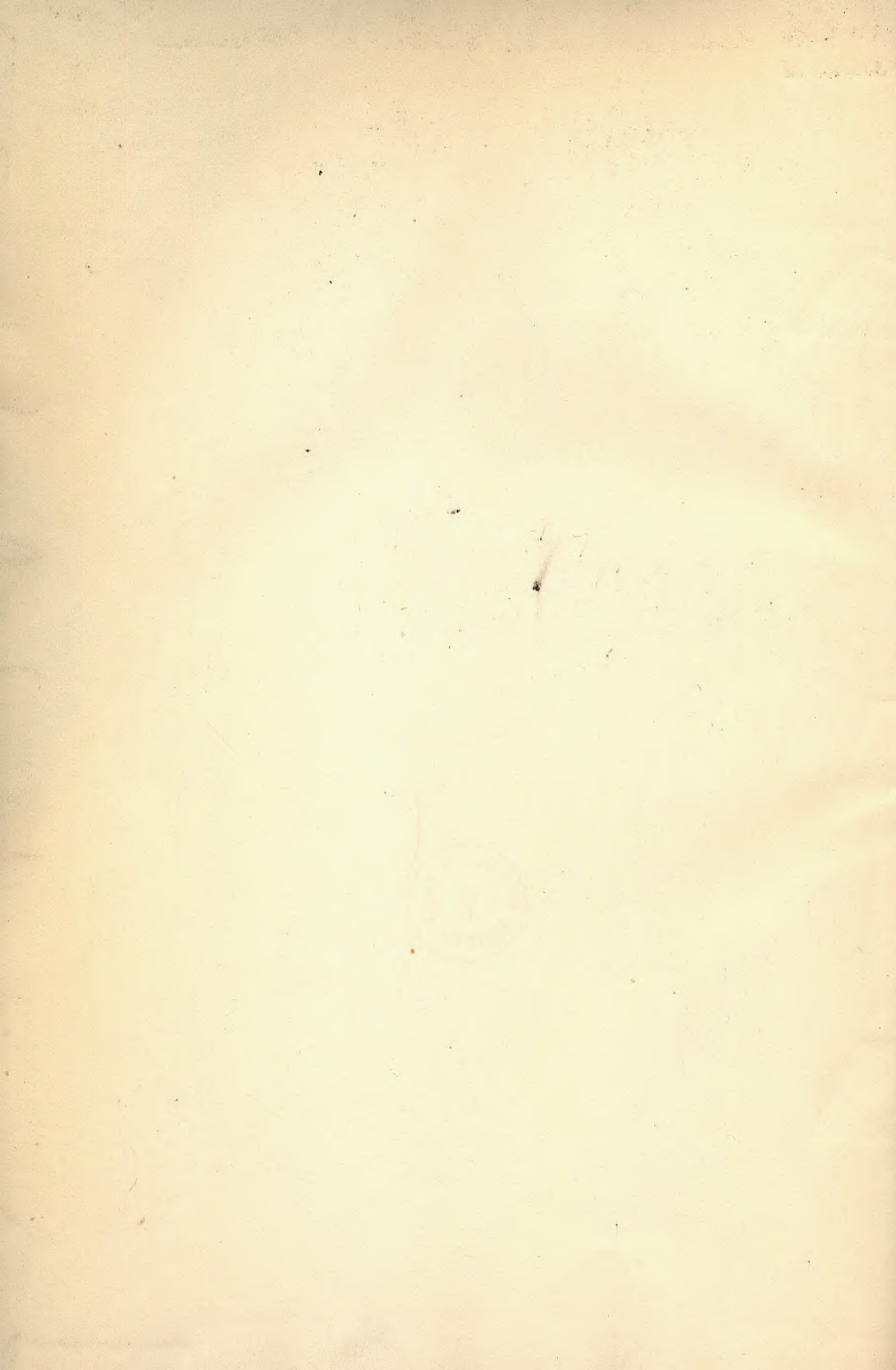
	Pages
Préface	5
Les origines et le caractère du conflit actuel.	11
Le monde slave et la Russie	21
Les thèses principales de la question polonaise	35
I. Caractère de la question	38
II. Conditions actuelles de l'existence polonaise	43
III. Manifestations de la vie polonaise	56
IV. Importance internationale de la question	74
V. Conclusions	90
Lettre d'un polonais au Grand-Duc de Russie, Nicolas Nicolajevitch	97

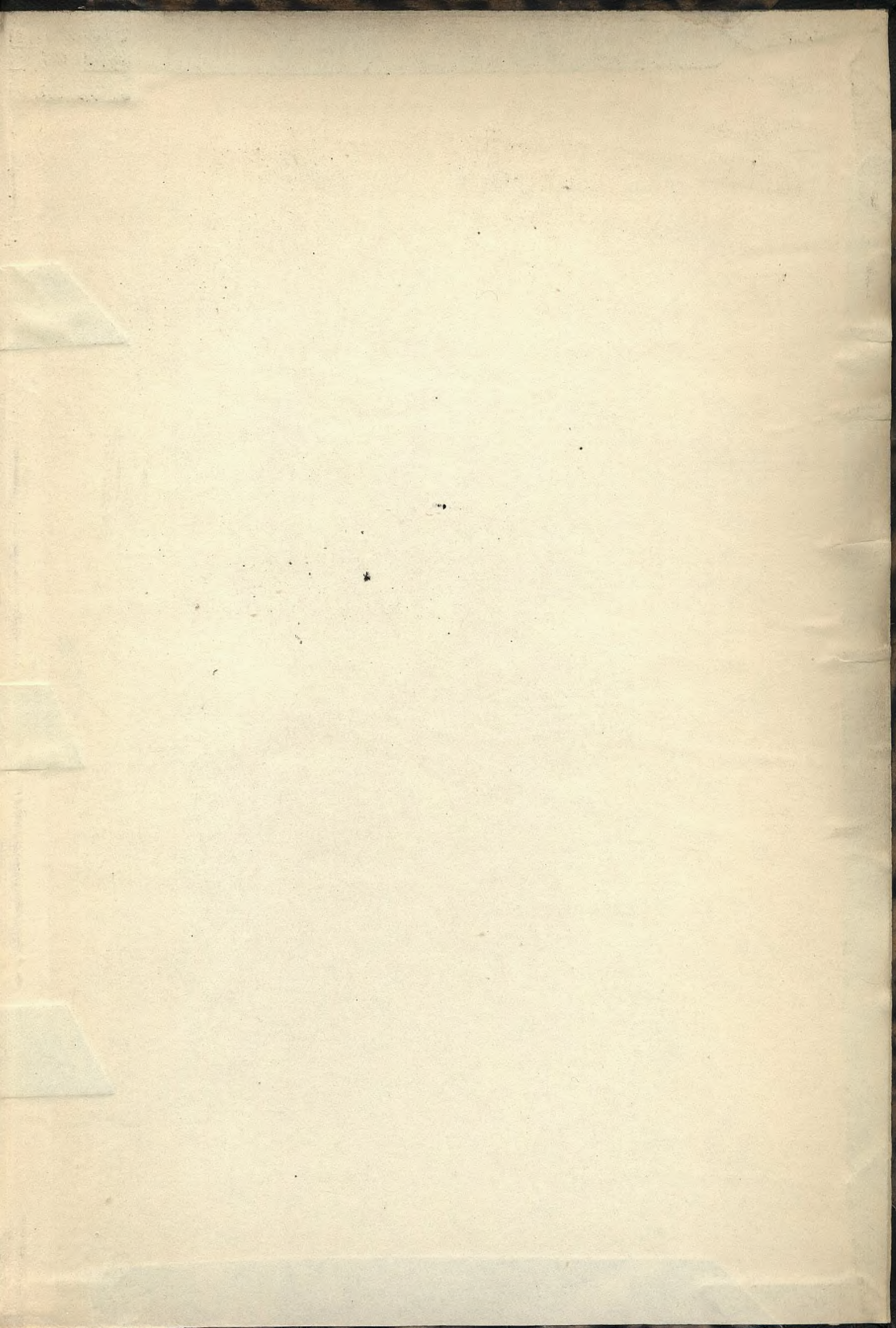


TABLE DES MATIÈRES

1	Préface
2	Les aspects et le caractère du conflit actuel
11	Le monde slave et la Russie
12	Les thèses principales de la question polonaise
13	I. Caractère de la question
14	II. Conditions actuelles de l'existence polonaise
15	III. Manifestations de la vie polonaise
16	IV. Importance internationale de la question
17	V. Conclusion
18	Le rôle d'un polonais au Grand-Buc de Russie, Nicolas Mikolajewski







Biblioteka Śląska w Katowicach

Id: 0030000732458



II 28555